PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE 2003

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
6637	Aix-en-Provence. Entremont	Arcelin Patrice (CRN)	15	PCR				FER	1
6139	Aix-en-Provence. Collège Mignet	Richarté, Catherine (INR)	19	SP	◎			DIA	1
6855	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F2	Auburtin Claire (COL)		SU				ANT	1
6423	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, îlot A	Nin, Nuria (COL)		OPD				ANT MA MOD	1
7015	Aix-en-Provence. La Seds	Nin, Nuria (COL)	19	SD				ANT MA	1
6854	Aix-en-Provence. Collège de la Nativité	Auburtin Claire (COL)		SU				MOD	1
6678	Allauch, Grotte de la Baume Sourne	Grasset, Bernard (EN)	30	RAR				CHA MOD	2
6568	Arles. Île des Sables	Borgard, Philippe (CNR)	20	SD				HAU	3
6515	Arles. Rue du Séminaire, 6	Heijmans, Marc (CNR)	19	SD				HAU AT	3
6422	Arles. Chemin des Muraillettes	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD				AT	3
6565	Arles. Chemin des Minimes	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD				IND	3
6961	Arles. Saint-Cézaire	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD				AT MA	3
6445	Arles. Léproserie Saint-Lazare	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD				MA MOD	3
6646	Arles. Palais archiépiscopal	Eggert, Vanessa (AUT)	19	PRT				MA MOD	3
6580	Eygalières. Grandes Terres, lot. 1	Meffre, Joël-Claude (INR)		OPD	●			—	4
6579	Eygalières. Grandes Terres, lot. 2	Meffre, Joël-Claude (INR)		OPD	●			—	4
6610	Eyguières. Les Barres	Mahieu, Eric (AUT)	12	FP	■			NEO	5
6659	Eyguières. Saint-Pierre-de-Vence	Poguet, Michel (AUT)	20	FP				FER GAL HMA	5
6572	Fare-Les-Oliviers (La). Le Castellas	Rinalducci de Chassey, Véronique (INR)	24	FP				MA MOD	6
6575	Gémenos. Saint-Jean de Garguier	Richarté, Catherine (INR)	20	PCR	◆				7
6509	Graveson. Le Petit Saint-Sépulcre	Meffre, Joël-Claude (INR)		OPD	●			—	8
6510	Graveson. RN 570	Meffre, Joël-Claude (INR)		OPD	●			—	8
6616	Jouques. Mourre de la Barque	Willigen, Samuel van (AUT)	13	FP				NEO	9

6660	Jouques. Notre-Dame de Consolation	Michel d'Annoville, Caroline (EN)	20	FP				AF AT	9
6642	Lançon-Provence. *Oppidum* de Constantine	Verdin, Florence (CNR)	17	FP				FER	10
6591	Marseille. Grotte Cosquer	Vanrell, Luc (AUT)	09	RAR				PAL	11
6639	Marseille. *Oppidum* du Verduron	Bernard, Loup (AUT)	15	FP				FER	11
6514	Marseille. Extension Collège Vieux-Port	Gantès, Lucien-François (COL)	19	SD	■			—	11
6425	Marseille. Avenue des Caillols	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)		OPD				BRO MOD	11
6744	Marseille. Rues Bernard-Dubois/Longue-des-Capucins (ZAC Saint-Charles)	Sillano, Bernard (INR)		OPD	●			PRO	11
6473	Marseille. Métro. La Timone/La Fourragère	Reynaud, Patrick (INR)		OPD				—	11
6566	Marseille. La Joliette, îlot M4	Sillano, Bernard (INR)		OPD				GAL MOD	11
6177	Marseille. Espace Bargemon	Mellinand, Philippe (INR)		SP	◎			DIA	11
6741	Marseille. Rue Malaval	Moliner, Manuel (COL)		SP				AT	11
6495	Marseille. Traverse de la Martine, 56	Chapon, Philippe (INR)		OPD	▲			—	11
6410	Marseille. Avenue du Prado (jardin)	Chapon, Philippe (INR)		OPD	●			—	11
6409	Marseille. Avenue du Prado (avenue)	Chapon, Philippe (INR)		OPD	●			—	11
6417	Marseille. Boulevard Herriot, 14	Chapon, Philippe (INR)		OPD	●			—	11
6539	Marseille. La Valentine, route Saint-Menet	Paone, Françoise (INR)		OPD	●			—	11
6035	Martigues. Anthropisation sur littoraux holocènes	Vella, Claude (INR)	31	PCR					12
6737	Martigues. Ponteau-Gare	Margarit, Xavier (SDA)	12	PRT				NEO BRO	12
5955	Martigues. La Couronne / Le Collet-Redon	Durrenmath, Gilles (AUT)	13	FP				NEO BRO	12
6638	Martigues. Saint- Pierre-les-Martigues	Chausserie-Laprée, Jean (COL)	15	PCR				NEO FER GAL	12
6618	Martigues. Saint- Pierre-les-Martigues	Durrenmath, Gilles (AUT))	13	SD		6638	6638	NEO	12
6635	Martigues. Tamaris	Duval, Sandrine (COL)	15	FP				FER	12
6746	Martigues. Rue de l'École-Vieille, 5	Chausserie-Laprée, Jean (COL)		SU				FER	12
6571	Martigues. Avenue Kennedy	Bardzakian, Jean-Claude (COL)		SD				FER MA MOD	12
6734	Martigues. Église Saint-Louis de Ferrières	Tzortzis, Stéfan (COL)		SU				FER	12
6829	Martigues. Tholon	Rétif, Michel (COL)		SD				GAL	12
6649	Martigues. Tholon	Rétif, Michel (COL)	19	FP				GAL	12
6966	Martigues. Abords de la chapelle de l'Annonciade	Tzortzis, Stéfan (COL)		SD				MA MOD	12
6707	Martigues. Carrière de Roquetaillade à Carro	Chausserie-Laprée, Jean (COL)	25	SD	◆	6676		DIA	12
6708	Martigues. Carrière de Sainte-Croix	Tréziny, Henri (CNR)	25	SD		6676	6676	DIA	12
6636	Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean	Marcadal, Yves (EN)	15	FP				FER	13
6590	Orgon. Abri de la Fanfarline	Brochier, Jacques-Élie (CNR)	08	FP				PAL MA	14
6619	Peyrolles-en-Provence. La Bastide Blanche	Lemercier, Olivier (AUT)	13	SD				NEO HMA	15
7011	Port-de-Bouc. Pointe de Vella	Marino, Hélènel (COL)		SU	○			—	16
5967	Puyloubier. Richeaume	Mocci, Florence (CNR)	20	FP				GAL AT	17
6427	Rognac. Vallon de Perrin	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)		OPD	●			—	18
6526	Rognonas. La Bergerie et Langlade	Gaday, Robert (INR)		OPD	●			—	19
6573	Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, *macellum*	Paillet, Jean-Louis (CNR)	21	PRT				HEL	20

6574	Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, nymphée	Agusta-Boularot, Sandrine (SUP)	19	FP	■			—	20
6414	Saint-Rémy-de-Provence. Mas de l'Amarine	Paone, Françoise (INR)		OPD	■			—	20
6476	Salon-de-Provence. Le Vieux Moulin	Gaday, Robert (INR)		OPD	●			—	21
6644	Tarascon. Saint-Gabriel / Mas de Guigue	Verdin, Florence (CNR)	19	FP	■			—	22
6496	Tarascon. Abbaye Saint-Michel de Frigolet	Molina, Nathalie (INR)		OPD				MA	22
6538	Velaux. Hameaux de Velaux	Daveau, Isabelle (INR)		SP				FER HAU	23
6661	Vernègues. Château-Bas	Agusta-Boularot, Sandrine (SUP)	22	FP				GAL	24
6530	Vernègues. Château seigneurial	Schmit, Sébastien (COL)	24	FP				MA	24
6527	Vernègues. Chapelle Saint-Symphorien	Schmit, Sébastien (COL)		SD				MA MOD	24
6634	Occupation du bassin de Marseille	Bouffier Collin, Sophie (SUP)	14	PRT				DIA	
6643	Étang de Berre, faciès culturels du mobilier	Marty, Frédéric (MUS)	18	PCR				BRO FER	
6676	La pierre de construction à Marseille	Tréziny, Henri (CNR)	25	PCR				DIA	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
PCR Projet collectif de recherche [PC]
PRD Prospection diachronique [PI]
PRT Prospection thématique (PT)

RAR Relevé d'art rupestre (RE)
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative ; O opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ◎ opération autorisée en 2002 et terminée en 2003 ; ▲ notice non parvenue

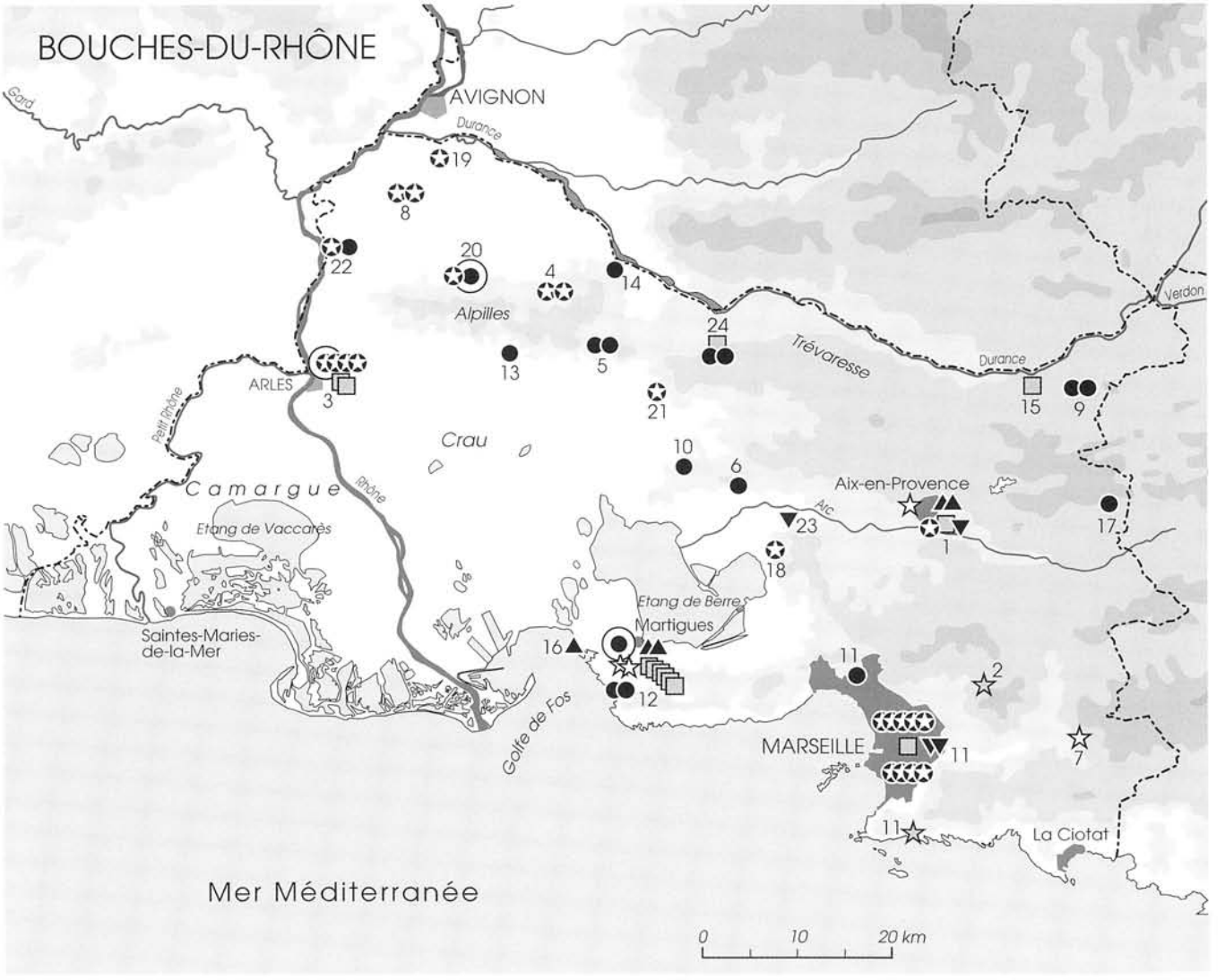

Projet collectif de recherche « AIX-EN-PROVENCE, Entremont, une agglomération de la fin de l'âge du Fer »

En 2003 s'est amorcé un programme collectif sur la publication des fouilles anciennes et récentes de cette agglomération du II^e^ s. av. J.-C., ainsi que des vestiges épars (mobiliers) ou remployés (éléments architecturaux) appartenant à des aménagements cultuels antérieurs, pour l'essentiel de la fin du premier âge du Fer [1].

La première étape du programme a concerné l'achèvement de deux approches amorcées antérieurement : les inventaires complets et les bilans synthétiques du monnayage du site (2019 monnaies, par Jean-Claude Richard) ainsi que des éléments brisés de la statuaire découverte à partir du XIX^e^ s., pour l'essentiel entre 1943 et 1956 (290 éléments catalogués, par Patrice Arcelin).

Deux autres études ont concerné les techniques du travail des sculptures et les traces picturales (par Jean-Claude Bessac), ainsi que l'amorce d'une enquête sur la nature et l'origine régionale probable des calcaires travaillés (par Émile Colomb).

Trois publications concernant les œuvres sculptées du site sont parues en 2002 et 2003, et une quatrième paraîtra en 2004. Deux autres publications découleront des travaux de cette année, sur l'étude numismatique qui sera achevée également en 2004 (proposée aux *Documents d'archéologie méridionale*), et fin 2005 pour les représentations sculptées, accompagnées des enquêtes sur les pigments picturaux, la spécificité des techniques des artisans et l'origine des calcaires (dans le cadre du Nouvel Espérandieu « Sculptures préromaines du sud de la France »).

La programmation 2004-2006 sollicitée sera plus élargie, d'une part vers l'analyse complète des fouilles anciennes et récentes (architecture, stratigraphie et aménagements intérieurs), avec une enquête sur les objets en pierre de l'artisanat ou de la guerre, ceux métalliques, en verre et en os, ainsi que l'amorce, en 2006, de la publication des conteneurs et de la vaisselle céramique.

Patrice Arcelin
UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

1 Coordination : Patrice Arcelin et Gaëtan Congès.

AIX-EN-PROVENCE Commune

Après une année 2002 assez calme, puisqu'elle a surtout été marquée par l'achèvement des fouilles du collège Mignet, en 2003, l'activité archéologique a repris sur Aix-en-Provence sous la forme habituelle d'opérations préventives, mais aussi, comme on va le voir, dans le cadre de l'archéologie programmée.

Au premier registre réfèrent quatre interventions réalisées en périphérie de la ville antique et médiévale. Deux d'entre elles ont concerné des établissements religieux : les recherches sur le collège Mignet ont révélé des bâtiments appartenant à l'ancien couvent des Dominicaines de Notre-Dame de Nazareth,

occupé du milieu du XIII[e] s. au début du XIV[e] s., celles menées sur la Nativité ont concerné le couvent moderne des Visitandines, installé en bordure de la ville moderne dans la seconde moitié du XVII[e] s. Les deux autres interventions s'inscrivent dans le cadre de l'enquête menée depuis 1992 sur la ZAC Sextius-Mirabeau, où restent encore à explorer trois grands secteurs (fig. 44).

On fera une place à part aux travaux engagés sur le site de la Seds dont l'occupation couvre une longue période de l'histoire de la ville (depuis l'Antiquité jusqu'au milieu du XIV[e] s.). Fait assez rare en milieu urbain, cette opération a ici été motivée par une dynamique de recherche visant notamment à reconnaître l'emplacement et la nature de l'édifice de spectacle antique, dont on suppose depuis longtemps la présence sur le site.

Nuria Nin
Conservateur du patrimoine, responsable de la Mission Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

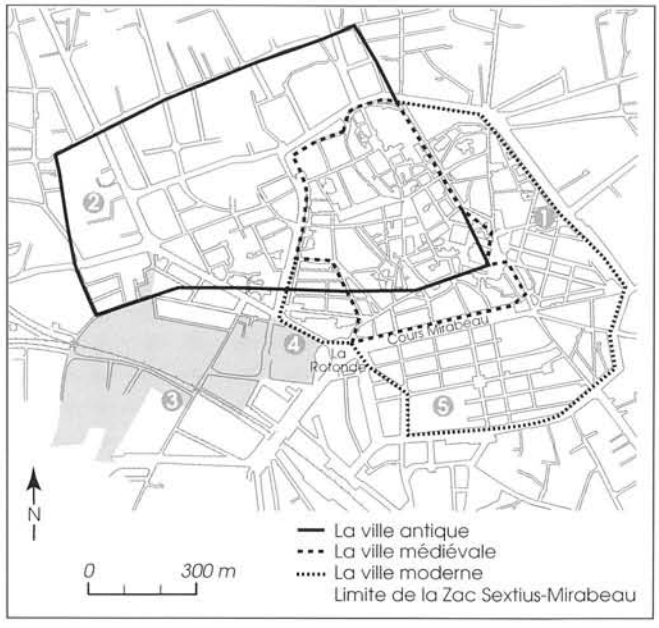

Fig. 44 – AIX-EN-PROVENCE, commune. Localisation des sites fouillés : 1, la Nativité ; 2, la Seds ; 3, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F2 ; 4, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot A (Casino municipal) ; 5, collège Mignet (DAO Jacqueline Weiss, Mission Archéologie).

Néolithique, Âge du Bronze

AIX-EN-PROVENCE
Collège Mignet

Gallo-romain, Moyen Âge

Au cours de la dernière décennie, le site du collège Mignet (fig. 44, 5) a fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques. Un sondage d'évaluation a été réalisé en 1999 par le Service archéologique de la ville (C. Auburtin) et deux campagnes de fouille ont été menées par l'AFAN : en 1990 rue Mignet (R. Chemin) [1] et en 2002 à l'emplacement du parking et dans l'ancien cloître, à l'intérieur du collège (C. Richarté) (fig. 45).

◆ Un site déjà prisé durant la période préhistorique

Les travaux de 1990 ont permis de mettre en évidence, dans la partie nord du chantier, une fosse contenant une série de trois vases hémisphériques de différents modules se rattachant à la culture chasséenne (autour de 4000 cal. BC) ainsi qu'un fragment de meule en calcaire. Ces quelques éléments témoignent de pratiques agricoles associées à un probable habitat de plaine dont la localisation reste à préciser. Tout aussi inattendues sont les découvertes qui ont été réalisées pour la Préhistoire récente et en particulier pour l'âge du Bronze final III avec la mise au jour de plusieurs fosses localisées en partie méridionale du site contenant un lot de quatorze céramiques, mêlant urnes tronconiques et coupes carénées.

Ces vestiges préhistoriques sont notables car ils sont parmi les plus anciens connus dans l'agglomération aixoise. Ils attestent de l'ancienneté de l'occupation humaine dans ce contexte de plaine.

◆ À la recherche de matières premières

Pour la période antique, seuls quelques creusements ont été découverts, comblés de fragments d'amphores et de quelques tessons de céramiques sigillées du sud de la Gaule. Durant le Haut et le Bas-Empire, il est vraisemblable que cette zone, facilement accessible car située en bordure de la voie antique menant à Marseille, a été une zone extraction des marnes stampiennes. Ces roches affleurant quasiment dans ce secteur, l'exploitation de l'argile n'en était que plus aisée. Ces événements précèdent une phase de réaménagement du site comme en témoignent les fragments de moutons de tuiles et autres rebuts retrouvés dans les comblements.
En marge de la vie urbaine, la parcelle a dû conserver un caractère semi-rural. Elle est, en effet, située bien en deçà de l'emprise de la cité, caractère complété par la découverte de rebuts de fabrication de terre cuite signalant également une vocation artisanale orientée autour de l'activité de potier ou de tuilier. Pour l'heure, aucune officine n'a encore été découverte dans le secteur.

1 Voir *NIL PACA* 1990, 68-69.

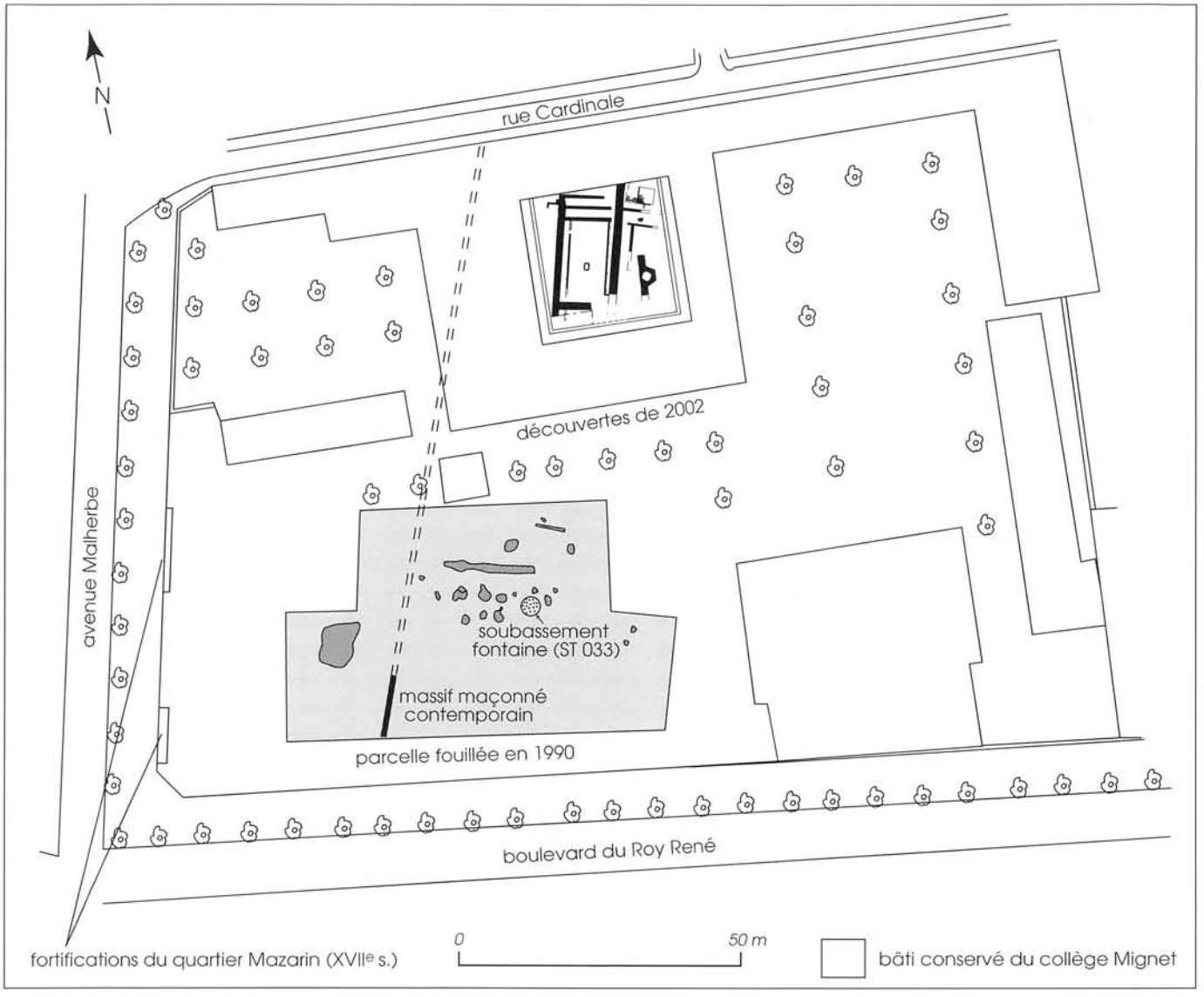

Fig. 45 – AIX-EN-PROVENCE, collège Mignet. Implantation des vestiges découverts.

◆ Les installations conventuelles

Durant le Moyen Âge classique (XIIe-XIIIe s.), période de prospérité économique et de plus grande stabilité politique pour l'ensemble de la Provence mais également pour la ville d'Aix, ce quartier, en lisière des murailles, est sporadiquement investi par des institutions charitables. Parmi ces dernières figure l'hôpital Saint-Jacques, fondation bien connue par les textes, qui a pendant un temps donné son nom à l'ensemble du quartier. Il est admis que ses bâtiments soient localisés à l'emplacement du collège Mignet (Pourrière 1969, 59).

Des sondages de reconnaissance archéologique réalisés, il y a quelques années, par C. Landuré (SRA) sur une parcelle voisine ont révélé un caniveau et un puits médiéval compris dans un espace non bâti. Cet emplacement pourrait être mis en relation avec un texte daté de 1294 stipulant que les bâtiments dudit hôpital sont contigus, *conjucta*, au monastère des dominicaines à cette date déjà établies sur le site [2].

Les différentes campagnes de fouille ont permis de retrouver les bâtiments liés à des installations conventuelles successives et en particulier des traces très ténues du couvent des Frères Sachets, dit également de la Pénitence du Christ, et, enfin, des vestiges manifestement liés au couvent de Notre-Dame de Nazareth installé sur le site dès 1292.

Les travaux archéologiques de 1990 avaient permis d'entrevoir une partie d'un jardin fermé par un important mur de clôture, jardin, agrémenté d'une fontaine (dont les bases avaient été retrouvées) qui avait servi dans les derniers temps de l'occupation du couvent de lieu de rejet domestique. Ces fosses dépotoirs, au nombre de vingt et une, recelaient essentiellement de la gobeleterie, des vaisselles culinaires et de table mêlées à des restes alimentaires (faune) et à quelques menus objets en métal et en os.

Les nouvelles découvertes de 2001-2002 ont livré l'amorce de bâtiments conventuels, en particulier, une grande salle d'environ 150 m^2 de plan rectangulaire pouvant être identifiée à la salle du réfectoire ou celle du chapitre (?), une importante partie des cuisines avec des aménagements domestiques (base de cheminée, foyers, éviers…) et, enfin, un puits (à margelle

2 *Cf.* Archives dép. fonds Archevêché. Dominicaines d'Aix. reg. 1, f° 17 v° ; voir *GCN* 462.

à pans coupés) situé dans une cour intérieure. Les contextes étudiés correspondent à des niveaux d'occupation dont la chronologie s'étend de la fin du XIII[e] au milieu du XIV[e] s., date à laquelle les moniales abandonnent les lieux pour s'installer dans les murs de la ville. Les niveaux archéologiques ainsi que l'abondant mobilier qui s'y rattache correspondent à des séquences liées à l'édification et à l'occupation du couvent. La datation du mobilier céramique et des verres est en exacte concordance avec le monnayage et corrobore parfaitement les données d'archives très explicites sur l'évolution du couvent et de cette puissante communauté dominicaine aixoise.
L'étude des données de fouille est toujours en cours.

Catherine Richarté
INRAP

GCN : ALBANÈS (J. H.), CHEVALIER (U.) – *Gallia christiania novissima, Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France, accompagnés des Documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les archives locales.* Tome I. *Province d'Aix (archevêché d'Aix - évêchés d'Apt et Fréjus).* Valence : impr. valentinoise, 1899.

Pourrière 1969 : POURRIÈRE (Jean) – *Les hôpitaux d'Aix-en-Provence au Moyen Âge (XIII[e], XIV[e], XV[e] siècles).* Aix-en-Provence : Impr. roubaud, 1969. 196 p.

Antiquité

AIX-EN-PROVENCE
ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F2

Située au sud-ouest de la ZAC Sextius-Mirabeau, la fouille préventive menée à l'emplacement de l'îlot F2 a été motivée par la construction du Centre chorégraphique national qui doit accueillir le ballet Preljocaj (fig. 44, 3). Ce projet avait déjà donné lieu à une première expertise réalisée sous forme de sondages d'évaluation en 2000 par Jean-Jacques Dufraigne qui avaient révélé, pour l'Antiquité, trois états [1].
Dans un premier temps, est installé, dans un paysage à vocation rurale, un réseau de drains empierrés profondément enfouis, appartenant au premier dispositif d'exploitation des sols daté entre le II[e]-I[er] s. av. n. è. et le milieu du I[er] s. de n. è., à l'identique de ceux retrouvés dans différents secteurs de la ZAC (îlot D1/D2 notamment [2]).
Ensuite, les lieux sont, pour partie, réservés à une nécropole comme en témoigne la présence d'une unique fosse à incinération ou *ustrinum* datée du I[er] s. de n. è. ; enfin, un nouveau système de drains creusés est mis en place (Guyon *et al.* 1998).

La campagne archéologique de 2003 a couvert une superficie de 270 m^2 correspondant à l'emprise de la zone à bâtir. En remettant au jour ces différentes structures, les décapages ont permis de compléter le tracé des drains en direction du nord. Ils n'ont, de plus, révélé aucun autre aménagement funéraire distinct de la fosse de combustion. Cette absence de vestiges cimétériaux correspond bien à ce que nous savons de la nécropole sud de l'agglomération antique : à savoir, une organisation composée de noyaux distincts et de faible superficie mais aussi une étroite emprise qui n'excède pas 20 m de large le long de la voie.

Claire Auburtin
Mission Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

1 Voir *BSR PACA*, 2000, 84-85 et J.-J. Dufraigne, *Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, Ilot F2* : document Final de Synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2000. 25 p., dactylographié.

2 Voir *BSR PACA*, 2000, 82-84.

Guyon *et al.* 1998 : GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.) – *Aix-en-Provence.* Montpellier : Association de la revue archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 p. (Atlas topographique des villes de Gaule méridionale ; 1) (*RAN.* Supplément ; 30) (Travaux du centre Camille-Jullian ; 23).

Antiquité — Moyen Âge tardif, Moderne

AIX-EN-PROVENCE
ZAC Sextius-Mirabeau, îlot A (Casino municipal)

Les terrains occupés par la ZAC Sextius-Mirabeau (fig. 44, 4) font, depuis 1992, l'objet d'une enquête archéologique qui a permis de reconnaître une vaste zone située dans la proche périphérie méridionale du centre historique d'Aix-en-Provence [1].

Parmi les éléments antiques les plus structurants reconnus à ce jour compte la voie découverte à l'emplacement de l'ancien chemin du Petit-Barthélémy, le long de laquelle s'est développée une nécropole fréquentée du milieu du I[er] s. de n. è. jusqu'au IV[e] s. Construit à l'époque augustéenne, cet axe de circulation a repris un chemin plus ancien et conditionné, par

1 Voir *BSR PACA* 2000, 82-86.

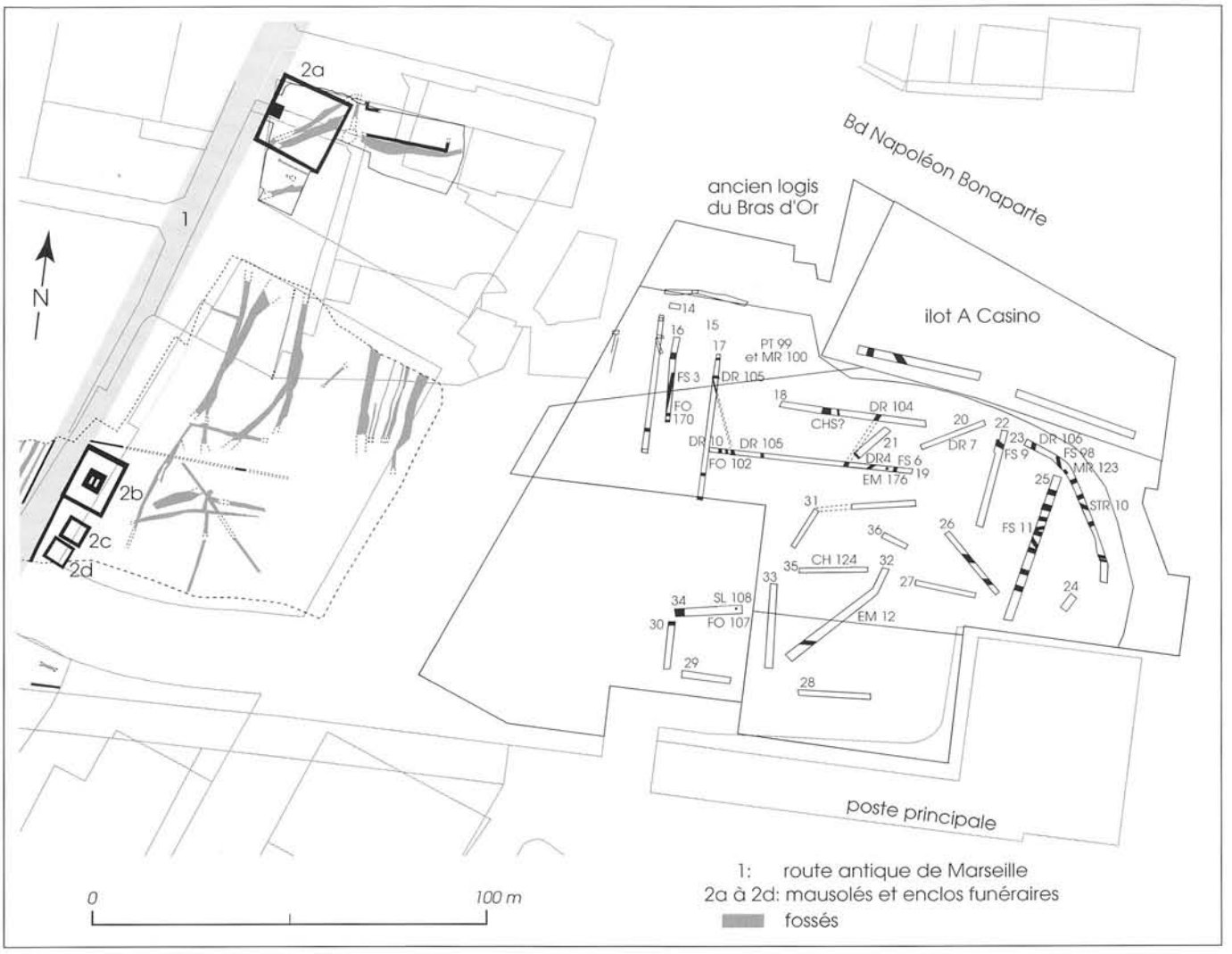

Fig. 46 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot A (Casino municipal).
Plan du secteur avec emplacement des zones fouillées et des structures.

son tracé, l'organisation et l'orientation de nombreux aménagements. Il a notamment participé, à partir du IIe s., à la constitution d'importants dépotoirs artisanaux et domestiques.

Contemporains des premiers moments d'occupation d'Aix-en-Provence, les plus anciens vestiges repérés sur le site réfèrent tous à la mise en valeur des sols. La conquête de cet espace, occupé jusqu'alors par une prairie humide, a nécessité l'installation d'un important système de drainage, que l'on date aujourd'hui de l'extrême fin du IIe s. - première moitié du Ier s. av. J.-C. S'y rattache un ensemble de drains construits et profondément enfouis, qui dessinent un maillage qu'ont complété, dans le courant du Ier s. av. J.-C., des drains se présentant sous la forme d'étroites tranchées et dont le tracé reprend les orientations précédentes. À la période impériale, ces anciens réseaux ont fait place à un nouveau système composé de larges fossés, dont la trame complexe résulte de réaménagements successifs. Si, comme auparavant, ces aménagements continuent de participer au drainage des terrains, ils témoignent sans doute aussi, pour certains, d'un parcellaire fossile et semblent avoir également servi d'exutoires aux égouts urbains, dans cette zone située en aval de l'agglomération.

Le diagnostic archéologique réalisé, en septembre 2003, sur la partie nord de l'îlot A s'inscrit dans la continuité de cette opération au long cours (fig. 46). Il a concerné un terrain de 3500 m^2 en façade du cours Napoléon-Bonaparte, qui accueillait jusqu'à peu les bâtiments de l'ancien casino municipal, et constitue le complément des travaux de reconnaissance conduits en 1992, qui avaient alors seulement touché les deux tiers méridionaux de l'îlot A (secteur de la Poste) [2].

◆ La période antique

Se rattachent à l'époque antique deux drains et un sol de culture qui rendent compte de deux états d'occupation. Les drains ont notamment permis de compléter, dans cette partie nord-est de la ZAC Sextius-Mirabeau, le réseau de drainage ancien déjà repéré plus à l'ouest en 2000, notamment à l'emplacement des îlots D1/D2 et F (centre chorégraphique). Parmi le rare

2 Équipe INRAP : Jean Collinet (fouille et infographie), Brigitte De Luca (fouille), Frédéric Parent et Patrick Reynaud (fouille), Christophe Jorda (géomorphologie), Bruno Fabry (topographie). Équipe Mission Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence : Nuria Nin (responsable scientifique), Jacqueline Weiss (infographie).

mobilier recueilli dans leur comblement, se trouvaient quelques fragments d'amphore italique et de céramique campanienne A informes.
Le second état d'occupation est marqué par un sol dont la structure et le mobilier (très abondants et très petits fragments de céramique et de charbons de bois) évoquent une technique d'amendement des sols. Cette strate constitue dans ce secteur la dernière séquence d'occupation antique conservée. Elle est datée du courant du IIe s. de n. è.

◆ La période tardo-médiévale

C'est encore une couche de terre arable qui témoigne de la fréquentation du site durant l'époque tardo-médiévale. Elle a livré quelques fragments de majolique datables du XVe - début du XVIe s. dont un fragment d'assiette à large marli appartenant au groupe dit « italo-mauresque » attribué à la région de Florence et de Montelupo dans la seconde moitié du XVe s., deux fragments de faïence à décor « *a berrettino* » et un fragment de bol à décor au bleu de cobalt assez tardif peut-être originaire de la région valencienne (fin XVIe s.).

◆ Les périodes moderne et contemporaine

Bien que déjà passablement exhaussé (1 m à 1,50 m en moyenne) depuis les premiers moments d'occupation jusqu'au XVIIe s., le terrain n'en restait pas moins encaissé par rapport au niveau de circulation de l'ancien chemin royal d'Avignon aménagé au début du XVIIe s. [3]. Le remblaiement nécessaire au lotissement de sa rive méridionale dut commencer dès le courant du XVIIe s. puisque c'est de cette période que date la construction du Logis du Bras d'Or, ancien relais routier établi en bordure de la route d'Avignon et toujours conservé à l'angle nord-ouest de la parcelle qui nous occupe. Construite dans l'axe du cours Sextius dont elle fermait la perspective et qui date de la même période, cette auberge constitua sans doute l'une des premières constructions établies dans le secteur.
L'aménagement du site en terrasse dut par la suite gagner vers l'est et surtout au sud où n'ont été mis au jour que des remblais très récents, résultant d'apports de matériaux successifs. Ce sont dans ces niveaux très instables que fut construit, entre 1923 et 1925, le casino municipal.

Nuria Nin
Conservateur du patrimoine, responsable de la Mission Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

3 Les fouilles réalisées au 16 bd de la République en 1986 ont montré que la chaussée se trouvait 1 m environ sous le niveau de voirie actuel. Voir J.-P. Nibodeau, H. Amouric, M. Bonifay, N. Nin, C. Richarté, *Du cellier antique aux aires de Saint-Roch. Les fouilles archéologiques du 16 bd de la République*. Aix-en-Provence, 1989, 39 p. (Documents d'archéologie aixoise ; 4).

Antiquité, Moyen Âge

AIX-EN-PROVENCE
La Seds

Pour l'archéologie et l'histoire d'Aix-en-Provence le site de la Seds est emblématique (fig. 44, 2). Quartier occidental de la ville romaine connu pour avoir accueilli, dans l'Antiquité, plusieurs édifices publics, il correspond aussi à la ville des Tours qui fut, entre le XIe s. et le milieu du XIVe s., l'un des trois noyaux constitutifs de la ville médiévale. Son histoire en fait d'autre part un lieu éminemment conservatoire. Du fait de son occupation religieuse et de son classement au titre des monuments historiques, il a été épargné par l'urbanisation qui a, de toutes parts, débordé les limites de la ville historique, et constitue ainsi une remarquable réserve archéologique.
Longtemps fermé aux recherches par la communauté religieuse des Sœurs du Saint-Sacrement qui en avait la propriété, le site est à nouveau ouvert aux investigations archéologiques, la ville d'Aix-en-Provence en ayant fait l'acquisition en 2002.

◆ Le site durant l'Antiquité

Le site de la Seds occupe un vaste quartier qui se situait à l'ouest de la ville romaine (fig. 47). Limité à l'ouest par la fortification repérée en 1953-54 par F. Benoit (Benoit 1953 ; 1954), il s'est développé sur une terrasse située en contre-haut du *decumanus maximus* découvert sous le cours des Minimes en

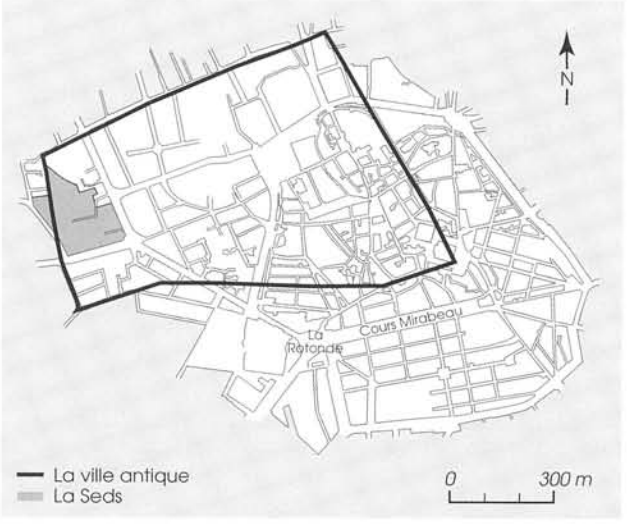

Fig. 47 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Localisation du site de la Seds par rapport à l'emprise supposée de la ville antique.

1970 et à laquelle on accédait par une porte monumentale (Ambard, Bertucchi, Gassend 1972). Les nombreuses découvertes qui y furent faites témoignent du caractère très monumental de son occupation, attesté par la présence de plusieurs monuments publics dont l'identification reste toutefois encore très hypothétique. On fera une place à part à l'édifice de spectacle restitué en partie orientale du terrain. Théâtre pour Solier qui évoque sa présence avant 1572 ; amphithéâtre pour d'autres, tel R. Ambard qui n'a pas hésité à en restituer le plan, se fondant notamment sur l'analyse des plans de la ville dressés par Esprit Devoux en 1753 et 1762 (Ambard 1984). Ce sont les sondages ouverts en 1990, à l'occasion d'un programme immobilier projeté sur la parcelle limitrophe CS 73, qui ont, pour la première fois, mis au jour plusieurs constructions lui appartenant (éléments de voûte, murs, contreforts) [1].

Extra muros, soit à l'ouest et au nord du site, se développait une nécropole qui a sans doute compté parmi les plus importants cimetières de la ville à en juger par l'abondante moisson d'épitaphes qui en proviennent. Cette nécropole a gagné sur l'aire urbanisée à partir de l'Antiquité tardive, période marquée par l'abandon du rempart qui cernait la ville et la rétraction du tissu urbain vers les quartiers les plus orientaux (futur bourg Saint-Sauveur).

◆ Un possible premier lieu de culte chrétien

Le site fut peut-être aussi le premier lieu de culte chrétien que l'historiographie aixoise s'est plu à identifier à l'emplacement de l'actuelle église de Notre-Dame de la Seds. Même s'il n'est connu que d'un Moyen Âge tardif, ce nom de Notre-Dame du Siège pourrait en effet garder le souvenir de l'implantation d'une première cathédrale en ce lieu. L'hypothèse est d'autant moins invraisemblable que la cathédrale reconnue en centre-ville, à l'emplacement de l'actuelle cathédrale Saint-Sauveur, bien datée des années 500, est postérieure d'un siècle au moins à la création de l'évêché d'Aix-en-Provence ce qui oblige à imaginer ailleurs le siège épiscopal originel. La présence sur le site de la Seds d'un premier édifice cathédral expliquerait à la fois les transformations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge et surtout, comme à Saint-Sauveur, la permanence de l'occupation par l'Église de l'essentiel du secteur, puisque la *villa de Turribus* était résidence épiscopale au Moyen Âge.

◆ Au Moyen Âge : la ville des Tours ou de Sainte-Marie des Tours

Entre le VII[e] et le XI[e] s., cette partie de la ville romaine n'est plus occupée que par un semis lâche de domaines ruraux d'où émergent des ruines antiques. C'est à partir du XI[e] s. et durant la plus grande partie du XII[e] s., que se fait jour la ville des Tours [2] (fig. 48).

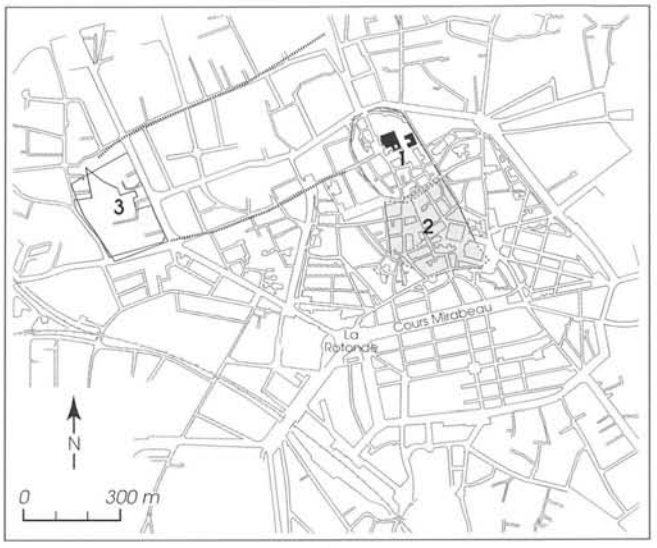

Fig. 48 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Localisation du site de la Seds par rapport à l'emprise supposée de la ville des Tours (n° 3), du bourg Saint-Sauveur (n° 1), de la ville Comtale (n° 2), XI[e]-XII[e] s.

S'y dressait probablement une forteresse autour de laquelle se groupaient des habitations que ne ceignait aucune muraille. Les premiers ouvrages de défense furent, semble-t-il, les retranchements enveloppant la *villa archiepiscopalis*, sans doute à l'occasion de la première guerre baussenque, soit en 1142. Ultérieurement, le conflit entre la famille de Fos et celle de Porcelet pourrait bien avoir été à l'origine des remparts qui entourèrent désormais l'agglomération et la transformèrent en *castrum*. Mentionnés en 1193, ainsi que l'atteste une donation de ferrage faite par Guillaume Pélagal à l'église d'Aix, ils étaient sans doute déjà bâtis en 1188.
Dépeuplée d'abord par la peste noire de 1348, puis dévastée à diverses reprises dans la seconde moitié du siècle, la ville des Tours fut progressivement délaissée, cependant que les conflits pour la succession de la reine Jeanne (1380-1383) et la guerre civile née de la révolte de Raymond Roger, vicomte de Turenne, parachevaient sa ruine. À partir de la fin du XIV[e] s., elle ne fut plus qu'un chantier de démolition.

◆ La campagne de prospection géophysique

La réalisation d'une prospection géophysique, apparue comme un préalable à la reprise des investigations archéologiques sur le site, a été programmée sur la totalité des terrains non construits [3]. A été privilégiée l'utilisation d'une méthode électrique multi-profondeur qui a permis de tracer deux cartographies de la résistivité électrique apparentes : une carte de la résistivité du premier mètre et une carte jusqu'à 2 m de profondeur. Le matériel mis en œuvre comprend un résistivimètre (RM15) couplé à un multiplexeur (MPX-15) de Geos-

1 Voir L. Rivet et collaborateurs, *Enclos de Notre-Dame de la Seds (9 mai-9 juin 1990)* : rapport de sondages archéologiques. 1990 ; *NIL PACA* 1990, 70-72 ; Guyon *et al.* 1998, 28-29 et 34-35.

2 L'essentiel des informations présentées ici sont issues de l'ouvrage publié par Jean Pourrière (Pourrière 1958).

3 Cette opération a été confiée à la société Terra Nova et a été conduite sur le terrain par Laurent Aubry et Éric Barrès.

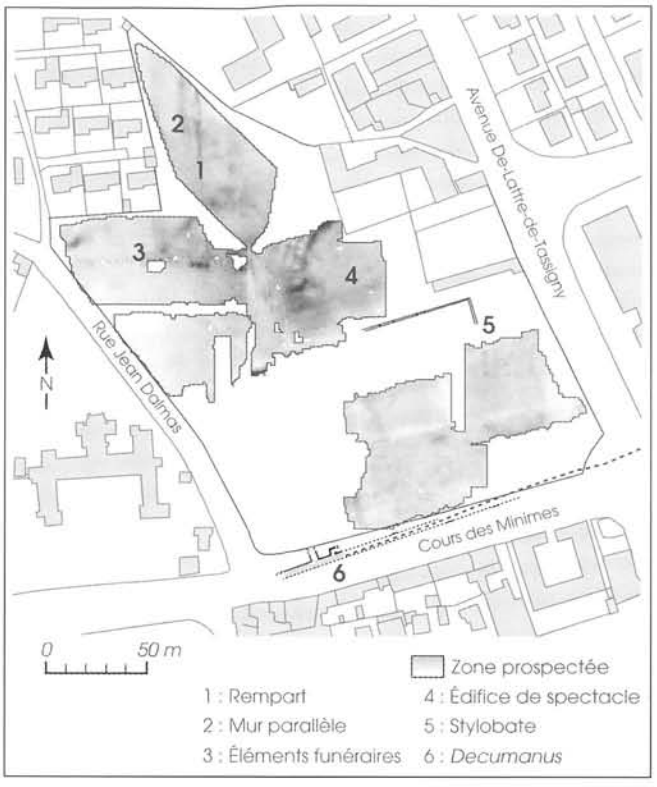

Fig. 49 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Résultats de la prospection géophysique réalisée par la société Terra Nova en 2003.

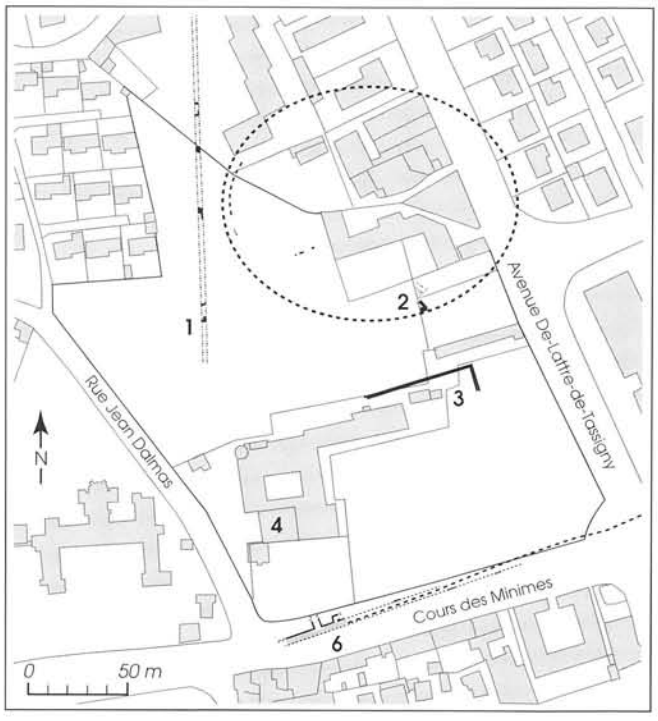

Fig. 50 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Restitution de l'emplacement de l'amphithéâtre proposée par É. Rouard en 1843. 1, rempart antique vu par F. Benoit en 1953-1954 ; 2, localisation des vestiges mis au jour par L. Rivet en 1990 ; 3, vestiges de stylobate mis au jour par É. Rouard en 1843-1844 ; 4, chapelle des sœurs du Saint-Sacrement ; 6, *decumanus maximus* mis au jour par Ambard, Bertucchi et Gassend en 1970.

can Research et un système d'acquisition de données développé par Terra Nova, qui teste la stabilité des mesures avant de les enregistrer.
Afin de cartographier les vestiges avec précision, la prospection électrique a été effectuée selon un échantillonnage métrique, d'une mesure par mètre carré.

Cette campagne de prospection n'a donné de résultats que dans la moitié septentrionale du terrain, sans doute en raison d'une moindre profondeur d'enfouissement des vestiges (fig. 49). Elle a notamment permis de confirmer, à l'ouest, la présence de la fortification antique qui semble bien dépourvue de tours et dont on suit assez clairement le tracé du nord au sud (fig. 49, n° 1).
Extra muros, cette construction semble longée au nord par un mur parallèle qui a été reconnu sur un peu plus de 30 m (fig. 49, n° 2). Plus au sud, apparaissent quelques anomalies se rapportant peut-être à l'occupation funéraire du site durant l'Antiquité (fig. 49, n° 3). *Intra muros,* plusieurs autres anomalies indiquent la présence de constructions accolées au rempart. D'autres constructions sont perceptibles en partie nord-est du site, sans que leur plan puisse être relevé. Il est difficile, en l'état des données, de savoir à quelles périodes réfèrent ces constructions. Époque impériale ou Antiquité tardive, à l'instar de l'habitation qui fut mise au jour par F. Benoit en 1954 ? Il paraît peu probable en revanche de les lier à la période médiévale sauf à considérer que l'urbanisme de la ville des Tours était toujours très fortement tributaire des tracés et/ou des bâtiments antiques.

C'est en fait sur l'édifice de spectacle attendu dans la partie orientale du terrain que la campagne de prospection géophysique a apporté les informations les plus importantes (fig. 49, n° 4). Il est parfaitement attesté par la présence d'une *cavea*. Jusqu'à trois murs concentriques ont en effet été partiellement cartographiés, ainsi que des compartiments quadrangulaires. Au sud de la *cavea*, la prospection a mis en évidence une série d'anomalies linéaires perpendiculaires à sa limite sud. La prospection géophysique seule n'a pu définir de manière définitive la nature du bâtiment, la cartographie de la *cavea* étant trop partielle pour mettre clairement en évidence sa forme, arrondie ou elliptique.
L'emplacement et la disposition de cet édifice se sont en revanche révélés sensiblement différents de ceux qu'avait proposés Robert Ambard dans les années 80 (Ambard 1984, 73 et fig. 44) et que nous avons repris dans l'atlas topographique d'Aix-en-Provence (Guyon *et al.* 1998) (fig. 50). Cet édifice se situe en effet quelque 50 m plus au sud qu'on le pensait jusqu'à présent. Son orientation apparaît d'autre part en cohérence avec les orientations des vestiges mis au jour alentour tels les voies (*decumanus* des Minimes par exemple ou tracé de la rue de la Molle qui reprend très certainement celui d'un *cardo*) ou encore les deux murs stylobates découverts par É. Rouard en 1843, qui répondent à la même organisation.

Enfin, parmi les autres indices du positionnement de l'édifice, compte également le tracé du parcellaire qui dessine, au nord de ce dernier, une ligne courbe.

Reprenant celui d'un ancien chemin qui traversait naguère l'enclos, ce tracé fut sans doute imposé par la présence du bâtiment qu'il contournait. Discernables sur les plans dressés par Esprit Devoux au milieu du XVIII[e] s., les vestiges de la *cavea* sont du reste à l'origine de l'hypothèse de restitution de l'amphithéâtre faite par R. Ambard qui n'a en fait pas bien interprété les données cadastrales.
Ce tracé fixe à l'évidence la limite nord de l'édifice de spectacle qu'il reste maintenant à identifier : amphithéâtre comme il a le plus souvent été dit ou théâtre ? À bien des égards la restitution d'un théâtre apparaît plus satisfaisante, s'il faut bien retenir la localisation des vestiges mis au jour par É. Rouard en 1843, à savoir un mur stylobate et un dallage qui se développent vers le sud (Rouard 1844, 25-33 et pl. 4). Alors que ces vestiges seraient recouverts par la masse supposée de l'amphithéâtre, ils se situent dans le prolongement de celle du théâtre et pourraient témoigner de la présence d'une *porticus post scaenam*.

Les recherches qui viennent de commencer sur le site permettront peut-être de trancher définitivement cette alternative dans les semaines qui viennent.

Nuria Nin
Conservateur du Patrimoine, responsable de la Mission Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

Ambard 1984 : AMBARD (R.) – *Aix romaine, nouvelles observations sur la topographie d'*Aquae Sextiae. Aix-en-Provence : association archéologique Entremont, 1984. 246 p.

Ambard, Bertucchi, Gassend 1972 : AMBARD (R.), BERTUCCHI (G.), GASSEND (J.-M.) – Fouilles d'urgence et découverte du *decumanus* à Aix-en-Provence. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 5, 1972, 31-48.

Benoit 1953 : BENOIT (F.) – Informations archéologiques. *Gallia*, XI, 1953, 107.

Benoit 1954 : BENOIT (F.) – Informations archéologiques. *Gallia*, XII, 1954, 294-299.

Guyon *et al.* 1998 : GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.) – *Aix-en-Provence*. Montpellier : Association de la revue archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 p. (Atlas topographique des villes de Gaule méridionale ; 1) (*RAN*. Supplément ; 30) (Travaux du centre Camille-Jullian ; 23).

Pourrière 1958 : POURRIÈRE (J.) – *La ville des Tours d'Aix-en-Provence : essai de restitution d'une ville morte du Moyen Age d'après des documents inédits*. Aix-en-Provence : la Pensée universitaire, 1958. 180 p. (Collection Archives de Provence ; III).

Rouard 1844 : ROUARD (É.-A.) – *Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1843 et 1844*. Aix-en-Provence : F. Vitalis, 1844. 68 p.

AIX-EN-PROVENCE
Collège de la Nativité

Époque moderne

Situé en limite orientale du centre ancien de la ville d'Aix-en-Provence, le collège privé de la Nativité fait l'objet d'un vaste projet immobilier (fig. 44, 1). Il occupe les bâtiments du second couvent de l'ordre de la Visitation (fig. 51). Installées dans un premier temps dans le quartier Mazarin, les religieuses firent l'acquisition en 1669, d'un terrain au bout de la rue du Boulevard (actuelle rue de l'Opéra) à la jonction du quartier de Villeneuve. Situé contre le nouveau rempart, à la limite du nouvel agrandissement de la ville de 1648, la parcelle était toutefois trop exiguë pour la construction qu'elles envisageaient. En 1670, la communauté religieuse obtint de la ville l'autorisation de reculer le rempart vers l'est, pour disposer de la place suffisante. La construction du couvent de la Visitation d'Aix fut achevée en 1675.
C'est dans ce cadre que la Mission Archéologie a mené deux opérations archéologiques : une campagne de relevés architecturaux d'une salle voûtée située en sous-sol jusqu'alors inconnue et qui appartenait aux bâtiments conventuels modernes ainsi que l'ouverture de trois sondages d'évaluation dans la cour de l'établissement.

◆ La salle souterraine

L'opération archéologique a visé à relever l'architecture de cette salle avant sa destruction, à en définir la

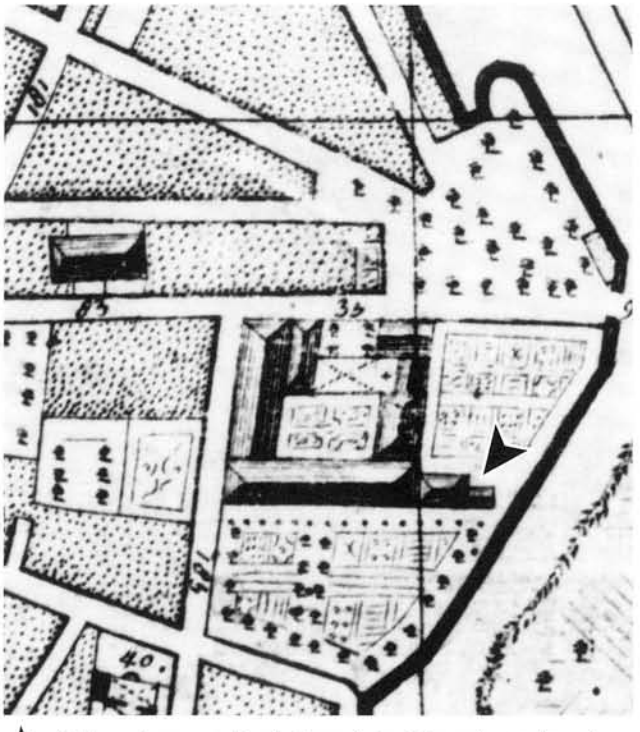

Bâtiments permettant d'accéder à la salle souterraine

Fig. 51 – AIX-EN-PROVENCE, collège de la Nativité. Détail du plan Devoux (1741) : îlot du second couvent de la Visitation.

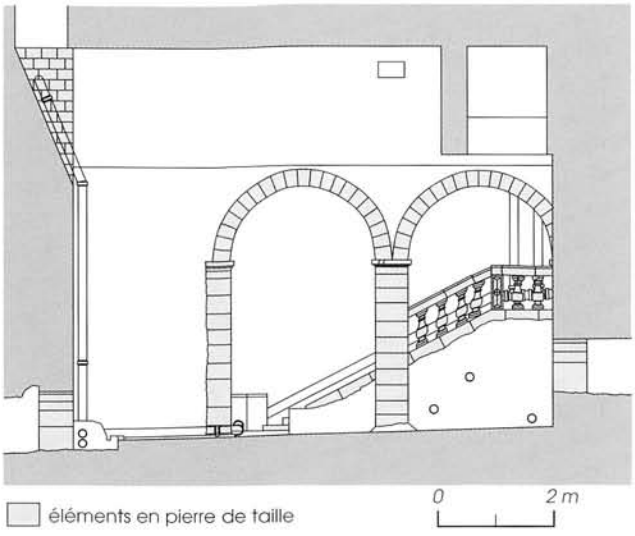

Fig. 52 – AIX-EN-PROVENCE, collège de la Nativité. Relevé de l'escalier et du mur ouest de la salle souterraine (relevé et dessin : B. Sievers, architecte DPLG).

Fig. 53 – AIX-EN-PROVENCE, collège de la Nativité. Escalier desservant la salle souterraine (F. Baussan, SRI DRAC-PACA).

nature et la fonction au sein de l'établissement conventuel ainsi que sa chronologie [1].
Il s'agit d'un espace souterrain situé au sud-est du bâti moderne, dont il est aujourd'hui dissocié. À l'origine, l'accès devait s'y faire depuis un bâtiment annexe accolé à l'est de l'ensemble conventuel et à l'emplacement duquel fut construit dans les années 60 une extension du collège. Malgré sa localisation en sous-sol, l'architecture de cette pièce s'est révélée assez monumentale et inédite pour ce qui concerne les espaces souterrains des couvents aixois : un escalier à balustres, dont une seule volée droite était conservée sur une hauteur de 3 m, permettait d'accéder à une salle souterraine voûtée d'axe nord-sud d'une quarantaine de mètres carrés (fig. 52 et 53). Un réseau de galeries taillées dans le safre y amenait les eaux propres et évacuait les eaux sales.
Modeste par sa longueur et sa largeur (9 m et 5 m), cette pièce s'est révélée remarquable par sa hauteur qui atteint près de 7,70 m sous voûte et aussi par l'emploi de matériaux de qualité dans la construction des principaux éléments qui la composent, escalier, voûtes et piliers (pierre de taille extraite des proches carrières de Bibémus).

Si l'enquête scripturaire et les observations menées dans la salle souterraine n'ont pas permis de déterminer la fonction de cet espace, elles en ont néanmoins précisé la chronologie. L'utilisation de la pierre de taille pour la construction de l'escalier, les arches et l'accès des trois galeries, a permis d'établir la contemporanéité de ces éléments.
La comparaison du plan du second couvent de la Visitation avec le *Coutumier* des Visitandines, figurant l'organisation idéale des bâtiments de l'ordre religieux, a de plus révélé que l'établissement aixois en était fortement inspiré. Y est représenté un corps de bâtiments figurant les communs menant à une salle souterraine et inclus dès l'origine dans le programme architectural de l'ordre. On peut donc supposer que cet ensemble de bâtiments annexes qui permettait d'accéder à la salle souterraine existait dès 1671, date de construction de l'établissement religieux et présent sur les plans de la ville d'Aix jusqu'à une période récente.

◆ Les sondages d'évaluation

Les sondages menés dans la cour de l'établissement ont mis en évidence au-dessus du substrat un niveau de terre d'une épaisseur de 0,60 m qui caractérise un terrain ouvert, libre de construction et vraisemblablement dévolu à la culture durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Mérite d'être relevée la présence dans le sondage 2 d'une rupture dans le substrat sous la forme d'un creusement, fosse ou fossé qui n'a pu être daté. On note systématiquement au-dessus, sur une épaisseur de 2 à 3 m, d'importants remblais correspondant à l'aménagement du site en terrasse pour la construction du couvent au XVII[e] s.

Claire Auburtin
Mission Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

1 Balthazar Sievers architecte DPLG, a assuré les relevés ; Françoise Baussan, photographe au SRI DRAC-PACA, a réalisé une campagne photographique.

ALLAUCH
Massif du Garlaban, grotte de la Baume Sourne

Située à 600 m d'altitude dans le massif d'Allauch, la Baume Sourne domine au nord le grand vallon de Passe-temps. C'est une vaste salle d'environ 1200 m^2 dont l'entrée, jadis fort étroite, est orientée vers le sud. Cette grotte a connu diverses fouilles anciennes et principalement celles menées par Max Escalon de Fonton dès 1936 (Escalon de Fonton 1950). Jean Courtin en 1974 s'appuyant sur ces travaux peut alors établir une stratigraphie qui, sur 5 m, distingue six couches parmi lesquelles la couche III rattachée au Chasséen sous la couche II attribuée au Chalcolithique (Courtin 1974, 118-119).

En 1970-1971 M. Escalon de Fonton avait utilisé de gros moyens mécaniques pour tenter de découvrir d'éventuels vestiges épipaléolithiques ou mésolithiques, sous le remblai post-würmien qui scellait alors, en majeure partie, le grand porche. Mais le remblai étant stérile, les fouilles ont été abandonnées et, en1997, l'entrée artificielle a été en partie remblayée pour tenter de redonner à la grotte son aspect originel.

En 1992, Jean-Luc Grasset, mon fils, poursuivant ses recherches sur les gravures rupestres attribuables aux bergers du XIX^e s., a découvert dans la Baume Sourne une fine gravure schématique linéaire d'un anthropomorphe arbalétiforme [1]. Et en 2002, alors que nous relevions gravures et peintures pour achever ses travaux, nous avons découvert l'existence d'un véritable sanctuaire chalcolithique.

◆ Les peintures

La situation des peintures, à 35 m de l'entrée originelle, placées dans une quasi-obscurité, en fait un sanctuaire profond, position originale par rapport à la majorité des cavités recelant des peintures de même époque et partagée seulement avec quelques grottes comme celle de l'Église dans les gorges du Verdon ou encore celle de l'Ermite en Ariège.

Tout amène à penser qu'il s'agit bien d'un sanctuaire décoré de manière homogène et par un petit nombre d'artistes voire même par un seul qui a su concevoir, organiser et réaliser un ensemble d'environ quatre-vingt-quinze éléments. Une cinquantaine de sujets ou motifs bien « lisibles » ou reconnaissables s'inscrivent tous dans une thématique bien connue, quoique exprimée souvent de manière originale. La grande fresque qui les regroupe s'étale sur 15 m et dénote une organisation judicieuse des compositions selon les groupes ; panneaux et volets ont été aménagés en tenant compte de la structure, de la texture naturelle de la paroi de la grotte et du relief de celle-ci. Deux sujets sont particulièrement remarquables : l'anthropomorphe masculin aux bras tendus terminés par trois doigts (fig. 54) ainsi que la série de fers à cheval entrelacés (fig. 55).

Fig. 54 – ALLAUCH, massif du Garlaban, grotte de la Baume Sourne. Anthropomorphe masculin (B. Grasset).

Répartition de l'ensemble des signes

Signes masculins (56,84 %)	
Punctiformes	37
Bâtonnets	9
Anthropomorphes	8
Signes féminins (35,78 %)	
Fers à cheval	24
Cruciformes	8
En flèche	2
Divers (7,36 %)	
Plages	3
Soléiformes ?	2
Tracés digitaux	2

◆ Conclusion

Cette découverte, après celle des abris ornés du Pin de Simon à Gémenos, puis de ceux du Grand Vallon à Roquevaire, permet donc d'apporter une nouvelle contribution à la connaissance de l'art rupestre postglaciaire et particulièrement chalcolithique de notre région provençale et surtout des proches environs orientaux de Marseille.

Bernard Grasset
Éducation nationale

1 Voir *BSR PACA* 1992, 115.

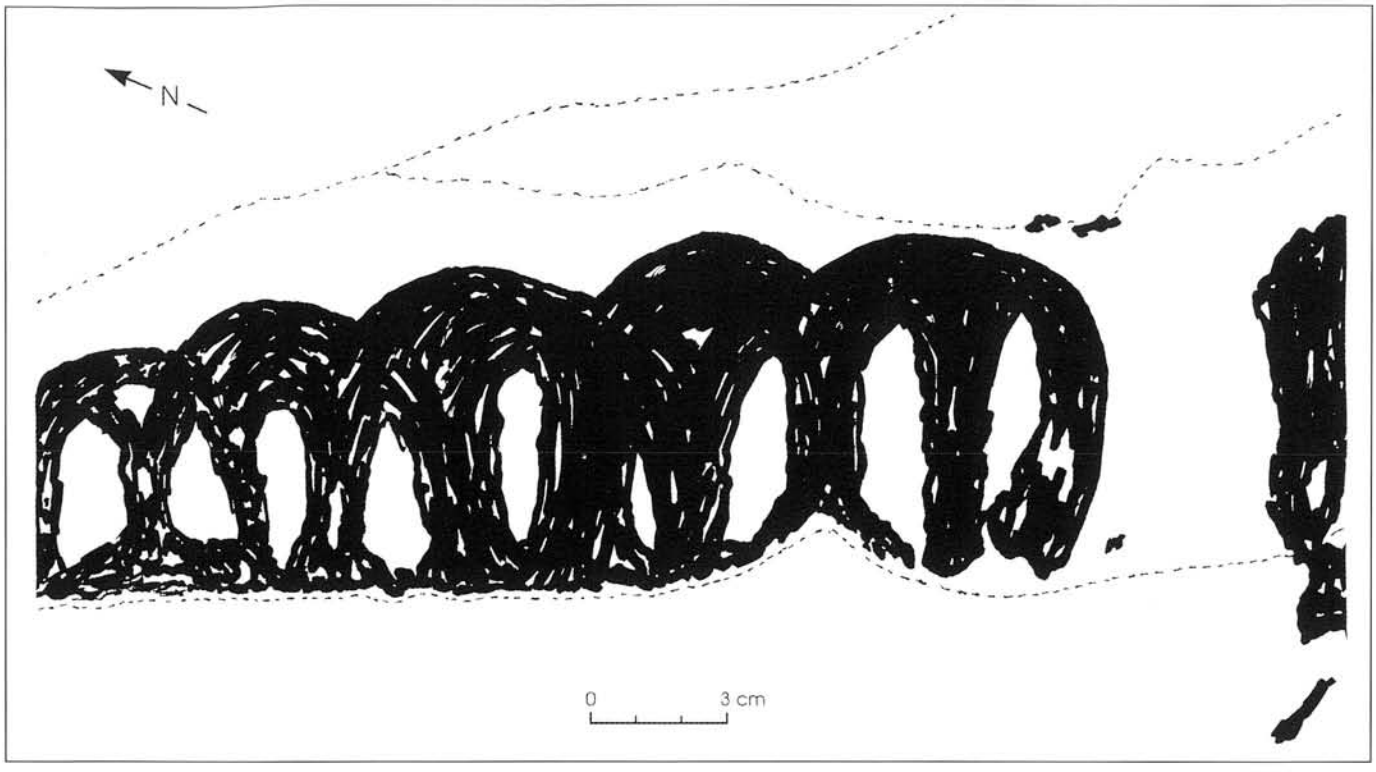

Fig. 55 – ALLAUCH, massif du Garlaban, grotte de la Baume Sourne. Série de fers à cheval entrelacés (B. Grasset).

Remerciements : C'est pour moi un grand privilège d'avoir pu bénéficier de l'aide et de la précieuse collaboration de mes amis Claude Coutton, Toni Prima (photographe), ainsi que de mes deux fils Jean-Luc et Philippe. À ceux-ci, j'adresse un grand merci et tiens à témoigner ma profonde reconnaissance, qui vont également l'un et l'autre aux représentants, élus ou chefs de service, de la municipalité allaudienne qui ont toujours manifesté intérêt, compréhension et soutien à mon égard et envers la tâche entreprise.

Courtin 1974 : COURTIN (J.) – *Le Néolithique en Provence*. Paris : Klincksieck, 1974. 359 p. (Mémoires de la Société préhistorique française ; 11).

Escalon de Fonton 1950 : ESCALON DE FONTON (M.) – Fouilles dans la Baume Sourne, massif d'Allauch, Marseille. *Revue d'études ligures*, 1-3, 1950, 73-85.

Haut-Empire

ARLES
Île des Sables

Il y a près de vingt ans s'achevait, dans le quartier de Trinquetaille, une surveillance de travaux d'un grand intérêt. Cette opération, baptisée « Île des Sables » en raison de la proximité de l'île éponyme, se déroulait en 1990 et était menée par une équipe AFAN placée sous la direction de Muriel Vecchione [1].

Au cours de cette intervention, les archéologues furent amenés à ouvrir deux longues tranchées, larges de 3 m, dont la seconde (dite tranchée B), étirée sur 160 m depuis le bas-côté ouest de la rue Gaston-Tessier jusqu'à la rive droite du Rhône, fut exceptionnellement riche en découvertes originales. Le creusement de cette impressionnante saignée permit de découvrir une succession de murs et de « bassins » dont l'orientation était conforme à celle de structures antiques repérées à la fin du XIX[e] s. Elle mit surtout en lumière l'existence de spectaculaires alignements d'amphores – interprétés tout d'abord comme des aménagements de berges – ainsi qu'un dépotoir exclusivement composé d'un type de conteneurs très particuliers destinés au transport d'une substance chimique non moins particulière, indispensable aux teinturiers et aux tanneurs : l'alun.

Afin de préciser la localisation, comme la nature, de ces vestiges trop rapidement aperçus, une nouvelle expertise [2] a été entreprise en mars 2003.

1 Voir *NIL PACA* 1990, 75-76.

2 Elle a réuni le Centre Camille-Jullian, le Musée de l'Arles et de la Provence antique et l'Université de Provence.

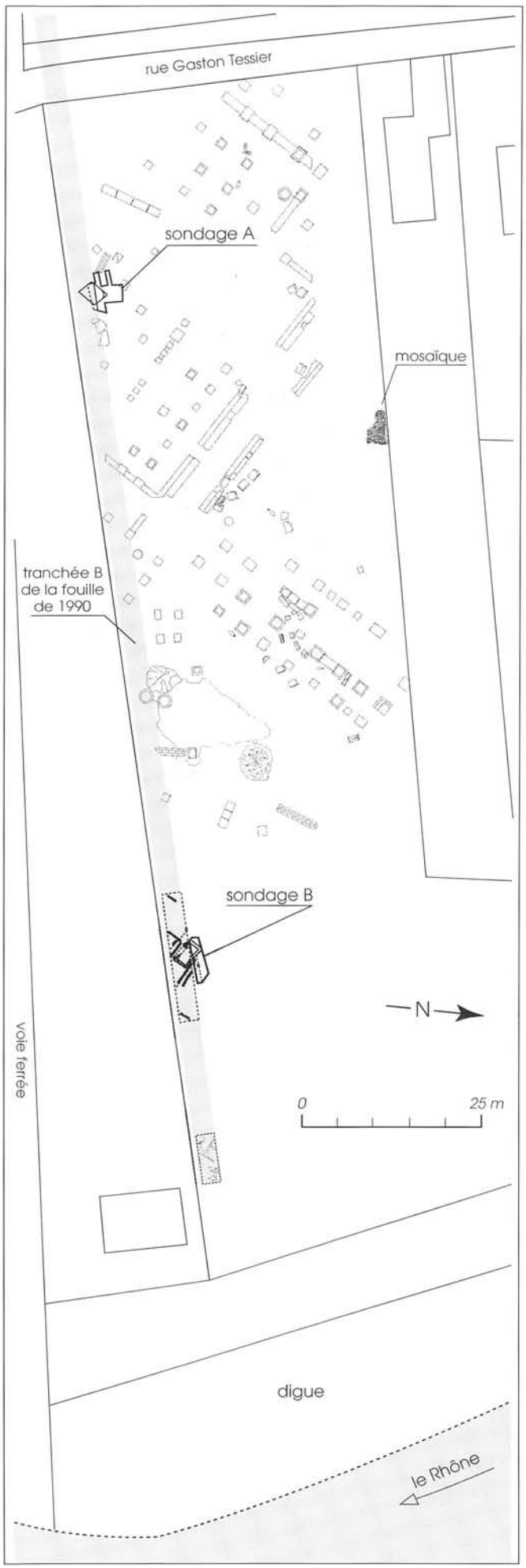

Le but premier de l'opération était de situer sur le plan cadastral actuel (fig. 56) les découvertes de 1990. Pour cela, deux sondages (A et B) ont été ouverts aux deux extrémités supposées de la tranchée B. Le sondage A, à l'ouest, a recoupé le dépotoir d'amphores à alun ; le sondage B a permis de compléter le plan des « aménagements de berges » précédemment exhumés. Les deux sondages autorisent désormais un positionnement précis de l'ensemble des structures vues par Muriel Vecchione.

Le sondage A a permis de préciser les circonstances du rejet des amphores à alun. Ces conteneurs relevant de deux types, l'un originaire de l'archipel éolien, l'autre de l'île de *Melos* (Milo), ont été brisés puis mis à l'écart dans une vaste fosse rectangulaire (un bassin planchéié ?), durant la dernière décennie du I^er^ s. av. n. è. au plus tôt. Dans l'emprise du sondage, on recense une amphore de Melos pour quatre amphores de Lipari et un nombre minimum de quarante-neuf objets. Si l'on admet que le bassin (?) était comblé de façon homogène, celui-ci renfermait à l'origine plus de trois cents amphores à alun.

Le sondage B a révélé la suite des aménagements mis au jour en 1990 : deux rangées d'amphores parallèles espacées d'environ 50 cm, appuyées contre l'extérieur du mur d'un petit bassin (?). La fouille de cette année a permis de définir la durée d'utilisation de cet ensemble, qui n'avait pas été précisée lors de la précédente campagne. L'étude du mobilier céramique a montré que l'aménagement des alignements d'amphores et la construction du muret remontaient au I^er^ s. av. J.-C. Ces structures sont utilisées au moins jusqu'à la fin du I^er^ s. ap. J.-C., période à partir de laquelle l'intérieur du « bassin » est comblé. Si nous avons proposé d'identifier la structure bâtie à un bassin, la fonction des rangées d'amphores demeure mystérieuse. À titre d'hypothèse, nous proposons d'y voir un système original de fondation adapté à des sols instables. L'étude de la nature du milieu viendra sanctionner cette possibilité.

En l'état des recherches, la nature des structures observées dans l'emprise de la parcelle reste incertaine. La présence d'un énorme dépotoir d'amphores à alun, le grand nombre de bassins recensés sur le site plaident toutefois en faveur de l'existence en ce lieu, entre la seconde moitié du I^er^ s. av. n. è. et le II^e^ s., d'un vaste quartier artisanal dont tout, ou presque tout, reste encore à découvrir.

Cécile Allinne *, Philippe Borgard **, Jean Piton ***
* Doctorante, université de Provence
** UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian
*** Musée de l'Arles et de la Provence antique

Fig. 56 – ARLES, île des Sables. Proposition de localisation sur plan cadastral du plan des vestiges mis au jour lors de la construction de la voie ferrée à la fin du XIX^e^ s. ; de la tranchée B de l'opération de 1990 (fouilles M. Vecchione) ; des sondages effectués en avril 2003 (sondages A et B) (relevés : F. Chardon et V. Dumas ; DAO : J. Brémont, E. Devidal et C. Allinne).

ARLES
Rue du Séminaire, 6

Des travaux de dégagement dans la cave d'un immeuble, en vue de la transformer en une salle de massage à intégrer dans un hammam voisin, ont conduit à la mise au jour fortuite de plusieurs murs antiques traversant cet espace. Cette découverte a nécessité une rapide intervention archéologique : dans un premier temps, nettoyage et relevé des vestiges apparents, puis trois sondages d'ampleur très limitée étant donné le peu de place disponible.

L'état le plus ancien observé est formé par deux pierres de taille, liées au mortier, dont la surface est arrondie (fig. 57, 8). L'interprétation de cette construction soignée, qui est apparue au fond d'un sondage, reste énigmatique. Quant à sa datation, un *terminus ante quem* est donné par une couche argileuse et charbonneuse, qui couvre ces pierres et qui peut être datée du dernier quart du I^er^ s. av. J.-C.
Après le remblaiement de cette construction, l'espace est occupé par un ensemble de plusieurs murs parallèles et perpendiculaires, assez larges (0,80 m), montés en pierres assez grandes et mal équarries, liées au mortier (murs 3 à 6).

Le mur nord-sud est coupé au sud par l'aménagement d'un égout perpendiculaire, de direction sud-ouest/nord-est, large de 0,60 m, dont le fond, situé vers 5,40 m NGF, est fait de tuiles. L'égout, dont les deux parois (fig. 57, 1 et 2) font également 0,60 m de large chacune, avait une profondeur de 0,87 m. Il était recouvert d'une dalle plate en pierre froide conservée en coupe dans le mur oriental de la cave (fig. 58). La construction de cet égout est probablement intervenue à la fin du I^er^ s. ou au début du II^e^ s. La fouille de son remplissage montre qu'il était complètement rebouché vers la fin du III^e^ s.

Cet égout ainsi que les murs antérieurs sont arasés pour la construction d'un autre égout, dont il ne reste que les dalles du fond (7). Des traces sur celles-ci montrent que les parois, sans doute également des dalles posées de chant, avaient une largeur de 10 cm en moyenne. La céramique récupérée au moment du démontage de deux de ces dalles date sa construction de la première moitié du V^e^ s.

Marc Heijmans
CNRS

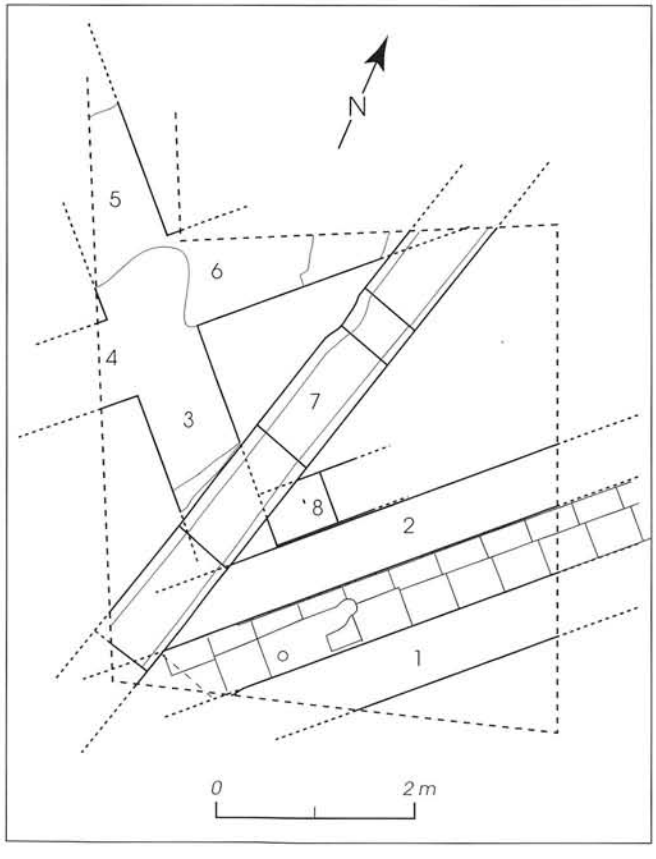

Fig. 57 – ARLES, rue du Séminaire, 6. Plan schématique des vestiges (M. Heijmans).

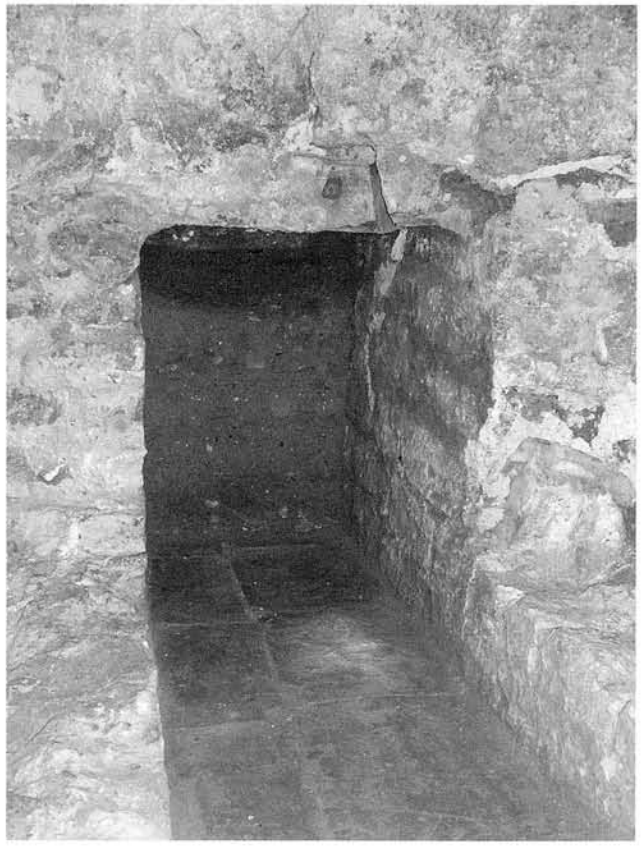

Fig. 58 – ARLES, rue du Séminaire, 6. L'extrémité orientale de l'égout du Haut-Empire (M. Heijmans).

ARLES
Chemin des Muraillettes

Antiquité tardive

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un immeuble, « Le Clos des Capucins », localisé dans l'emprise du cimetière des Alyscamps.
Le terrain, bordé au nord et nord-est par des escarpements rocheux, a permis la mise au jour d'un large et profond talweg orienté nord-ouest/sud-est. Son colmatage présente des niveaux de limons argileux, chargés de céramiques de l'Antiquité tardive. L'ensemble de la parcelle a fait l'objet de remblaiement au début de l'époque moderne avant d'être aménagé en jardin lors de l'installation du couvent des Capucins. Les tranchées ayant été inondées lors des pluies du 22 septembre, l'exploitation scientifique n'a pas pu être effectuée.

Frédéric Raynaud
INRAP

ARLES
Chemin des Minimes

Indéterminé

Le diagnostic réalisé préalablement à la construction d'immeubles a concerné l'ancien jardin de la maison du directeur, au sud des ateliers SNCF, dans l'emprise du cimetière des Alyscamps.
Le terrain investi correspond à deux secteurs distincts. Au sud, le versant s'inclinant vers le sud-est présente un relief très accidenté laissant apparaître de larges affleurements du rocher ; seuls les creux et les fissures ont piégé un peu de sédiment. Chargé d'éclats de calcaire provenant de l'altération du rocher, celui-ci n'a permis le développement que d'une végétation rare et clairsemée. Aucun aménagement anthropique n'a pu être observé dans ce secteur. Ce relief a été occulté par des alluvions déposées entre la fin du XVIII^{e} s. et le début du XIX^{e} s.
Au nord-est, l'inclinaison du rocher observée dans la partie orientale de la tranchée appartient au contexte riverain de la voie antique et médiévale, sans qu'il soit encore possible d'en interpréter la nature, fossés en bords ou dénivellation naturelle.
L'observation des plans anciens révèle, au nord de l'emprise, de nombreuses limites parcellaires sinueuses conditionnées par le relief.

Frédéric Raynaud
INRAP

ARLES
Saint-Césaire

Antiquité tardive — Moyen Âge

Le diagnostic archéologique effectué dans le cadre de la rénovation de l'enclos Saint-Césaire, avant sa transformation en médiapole, a permis la découverte du chevet orienté d'une église monumentale paléochrétienne (fig. 59 et 60).

L'abside principale est constituée par un mur présentant un parement extérieur polygonal, à sept pans, et un parement intérieur curviligne déterminant un hémicycle de 9,80 m de rayon, soit une ouverture nord-sud de 19,60 m dans l'œuvre et une profondeur est-ouest de 10,50 m, suivant un plan légèrement outrepassé. Elle s'ouvre sur un espace délimité par deux murs qui constituent la limite orientale de la nef, observée sur une longueur de 34,70 m et qui peut être estimée à au moins 36,25 m.
L'espace intérieur est aménagé par une abside secondaire de plan semi-circulaire, de 4,75 m de rayon intérieur et 6,60 m de rayon extérieur. L'extrémité occidentale du mur, large de 1,85 m, est constituée par une maçonnerie de moyen appareil, en blocs de calcaire dont seule la première assise est conservée. Les arêtes supérieures des blocs sont rabattues pour former un chanfrein renversé, portant sur toute la périphérie. Cet élément devrait correspondre à la base méridionale de l'arc triomphal surmontant l'ouverture de l'abside, comportant sur sa face une base de pilastre ou de jambage de piédroit. L'espace péri-

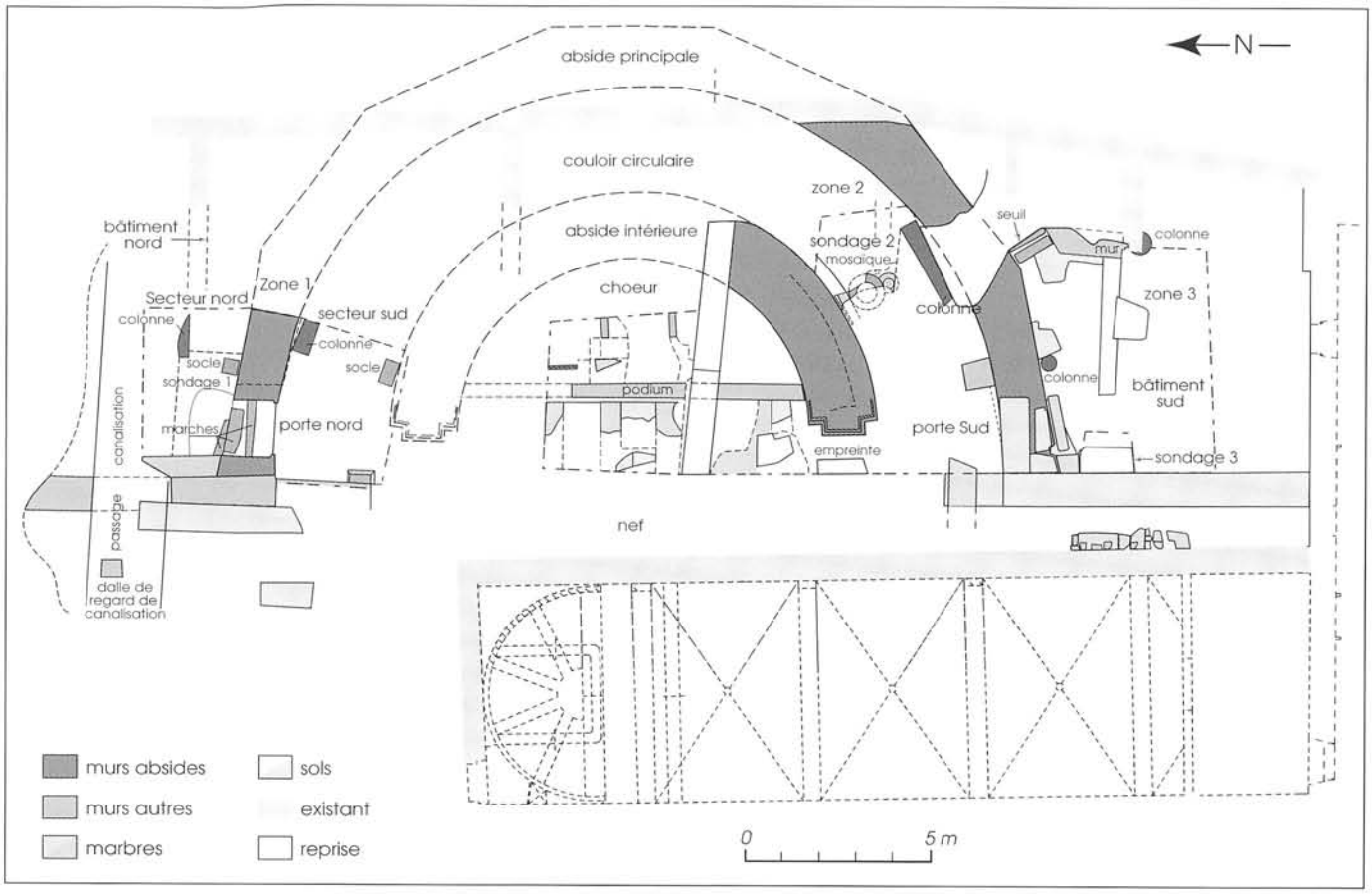

Fig. 59 – ARLES, Saint-Césaire. Plan d'ensemble (F. Raynaud, d'après fond de plan Atelier F. Seigneur).

phérique entre les deux absides forme un couloir semi-circulaire dont le sol est décoré d'une mosaïque polychrome à décor complexe et probablement de pavage de marbre à l'ouest. Deux portes sont symétriquement disposées aux angles occidentaux.

Un mur podium limite l'espace central de l'abside intérieure à un hémicycle segmentaire s'étendant sur 9,05 m pour une profondeur de 3,35 m, soit une superficie de 61,4 m^2. Le sol, surélevé de 0,40 m par rapport aux zones extérieures, présente un revêtement de marbre qui s'organise autour d'un élément privilégié, centré au milieu de l'abside intérieure qui devrait être l'autel, précédé d'un dallage de grandes plaques alors que la périphérie est constituée d'un pavage de carreaux sur la pointe. L'abside intérieure correspond à un chœur liturgique où la célébration est mise en scène dans un décor recherché. Il n'est, pour l'instant, pas envisageable de restituer la structure du mur périphérique – stylobate, mur-bahut ou base de voûte – et il est impossible d'évaluer si cet aménagement correspond à l'état initial de l'édifice. Le mur podium conserve des plinthes et une plaque de revêtement pariétal de marbre et surmonte un espace à l'avant du chœur, compris dans l'abside principale, dont le sol est constitué d'un dallage de marbre.

Fig. 60 – ARLES, Saint-Césaire. Vue du chevet de l'église F. Raynaud).

Les portes de l'abside principale donnent accès à des bâtiments au nord et au sud de l'abside présentant plusieurs états de construction. Ces espaces conservent des élévations de 1,90 m au nord et au moins 1,70 m au sud ainsi que des bases et des colonnes en place. L'édifice paraît avoir fait l'objet d'une récupération systématique des matériaux de la superstructure. Les couches de démolition renferment de nombreux éléments architectoniques de qualité. La céramique recueillie dans ces niveaux correspond à l'Antiquité tardive (V^e^-VII^e^ s.).

Les textes anciens permettent de proposer l'identification de cette église comme étant la basilique principale du groupe cathédral. Sa datation ne devrait pas être antérieure au milieu du IV^e^ s. et, si le transfert du siège épiscopal dans l'église Saint-Étienne précédant l'actuelle métropole Saint-Trophime est attesté au début du V^e^ s., l'église découverte et les bâtiments de l'évêché ont pu subsister et correspondre au site d'installation de la communauté monastique des moniales de Saint-Césaire, au début du VI^e^ s.

Le bâtiment (XIX^e^ s.) de l'ancien hospice conserve l'élévation d'un mur attribuable à un grand bâtiment des XII^e^-XIII^e^ s. (petit appareil réglé et baie à couverture en plein cintre, ornée de peintures murales), vestige du couvent médiéval.

Frédéric Raynaud *,
en collaboration avec Marc Heijmans **
* INRAP
** CNRS

Moyen Âge

ARLES
Léproserie Saint-Lazare

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé sur les élévations et dans le sous-sol de l'ancienne léproserie Saint-Lazare d'Arles, préalablement à sa rénovation, ont mis en évidence trois états principaux d'aménagements. Aucun niveau antique n'a été observé. Le substrat présentait des larges affleurements rocheux calcaires, affectant une surface accidentée où du limon ocre orangé a été piégé dans les cavités.

Un bâtiment médiéval est caractérisé par son moyen appareil à joints vifs ; il correspond à un rez-de-chaussée et un étage. La façade méridionale est conservée sur une hauteur de 6 m et s'étend sur une longueur de 12 m. La largeur du bâtiment n'a pas été reconnue. L'accès au rez-de-chaussée s'effectue par une porte à arcade plein cintre, localisée dans l'angle sud-ouest de l'édifice. Une inhumation en pleine terre a été observée contre le parement extérieur du mur occidental.

Postérieurement, un bâtiment rectangulaire (7,40 m x 7,10 m) est accolé sur la partie orientale du mur de façade méridional. Il présente une maçonnerie de grand appareil de blocs à joints maigres. S'élevant sur une hauteur de 10 m, il présente un niveau de rez-de-chaussée, dont le sol paraît enfoui à plus de 1 m sous le sol actuel, et deux étages.
Le bâtiment médiéval a été transformé après une importante phase de destruction et ses vestiges englobés dans la construction du corps de bâtiment nord (24 m x 12 m). Cet édifice présente une maçonnerie de moellons de différents calcaires et de blocs, liés à joints gras. Au rez-de-chaussée, la façade méridionale est percée d'une porte à linteau à accolade et d'une fenêtre et, à l'étage, d'une porte à encadrement chanfreiné et d'une croisée à meneau.
L'aile occidentale présente le même type de maçonnerie ; les deux bâtiments, probablement contemporains, sont reliés par un portique à deux arcs en anse de panier. Long de 25 m et large de 5,50 m, le bâtiment occidental conserve son niveau de rez-de-chaussée, son pignon sud et sa façade occidentale. L'espace intérieur est subdivisé par des murs de refend. Au rez-de-chaussée, la pièce centrale s'ouvre sur l'extérieur par une porte à arc plein cintre faisant face à une grande arcade donnant sur la cour centrale. Le mur de refend nord est percé par une porte à linteau sur coussinets. Plusieurs baies d'origine sont conservées : petites fenêtres carrées à encadrement chanfreiné, au rez-de-chaussée, et fenêtres à traverse et allège, à l'étage.

Au XVII^e^ s., un programme architectural comprend l'édification d'un nouveau bâtiment à l'est, la réfection de l'étage de l'aile ouest et, en 1628, l'édification de la galerie du portique. Quelques années après, la léproserie est associée à l'hôtel-Dieu qui y héberge les enfants abandonnés avant de la vendre à des particuliers.

La léproserie Saint-Lazare est mentionnée dès la fin du XII^e^ s. ; elle existait peut-être antérieurement.
À l'origine associée à l'église prieurale de Notre-Dame de Bellis, le vocable de Saint-Lazare apparaît au XV^e^ s., alors qu'une chapelle sous cette titulature est édifiée. Grâce à des représentations iconographiques montrant le clocher, elle est localisable dans le corps de logis nord. Cette institution se particularise par sa pérennité ; si, d'une manière générale, les léproseries périclitent et disparaissent à la fin du Moyen Âge, Saint-Lazare d'Arles héberge des lépreux jusqu'à la fin du XVII^e^ s. De ce fait, de nombreux documents d'archives d'époque moderne nous renseignent sur l'organisation et la vie quotidienne de cette institution.

Frédéric Raynaud
INRAP

ARLES
Palais archiépiscopal

L'opération programmée menée en 2003 sur le palais archiépiscopal d'Arles constitue le deuxième et dernier volet d'une étude des élévations de cet imposant édifice articulant le quartier cathédral médiéval de la ville [1]. Il s'agit d'une campagne de relevés qui – en raison de l'importante superficie des façades – a été réalisée à partir de photographies redressées [2].
L'opération de 2002 avait concerné la première extension gothique, de la tour dite « de Gioffredi » (composante du palais roman) vers l'est où l'aile rejoint une seconde tour.
Elle a permis de définir les trois phases principales de construction de cette première aile gothique :

- dans un premier temps, au XII^e ou au XIII^e s., construction d'une tour carrée, probablement liée à l'enceinte réduite ;
- ensuite, dans le premier quart du XIV^e s., construction de la plus grande partie de l'aile, reliant les deux tours préexistantes ;
- puis, du deuxième quart ou du milieu du XIV^e s., phase de remaniements de cette aile, concernant surtout les niveaux.

L'opération 2003 s'est intéressée à l'aile construite à partir de la seconde tour vers le sud, jusqu'à l'actuelle rue du Cloître.

Aujourd'hui à trois niveaux, cette aile à l'origine en comportait quatre. Elle est plus large que la deuxième tour qu'elle enveloppe et ses façades ouest, sud et est sont en grande partie visibles (fig. 61 et 62). La façade occidentale donnait sur les jardins de l'archevêque et la façade méridionale sur la rue des Chanoines.
Au premier niveau, les façades méridionale et orientale sont bâties avec des assises régulières de moellons équarris. Il s'agirait d'un bâtiment préexistant, dont l'extension vers l'ouest n'est pas connue, et qui a été partiellement remployé et intégré dans cette dernière aile gothique. La façade occidentale, elle, est construite en moyen appareil et ouvrait vers les jardins par deux larges portes couvertes d'arcs brisés à claveaux.
Les trois niveaux supérieurs sont plus homogènes, étant construits en moyen appareil sur les trois façades visibles (le même que le rez-de-chaussée de la façade ouest). Ces niveaux étaient éclairés par des fenêtres couvertes de linteaux délardés en arcs brisés (deuxième et troisième niveaux de la façade occidentale) et de petites baies carrées ou rectangulaires chanfreinées (dans les trois niveaux supérieurs à l'est et à l'ouest).

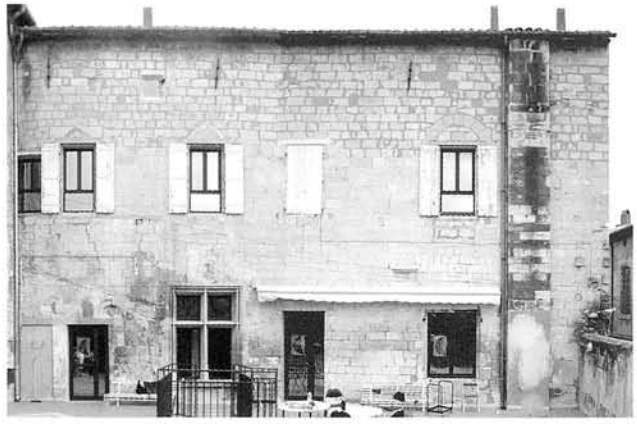

Fig. 61 – ARLES, palais archiépiscopal. Façade occidentale de l'aile orientale (C. Hussy).

Fig. 62 – ARLES, palais archiépiscopal. Façade orientale de l'aile orientale (V. Eggert).

Côté rue, la façade méridionale ne conserve que deux ouvertures très étroites, sortes de meurtrières, servant non tant pour la défense que symboliquement et/ou pour éclairer un espace de circulation. La façade orientale a conservé un conduit de cheminée, bâti dans les mêmes assises que le parement extérieur, avec au sommet, la souche coiffée d'un mitron composé de deux conduits d'évacuation pour la fumée. Cette façade a également conservé un chéneau en pierre.

L'état de la mense canoniale rédigée en 1340 apporte une précieuse information pour la datation de l'aile. Le texte évoque le tinel neuf, qui confronte la rue des Chanoines, la maison du prévôt et l'*hospicio archiepiscopali*. La partie du palais ainsi délimitée correspond à cette aile. En croisant les données textuelles avec des observations stylistiques, on peut situer la construction de la deuxième aile gothique dans la première moitié du XIV^e s. voire, en précisant, le deuxième quart du siècle, c'est-à-dire après la construction de la première aile gothique.

1 Voir *BSR PACA* 2002, 92-93.

2 Le relevé topographique a été fait par Françoise Laurier (Centre archéologique du Var), les photographies ont été prises et redressées par Michel Olive et Christian Hussy (SRA DRAC-PACA), le relevé à partir des photographies et l'étude ont été faits par Vanessa Eggert (doctorante).

Le travail sur les élévations a été complété par une recherche en archives. Des inventaires du mobilier du palais en 1418 et en 1421 [3] ont permis de restituer les espaces du palais dévolus au logement ou à la réception et leur mobilier. Les inventaires ont permis aussi de rendre compte du niveau de vie mené dans le palais, relativement humble pour un palais de cette ampleur. Un document précieux a permis de connaître le palais avant les importantes transformations des XVII[e] et XVIII[e] s. et de compléter sa restitution : le procès-verbal des biens de l'archevêché en 1616 par Monseigneur Gaspard de Laurens [4].

L'étude du palais participe à la connaissance du quartier cathédral, contribuant à la lecture de son évolution. La palais médiéval a en effet modelé toute la partie sud du quartier et a défini le tracé de la rue des Chanoines. Le palais a été fréquemment modifié et remis au goût du jour au cours de son histoire, et son origine médiévale a été quelque peu oubliée derrière son imposante façade antérieure du XVIII[e] s.

Vanessa Eggert
Doctorante CNRS-LAMM

3 Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 402 E 32 (1418).

4 Fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles, ms. 138 (1616).

Âge du Fer II, Gallo-romain

EYGUIÈRES
Saint-Pierre de Vence 1

Haut Moyen Âge

Cette deuxième année de fouille programmée [1] avait pour objectif principal la poursuite de l'étude des occupations antérieures à la grande *villa* du IV[e] s. Le sondage ouvert en 2002 a été étendu dans la cour intérieure de l'édifice tardif où des structures des II[e]-III[e] s. avaient été ponctuellement entrevues lors des campagnes précédentes.
La fouille, portant sur une superficie de 30 m^2, a mis au jour les vestiges d'un bâtiment dont l'arase des murs conservés est située en moyenne à 0,50 m sous les niveaux d'occupation et de circulation de la *villa* tardive. Cet édifice totalement ouvert à l'est, dont seule la moitié méridionale semble avoir été dégagée, présenterait en plan la forme de deux U emboîtés. Mis en place à la fin du II[e] - début III[e] s. dans des niveaux de la fin de l'âge du Fer, il disposait d'une toiture en tuiles. La partie centrale (le petit U), ne comportant pas de murs en élévation, correspondait à une structure basse ne dépassant que de quelques centimètres le sol de la bâtisse. Les murs bien appareillés sont constitués par une alternance de petites lauses de calcaire et de tuiles plates surmontées par des dalles sciées de molasse des Baux dont certaines se trouvaient encore en place. L'épaisseur d'une dalle d'angle, plus importante que les autres, montre qu'elle devait servir de support à une colonne pouvant soutenir une toiture appuyée sur les murs extérieurs formant le grand U. La partie centrale comportait un plafond à caissons décorés de fresques (fig. 63).

Ce dégagement partiel ne permet pas de présenter de conclusions définitives quant à la fonction de l'édifice primitif. S'agit-il d'un *atrium* avec *impluvium* central tétrastyle s'articulant avec une *villa* primitive qui reste encore à découvrir ou bien d'un temple rural à plan centré, ouvert à l'est, avec aire cultuelle centrale et péribole limité par les murs extérieurs ? La question reste posée.

La fouille a montré que, dans le courant du III[e] s., le bâtiment a perdu sa fonction d'origine avec la mise en place de cloisonnements internes, ménageant ainsi de nouveaux espaces dont la destination ne peut être précisée.

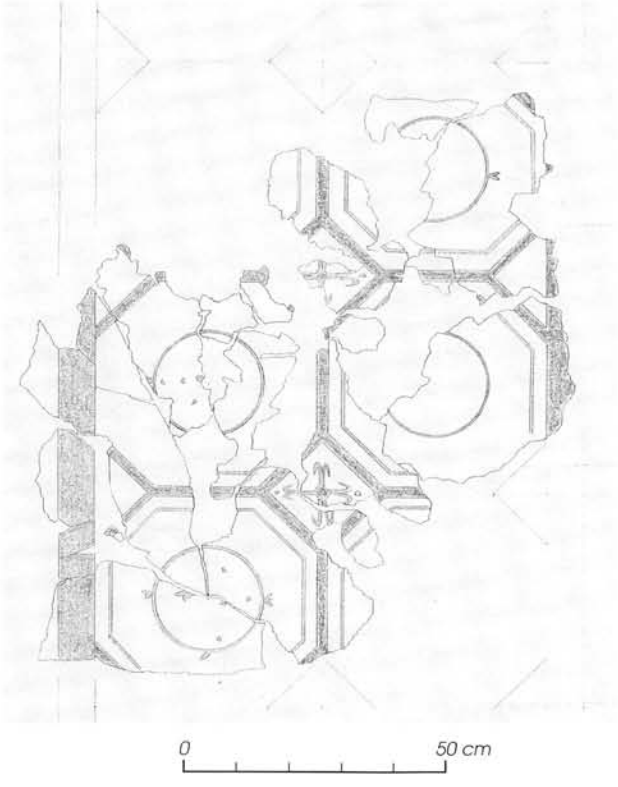

Fig. 63 – EYGUIÈRES, Saint-Pierre de Vence 1.
L'élément de fresque de plafond (dessin G. Gontier).

1 Voir *BSR PACA* 2002, 101-102.

Vers la fin du III[e] s., la toiture s'effondre et un important élément de fresque de plafond vient fossiliser la partie centrale de l'édifice ; la totalité des espaces est alors recouverte par une épaisse couche de tuiles.
Au début du IV[e] s., époque de l'édification de la *villa* tardive, les sols sont partiellement purgés des débris de tuiles qui les encombrent et des espaces à ciel ouvert sont aménagés ; dans l'angle sud-ouest un fond de *dolium* sert de foyer. Les murs sont alors arasés. Ce secteur, au centre de la partie méridionale de la cour, constitue alors une dépression profonde de 0,50 m par rapport aux sols des nouvelles constructions alentour. Il est progressivement comblé par des dépôts continus de terres et débris divers parmi lesquels un volume important de coquilles d'huîtres et de pectens, consommés sur place, constitue un élément caractéristique des séquences du VI[e] s.
Vers la fin du VI[e] s., une grande fosse est ouverte puis recomblée. Durant le haut Moyen Âge, quelques murs en pierres liées à la terre sont mis en place et le sol de la cour s'exhausse progressivement jusqu'au niveau des galeries de façade de la *villa* tardive.

L'élément prélevé de la fresque, peinte sur deux couches d'enduit épaisses de 3 cm au total, fait apparaître un décor polychrome constitué par une série de motifs géométriques répétitifs délimités par des bandeaux de couleur rouge. Le motif de base est constitué par quatre octogones de couleur rouge accolés les uns aux autres, avec, au centre, un carré sur pointe tandis que deux demi-carrés sur pointe assurent la liaison avec les bandeaux. Le carré sur pointe central comporte en son centre un motif floral cruciforme gris-brun, accompagné de points de même couleur sur ses quatre sommets. À l'intérieur de chacun des octogones, un deuxième octogone de couleur gris clair, souligne la forme des premiers. Un cercle vert clair orne la partie centrale des octogones et représente une tige végétale sur laquelle sont disposés de petits feuillages. Ce type de décor de plafond à motifs géométriques est bien connu et se rencontre fréquemment dans le courant du II[e] s.

Michel Poguet * et Jean-Pierre Pelletier **
* Chercheur associé au CNRS-LAMM
** Ingénieur d'études au CNRS-LAMM

Moyen Âge

LA FARE-LES-OLIVIERS
Le Castellas

Moderne

Isolé au nord-est du village actuel, le Castellas occupe le sommet d'un contrefort calcaire faisant partie du flanc sud monoclinal du chaînon de La Fare. À 70 m d'altitude, les ruines du château sont étagées sur trois niveaux (fig. 64) Le donjon est juché au nord-est, sur le piton rocheux le plus élevé dominant tout le site. Sur le niveau intermédiaire juste à l'aplomb du donjon, se situe le noyau castral proprement dit accueillant l'église, le logis seigneurial et la citerne. Au pied de l'éperon et à l'aplomb de l'église, la basse-cour se développait sur le flanc sud, à l'intérieur d'une vaste courtine en partie détruite aujourd'hui.
Le *castrum* de la Fare, mentionné pour la première fois en 1170 dans le testament de Raimond des Baux, faisait partie des possessions de la basse vallée de l'Arc placées sous l'autorité de la seigneurie de Berre (Barthélémy 1882, 17, charte 65).
La fouille programmée de cette année correspond à la troisième intervention sur le site après la réalisation d'une étude documentaire en 1999 puis une première campagne de fouille menée en 2000 [1].

◆ Le donjon (zone 2)

La totalité des vestiges bâtis de la salle de cette tour maîtresse polygonale a été dégagée. De plan quadrangulaire, l'espace intérieur (environ 20 m^2) était recouvert d'une calade maçonnée. Ce sol semble avoir été installé au cours d'une phase de réaménagement interne après la destruction des parements intérieurs des murs nord, est et sud, puis l'installation d'un placard dans l'angle nord-est de la salle au détriment du mur oriental. Respectant le mur sud, la calade a, en revanche, recouvert l'ancien mur ouest du donjon, permettant l'extension de la surface intérieure jusqu'en rebord de falaise occidentale. Une petite cuve à revêtement hydraulique, de forme presque carrée, est installée sur l'ancien angle sud-ouest du donjon après la destruction du mur sud de l'édifice.
Cette série d'installations de confort ou au moins dédiées à des activités domestiques de la vie courante évoque une utilisation résidentielle de l'espace intérieur de cet organe voué extérieurement à la défense.
Les niveaux stratigraphiques étudiés jusqu'à présent sont ceux de l'époque moderne dont le mobilier céramologique révèle une occupation au moins jusqu'au milieu du XVII[e] s.

◆ Les abords de la citerne (zone 3)

En liaison avec la citerne rupestre datant du Moyen Âge, un espace de cour devait occuper l'angle sud-est de la zone 3, situé en contrebas de la falaise sud-ouest du donjon. Créé à la faveur d'un important débitage du substrat rocheux, ce niveau supérieur situé au-dessus de la citerne était limité du côté est et dans l'angle nord-est par la paroi calcaire elle-même. Au nord, un mur en grand appareil de taille, de facture très soignée, dont nous conservons actuellement la fondation

1 Voir *BSR PACA* 2000, 99-101.

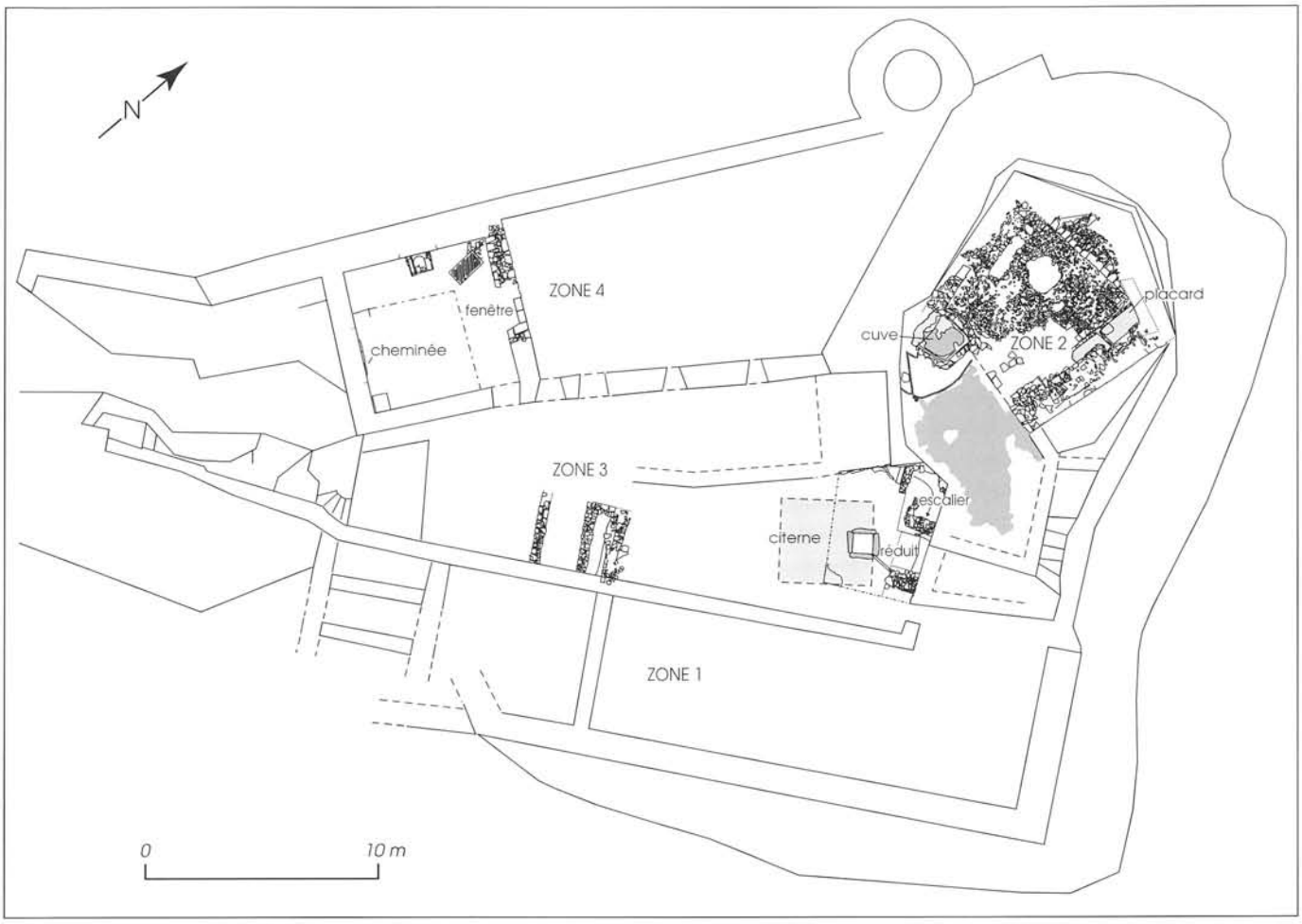

Fig. 64 – LA FARE-LES-OLIVIERS, le Castellas. Plan analytique des vestiges du noyau castral (DAO V. Rinalducci de Chassey).

sur 2,50 m de long, relayait cette paroi vers l'ouest. La calade primitive qui se développait autour de l'ouverture zénithale de la citerne comportait une petite rigole orientée sud-est/nord-ouest conduisant les eaux de pluies et autres ruissellements de parois vers l'angle sud-est de l'encadrement de l'ouverture.

Identifiée comme lieu d'activités domestiques et espace de distribution horizontale entre l'entrée du château, l'église (zone 1) et le corps de logis septentrional (zone 4), la zone 3 subit une extension de l'habitat qui caractérise un second état observé autour de la citerne.

Un escalier à volée tournante est construit dans l'angle nord-est de la cour. Démarrant au pied du mur nord, il montait le long de la paroi rocheuse grâce à un soubassement construit, constitué de deux murs parallèles est/ouest réservant un petit réduit voûté (de moins de 1,70 m^2) au-dessous de la volée. Désormais ces aménagements fonctionnent avec un dallage en calcaire dur qui recouvre la totalité du sol de l'espace ancien (réduit compris), sauf l'ouverture de la citerne. La rigole est en partie recouverte par ce sol, l'ancienne calade l'est certainement complètement.

L'ouverture de la citerne, restée intacte, continua de fonctionner, cette fois à la manière d'un puits à ciel ouvert, recevant sans doute maintenant des écoulements de toitures nouvellement superposées.

◆ La salle principale du logis seigneurial (zone 4)

Il s'agissait cette année de dégager cette salle de son comblement intégral dû à l'effondrement du couvrement et des élévations supérieures. Même si l'exercice n'est pas achevé, le mur oriental est complètement décapé ainsi que la moitié de la surface du sol de chaux conservé le long des murs nord et est de cet espace. La destination de ce dernier est confirmée par la présence d'une cheminée adossée, monumentale, centrée contre le mur ouest [2] ainsi que par la restauration de la porte sud-est et de la fenêtre centrale du mur oriental donnant sur la cour nord. Ces baies reconstruites en moyen ou grand appareil de pierre de taille, à remplois pour la porte et en position initiale pour la fenêtre, sont sans doute à relier à cette reconstruction des fenêtres du château « à la manière d'Aix » en 1623 [3].

Cependant, à cet état d'embellissement, semble avoir succédé un épisode d'aménagement interne nettement plus modeste comme en témoigne le petit foyer

2 Non dégagée à ce jour, conservée sous le remblai subsistant, par mesure de protection.

3 Travaux dirigés par J. Lombard, contrôleur des Bâtiments (J. Laviolette, Le Castellas de La Fare. *Cahiers de Berre*, 18, 1981, 72).

rustique dont la construction remploie des fragments de main courante de balustrade et autres pierres.
La présence dans cette salle de réception de deux piles monolithes (l'une brisée et l'autre entière, découvertes déplacées) indique l'introduction, sinon la réunion, de fonctions domestiques essentielles dans un même espace, sans doute le dernier fréquenté avant l'abandon du château.

D'une brève étude de la céramique moderne [4], ressort une certaine homogénéité de datation centrée autour du milieu du XVII[e] s. Les formes du répertoire sont très communes, la qualité en est modeste. Les provenances très variées restent quand même majoritairement régionales.
Ainsi, bien que la désertion définitive du site ait été déclarée dans le courant du XVIII[e] s., une fois que le dernier seigneur [5] a fait bâtir son nouveau château « le Pavillon » situé au cœur du village, l'abandon définitif du château se rapporterait plus directement à la suite de la consécration de la nouvelle église paroissiale entre 1640 et 1653.

Véronique Rinalducci de Chassey
INRAP

Barthélémy 1882 : BARTHÉLÉMY (Dr L.) – *Inventaire chronologique et analytique des Chartes de la maison de Baux, accompagné de quinze planches de sceaux, cinq tableaux généalogiques et d'une carte des possessions françaises de cette maison et suivi d'un appendice relatif à la branche des Baux d'Arborée.* Marseille : Barlatier-Feissat, 1882. xxx-652 p.

4 Par Véronique Abel (INRAP).

5 Vincent Anne de Maynier, seigneur et baron d'Oppède, La Fare et autres places (A.D. 13, dépôt d'Aix, fonds Lombard ; et Bourrilly notaire d'Aix, E.309-1073, reg. 1627-1628).

Néolithique

JOUQUES
Le Mourre de la Barque

Après la reprise des fouilles dans la grotte du Mourre de la Barque l'an dernier [1], la campagne de 2003 avait pour objectif principal d'étudier les niveaux du Néolithique ancien et pour objectif secondaire de documenter un profil est-ouest qui couvre une partie de la séquence sédimentaire mise en évidence sur le site (fig. 65).

Au terme de cette campagne, il est possible d'attribuer les occupations du Néolithique ancien à deux étapes au moins du Groupe Bas-Rhône-Provence du Cardial franco-ibérique.
La première étape est représentée par un grand vase hémisphérique à cordon interne, anse en ruban, décor

1 Voir *BSR PACA* 2002, 103-105.

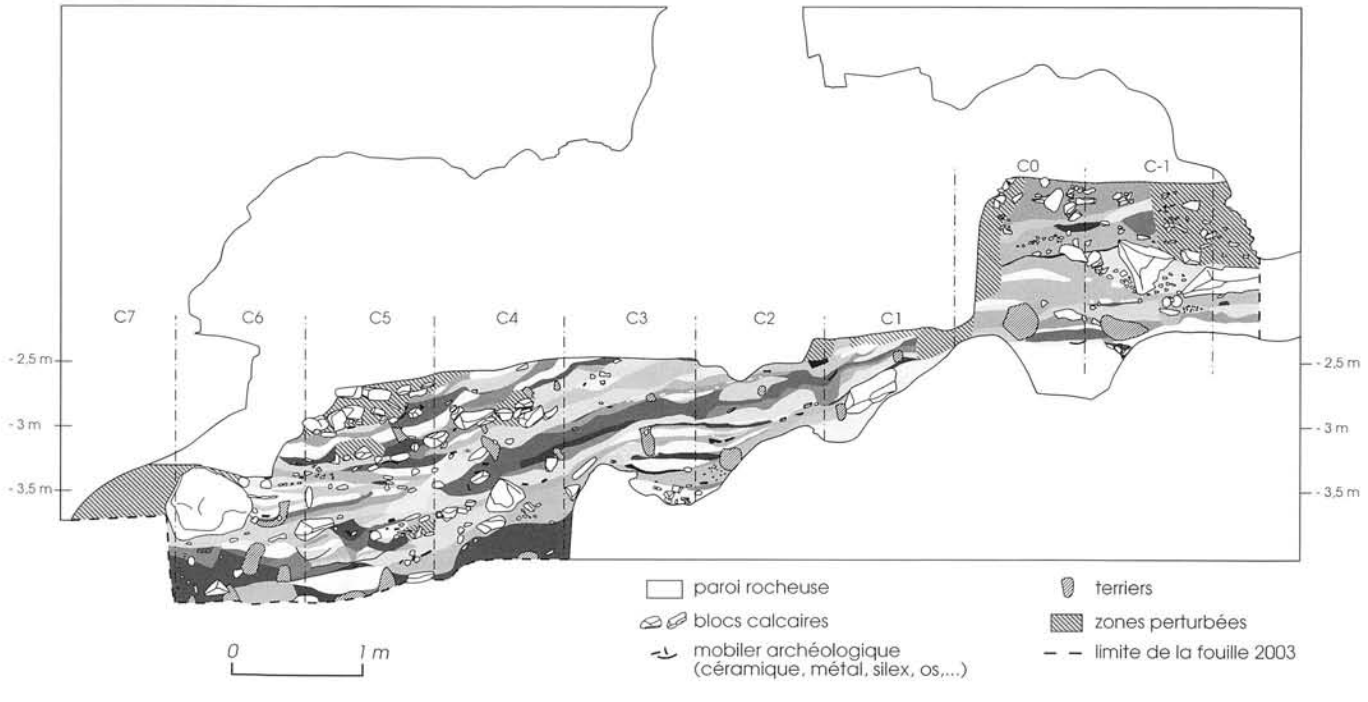

Fig. 65 – JOUQUES, Grotte du Mourre de la Barque. Relevé du profil est-ouest (A. Denaire).

de cordons-pastilles et fond annulaire découvert entre 1999 et 2003 dans la couche 14G3 du secteur ouest. Cette étape correspond au Cardial franco-ibérique tel qu'il est connu sur les sites du Baratin (Courthézon, Vaucluse : Courtin 1974), de la Baume de Saint-Michel (Mazauges, Var : Hameau *et al.* 1994) et de la Baume Fontbrégoua (Salernes, Var : Binder, Courtin 1986) et qui peut être daté, d'après les datations radiocarbones disponibles, entre 5400 et 5200 cal. BC.
La deuxième étape est localisée dans la partie centrale de la grotte. Les éléments mis au jour présentent une certaine affinité avec le mobilier découvert dans la couche 6 de la station du Moulin (Barret-de-Lioure, Drôme : Beeching 1999) et sur le site de Céron (Vénasque, Vaucluse : comm. orale J. Buisson-Catil). Malgré l'absence de décors au *Cardium*, ces trois ensembles, caractérisés en particulier par des décors de cordons lisses orthogonaux sur des vases à bord en forme de « Γ », partagent un certain nombre d'éléments qui font clairement référence au Cardial franco-ibérique. Les deux datations radiocarbones disponibles actuellement situent ce faciès vers 4900-4800 cal. BC, qui semble donc constituer la phase finale du Cardial franco-ibérique en Provence occidentale.

L'étude du profil est-ouest ainsi que les travaux réalisés en 2002 et 2003 ont, en outre, montré l'importance de la stratigraphie de la grotte du Mourre de la Barque sur le plan régional, en particulier en ce qui concerne la transition du Néolithique ancien au Néolithique moyen puis celle du Néolithique moyen au Néolithique récent.

Samuel van Willigen
Chercheur associé, UMR 6636-ESEP Aix-en-Provence

Beeching 1999 : BEECHING (A.) – Les premières étapes de circulation et de peuplement dans les Alpes françaises au Néolithique. Apport de la céramique. *In* : BEECHING (A.) éd. – Circulation et identité culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude. Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la préhistoire, matériaux pour une étude = programme CIRCALP 1997-1998. Valence : Centre d'archéologie préhistorique, 1999, 427-479 (Travaux du Centre d'archéologie préhistorique de Valence).
Binder, Courtin 1986 : BINDER (D.), COURTIN (J.) – Les styles céramiques du Néolithique ancien provençal. Nouvelles migraines taxinomiques ? *In* : DEMOULE (J.-P.) dir., GUILAINE (J.) dir. – *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud.* Paris : Picard, 1986, 83-93.
Courtin 1974 : COURTIN (J.) – *Le Néolithique en Provence.* Paris : Klincksieck, 1974. 359 p. (Mémoires de la Société préhistorique française ; 11).
Hameau *et al.* 1994 : HAMEAU (P.), ACOVITSIOTI-HAMEAU (A.), HELMER (D.), PAHIN-PEYTAVY (A.-C.), VIGARIE (H.), DESSE-BERSET (N.) – La Baume Saint-Michel, Mazaugues (Var). *Bulletin archéologique de Provence*, 23, 1994, 3-40.

Âge du Fer — Antiquité tardive

JOUQUES
Oppidum de Notre-Dame de Consolation

L'*oppidum* de Notre-Dame de Consolation est situé à 20 km au nord d'Aix-en-Provence, sur la rive gauche de la Durance, à mi-chemin entre le pont Mirabeau et Peyrolles, dans la partie nord de la commune de Jouques. Il occupe un replat au sommet d'une colline, d'une superficie de 30 ha environ, irrégulier dans sa topographie. Il comporte une partie basse, large à l'ouest, où a été installée la chapelle donnant son nom au site, qui ceinture une partie plus élevée, plane en son sommet. Plusieurs campagnes de sondages ont eu lieu sur l'ensemble de l'*oppidum* : les premières, dirigées par Bernard Pouyé, datent des années 60 [1]. Ces travaux avaient pour but d'évaluer l'étendue du site et de collecter du matériel sans souci de dégager un ensemble cohérent. Les fouilles ont été reprises en 2001 [2] puis en 2003 dans le cadre d'un programme de recherche portant sur les sites de hauteur [3], destiné à renouveler l'approche historiographique de ce type d'habitat qui réapparaît en Provence et en Languedoc entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge.

Ces deux campagnes ont concerné la partie haute. Là, B. Pouyé signalait avoir mis au jour « des bâtiments qui semblent entourer une place ou une cour centrale ». À l'intérieur des bâtiments, les anciens fouilleurs ont distingué une « grande salle de 20 m de longueur sur 8,50 m de large, dont le sol était en partie cimenté et la toiture recouverte de tuiles (...) Cette salle était divisée en deux : la partie ouest, moins large était cimentée, la partie orientale avait un sol garni de galets de rivière constituant une sorte de calade. Dans le mur nord, s'ouvre une porte qui donne accès à un couloir, semble-t-il ». Les interprétations se fondaient sur le dégagement en pointillé d'une partie des têtes de mur et le creusement de quatre petits sondages (d'environ 2 x 2 m) répartis sur l'ensemble de la plate-forme.

Les observations récentes confirment sur la surface dégagée l'existence d'un groupe de constructions

1 Plusieurs campagnes de fouilles ont été réalisées entre 1962 et 1964 par MM. E. Menu, L. Gentilhomme et B. Pouyé. Voir B. Pouyé, *Oppidum Notre-Dame de Consolation, campagnes de fouilles* : rapport de fouilles dactylographié. SRA-DRAC-PACA, 1963, 3 p., 12 pl. ; B. Pouyé, Notre-Dame de Consolation. *Aquae Sextiae* bulletin intérieur, 1966 ; F. Benoit, *Forma orbis romani,* 105-106, n° 333 ; F. Benoit, Notre-Dame de Consolation à Jouques. *Gallia*, XXII, 1, 1964, 578-579. L'ensemble de ces résultats est exposé dans la publication de l'association des amis de Jouques, *Jouques. Étude historique et architecturale d'un village de Provence*, 1986, 37.

2 Voir *BSR PACA* 2001, 115-116.

3 Ce programme, portant sur les établissements perchés et fortifiés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge en France méditerranéenne (IV^e^-IX^e^ s.), est dirigé par L. Schneider, chargé de recherches au CNRS (UMR 6572).

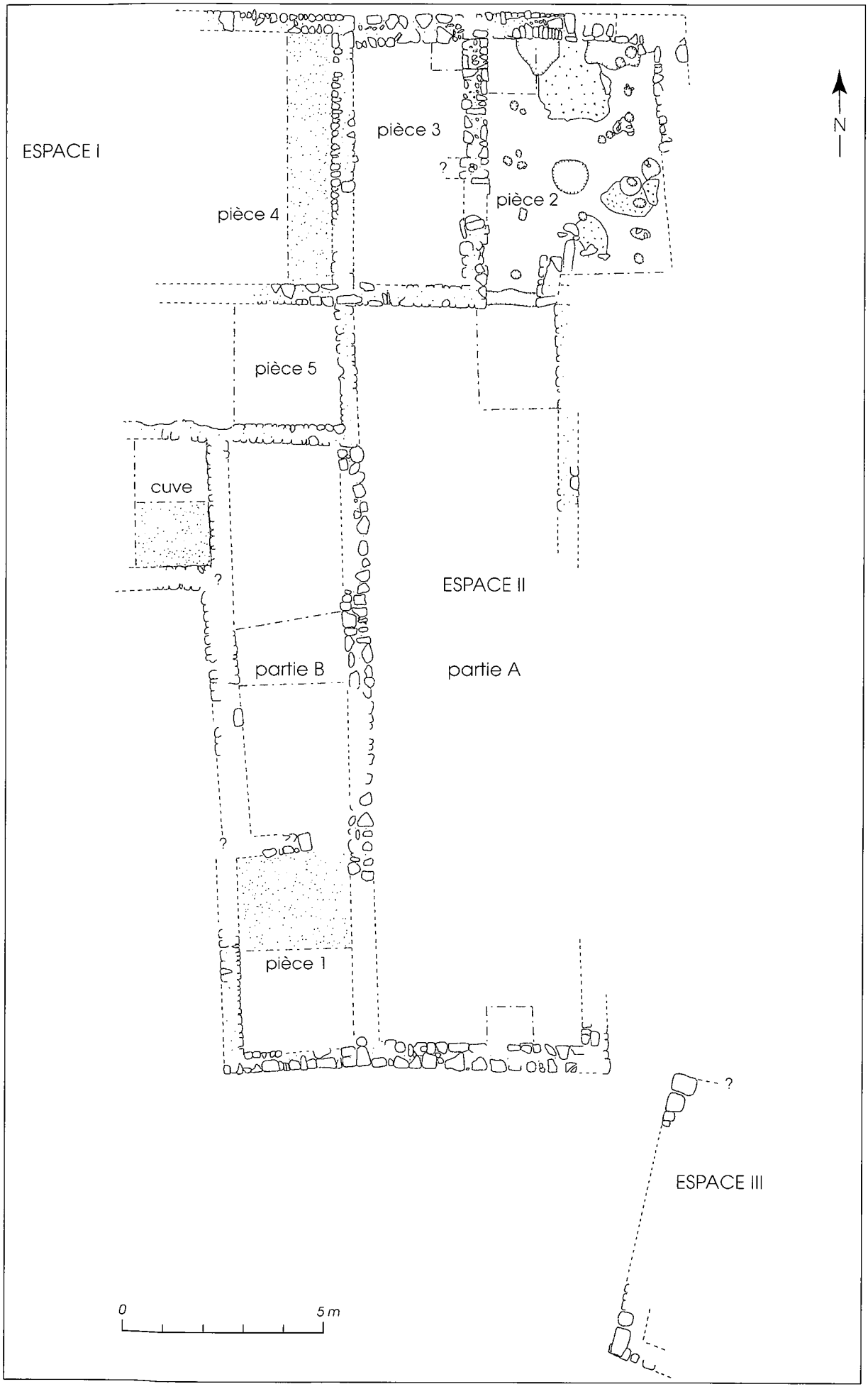

Fig. 66 – JOUQUES, Notre-Dame de Consolation. Relevé des vestiges
(M. Barthélémy, É. Bonnet, F. Laurier, C. Michel D'Annoville, M. Olive, S. Poli ; mise au net C. Michel D'Annoville).

(fig. 66). Il s'organise en deux grands corps de bâtiment disposés en L (espaces I et II) approximativement de même largeur. Ce plan est le résultat d'une construction réalisée en plusieurs étapes. Il donne au final une impression de cohérence et de régularité, comme le notaient les fouilleurs des années 60, mais on hésite à dire aujourd'hui qu'il résulte d'un projet préétabli. Le corps de bâtiment orienté est-ouest (espace I), en partie mis au jour cette année seulement, est le plus ancien. Il présente une succession de pièces (pièces 2 à 5) dont la plus vaste est pourvue d'un sol en béton de tuileau.
Le deuxième corps de bâtiment de plan rectangulaire (19 x 8,60 m dans œuvre) est orienté nord-sud ; il se divise en deux grandes parties (A et B) de longueur et de largeur inégales, la partie B venant agrandir la superficie de l'édifice [4]. L'accès à cette aile se faisait depuis le nord, d'abord par une simple porte, puis par un vestibule construit dans l'angle formé par les deux ailes (pièce 2) qui est aménagé avec un soin particulier (un ressaut occupe l'angle nord-est dont on n'a pas le symétrique, et peut-être une niche rectangulaire au sud). Contre toute attente, il ne s'ouvre pas sur la partie orientée est-ouest (espace I) et on ignore comment se faisait la circulation entre les deux corps de bâtiment. Dans son dernier état, cette pièce perd sa fonction de vestibule avec l'obstruction des portes et semble être utilisée comme un espace domestique (on y trouve alors plusieurs plaques-foyers, des trous de poteau, un silo).

La datation de l'ensemble est encore difficile à déterminer en raison de la pauvreté en matériel des niveaux de la partie haute de l'*oppidum*. Quelques tessons de céramique attestent toutefois d'une occupation durant l'âge du Fer (III^e s. av. J.-C.), sans qu'il y ait eu dégagement de structure associée. Celles qui ont été dégagées appartiennent toutes à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge sans réemploi du bâti ancien. On ignore la chronologie exacte de l'implantation durant cette période, l'absence de DS.P. laisse supposer une date tardive, peut-être au VI^e s. ap. J.-C. C'est à cette période que l'on est tenté de rattacher un fragment de chapiteau décoré de feuilles stylisées découvert dans les niveaux de destruction en 2003. Dans les niveaux d'abandon avaient été recueillis, en 2001, des fragments de verre semblables d'après la forme (forme *Palm Cup*), la couleur et le décor à filet blanc, à des verres que l'on trouve à la Crypta Balbi au VIII^e s. Selon D. Foy [5], ces fragments découverts à Notre-Dame dateraient des VII^e-VIII^e s. (voire du début du IX^e s.).

Au vu de ces résultats, on ignore toujours la fonction d'un tel site. Il s'agit d'une véritable création, sans originalité puisque le plan évoque celui d'une *villa* romaine. L'ampleur des bâtiments et l'absence de fortification identifiable laissent penser à un établissement rural, peut-être à vocation agricole et/ou pastorale. On note le soin particulier accordé au traitement de certaines pièces : outre le fragment de chapiteau, on a découvert des fragments de stucs moulurés et peut-être un fragment d'imposte dans la pièce à l'angle nord-est. Néanmoins l'*oppidum* de Notre-Dame de Consolation occupe une position stratégique, à proximité de la Durance qui est une grande voie de communication, mais aussi une frontière qui aurait été fortifiée au VI^e s. (Delaplace 2003). Aussi la fonction est ambiguë, elle peut être double, à la fois militaire et économique.

Caroline Michel d'Annoville
ATER Université de Provence

Delaplace 2003 : DELAPLACE (C.) – La Provence sous la domination ostrogothique (508-536). *Annales du Midi*, 244, 2003, 480-499.

4 Voir *BSR PACA* 2001, 115.

5 Voir D. Foy et M. Picon, *L'origine des verres en Méditerranée occidentale à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge*, à paraître dans les actes du Colloque d'archéologie mérovingienne tenu à Arles en 2001.

LANÇON-PROVENCE
Oppidum de Constantine

Âge du Fer

Au terme de la campagne 2002 qui avait vu l'achèvement de la fouille du sanctuaire chtonien [1], il est apparu important de mieux caractériser son environnement urbain : un tel édifice était-il isolé au milieu de quartiers d'habitation ou faisait-il partie intégrante d'un centre monumental plus vaste ?
Pour répondre à ces interrogations, un décapage mécanique a été réalisé autour du sanctuaire. Il a permis de mettre au jour la totalité du parement extérieur de l'enclos en grand appareil.
Au nord, plusieurs murs pourraient appartenir au dispositif d'entrée du sanctuaire, mais ceci devra être confirmé l'année prochaine. À l'est, le bâtiment est longé par une rue monumentale charretière, revêtue de plusieurs recharges de béton. Cette rue avait déjà été mise en évidence, dans un sondage, au sud du

1 Voir *BSR PACA* 2002, 105.

« temenos ». Elle semble se poursuivre le long du côté occidental, mais là encore l'hypothèse devra être vérifiée lors de la prochaine campagne. Enfin, au sud, le décapage a été élargi afin de raccorder au monument les structures fouillées par M. Renard en 1947 et C. Lagrand en 1962, et d'avoir, pour la première fois depuis le début des fouilles sur l'*oppidum*, une approche extensive des vestiges.
Le secteur méridional s'est avéré bien conservé puisque les niveaux du I^er^ s. av. J.-C. sont encore en place, scellés par un remblai tardo-antique. Plusieurs murs en pierres liées à la terre déterminent un ensemble de pièces dont la chronologie reste à préciser. Un sondage très exigu dans le bâtiment bordant la rue monumentale a livré une stratigraphie du milieu du I^er^ s. av. J.-C. avec un sol d'occupation recouvert de tuiles en pierres, apparemment effondrées en place.

En dépit d'une campagne de fouille écourtée (réduite à quinze jours pour cause de budget insuffisant), les découvertes s'avèrent prometteuses et renouvellent totalement notre perception du site. Les présomptions d'existence d'un quartier monumental autour du sanctuaire chtonien se trouvent confirmées par la découverte de blocs d'architecture dans le secteur sud.

Florence Verdin
UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Verdin 2001 : VERDIN (F.) – L'*oppidum* de Constantine (Lançon-Provence, Bouches-du-Rhône) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité tardive. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001, 105-121.

Verdin 2003 : VERDIN (Fl.) – Le sanctuaire chtonien de l'*oppidum* de Constantine (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône). *Bulletin de l'AFEAF*, 21, 2003, 47-48.

Paléolithique supérieur

MARSEILLE
Grotte Cosquer

Le programme scientifique prévu durant la campagne 2003 était le suivant : continuer et si possible terminer l'inventaire des figurations, commencé douze années plus tôt à la demande du ministère de la Culture, poursuivi en 1994, et partiellement complété (étant donné la courte période qui pu y être consacrée : six jours) durant la campagne 2002 [1].

◆ Objectifs

Pour cela, en conclusion du rapport scientifique de l'année 2002 (Vanrell 2002), nous avions prévu de :
– vérifier systématiquement, en commun, les fiches descriptives existantes, les modifier et les compléter si besoin, afin de disposer, au terme de notre étude, d'un corpus aussi complet et fiable que possible. Les six jours dévolus à cette tâche durant la campagne de 2002 ont montré que cette étude était indispensable ;
– examiner soigneusement parois, voûtes et concrétions afin de repérer les animaux et les signes qui ne l'avaient pas encore été, les localiser sur plan et les décrire précisément. Nos découvertes d'août 2002 ont démontré le caractère encore lacunaire de la documentation existante, pourtant importante et de grande valeur, mais établie dans des conditions très précaires et difficiles en 1992 et 1994. Une fiche par unité graphique nouvelle a été bien évidemment établie ;
– compléter la description de la grotte et de ses œuvres, ainsi que la documentation photographique. Compte tenu du fait qu'une majorité des dessins sont finement gravés, superposés ou mêlés à des tracés digitaux, leur couverture photographique fait partie intégrante du travail de recensement et de recherche élémentaire prévu, puisque, sur les photographies, on doit faire apparaître les détails importants : de ce point de vue, toute photographie, forcément interprétative, doit être réalisée par les chercheurs spécialisés. Nous avons travaillé dans la grotte, pour réaliser ce programme, pendant deux périodes de l'été [2]. Compte tenu des aléas de la météorologie et des indispensables périodes de repos après plusieurs jours de plongées, nous avons pu nous rendre vingt fois dans la grotte, à quatre personnes [3].

◆ Mode de travail dans la grotte

Conformément aux buts fixés, nos travaux ont été menés dans trois directions. Tout d'abord, l'examen systématique des parois et des voûtes, avec utilisation des lampes LED, qui sont les mieux adaptées pour faire ressortir et découvrir les gravures, pour discerner leurs superpositions et, plus généralement, pour détecter et étudier les actions humaines sur les surfaces examinées : gravures, dessins, prises de matière, tracés digitaux, traces fortuites (impressions de doigts, couverts ou non d'argile) ou délibérées, comme des boulettes projetées. Cet examen a été conjointement effectué en fonction de la sectorisation de la grotte établie sur le nouveau plan, secteur après secteur, par les trois co-signataires du rapport (Vanrell,

1 Voir *BSR PACA* 2002, 105-107.

2 Respectivement du 31 juillet au 10 août et du 27 août au 13 septembre 2003 inclusivement.

3 Les cosignataires de ce rapport, plus un aide qui, la plupart du temps, fut Anne Delhomme parfois relayée par Yves Lemoine ou, pour quelques jours, par Frédéric Maksud.
Ont participé à la campagne 2003 : Yves Billaud, Jean Clottes, Jocelyn Collerie de Borely, Jean Courtin, Xavier Delestre, Anne Delhomme, Yves Lemoine, Daniel Mageaud, Frédéric Maksud, Jean-Laurent Marzullo, Michel Olive, Pascal Perrino, Luc Vanrell.

Clottes, Courtin 2003). Des descriptions des diverses zones, aussi précises que le temps limité l'a permis, ont été réalisées.
Au fur et à mesure de ce travail, les fiches existantes ont été vérifiées et complétées, selon les critères déterminés au départ, afin de les homogénéiser. Les dimensions des entités graphiques ont été systématiquement reprises, ainsi que leur hauteur par rapport au sol (à leur point le plus bas). Les caractéristiques de chacune ont été notées sur la fiche, de même que la nature du support et celle du sol, les possibles superpositions et la présence éventuelle d'autres dessins à proximité. Elles ont été localisées avec précision. Un croquis aussi fidèle que possible – qui n'a aucunement la prétention d'être un relevé et qui sera complété d'après les clichés photographiques – a chaque fois été réalisé. Ce travail mené en commun, avec les différences de points de vue inhérentes à cette recherche collective, a permis de rectifier des erreurs ou des interprétations erronées et surtout de découvrir de nombreuses figures inédites. Chacune a fait l'objet d'une fiche spécifique.

Enfin, après ce travail de description et d'inventaire, nous avons procédé à des prises de vues photographiques, avec des films argentiques. Là encore, nous avons le plus souvent travaillé à trois (fig. 67 et 68).

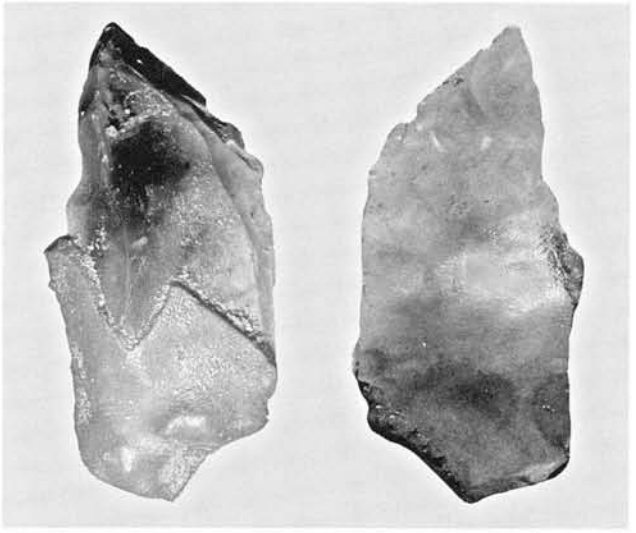

Fig. 67 – MARSEILLE, grotte Cosquer. Nouveau silex (éclat laminaire avec esquilles d'utilisation) qui porte à douze le nombre d'outils en silex découverts.

Fig. 68 – MARSEILLE, grotte Cosquer. Fragment de pecten contenant du charbon.

◆ Résultats

405 fiches d'inventaire ont été établies dont 65 mains négatives, 136 signes et 177 animaux (63 chevaux, 28 bouquetins, 24 bisons, 15 cerfs, 9 phoques, 4 chamois, 3 pingouins, 2 mégacéros, 1 saïga, 1 félin, etc.). C'est dire l'importance du travail réalisé en un temps limité.
Dès à présent, le nombre d'entités graphiques relevées permet d'affirmer que la grotte Cosquer fut l'un des plus importants et des plus anciens sites d'art pariétal européens, à l'instar de Lascaux, d'Altamira ou de Chauvet. En effet, nous ne disposons plus que d'une petite partie des salles et surfaces ornées. Les plongées et explorations dans les salles et galeries immergées, qui s'étendent notablement plus loin qu'on ne le croyait au début, ont montré que les trois quarts ou les quatre cinquièmes de ce réseau souterrain ont été noyés et les surfaces de leurs parois et de leurs voûtes détruites par la corrosion marine et l'action des organismes qui s'y sont attachés.
Étant donné que toutes les surfaces accessibles dans la partie exondée ont été utilisées et qu'il s'y trouve partout des gravures, des tracés digitaux et des dessins, il est légitime de supposer qu'il en fut de même dans les zones immergées : le niveau de la mer n'a pas pu s'arrêter par coïncidence juste avant les parties ornées.

Luc Vanrell, Jean Clottes *, Jean Courtin **
* SDA
** CNRS

Vanrell 2002 : VANRELL (L.) – *Marseille, Grotte Cosquer 2002* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2002.

Vanrell, Clottes, Courtin 2003 : VANRELL (L.), CLOTTES (J.), COURTIN (J.) – *Marseille, Grotte Cosquer 2003* : rapport des activités 2003. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2003.

MARSEILLE
Oppidum du Verduron

L'habitat préromain du Verduron se situe aux portes de Marseille, à 9 km du Vieux-Port à vol d'oiseau. Le site a fait l'objet d'une première exploration dirigée par S. Clastrier au début du siècle dernier puis de recherches depuis 1999 dans le cadre d'une opération programmée [1]. Le démontage de la « terrasse » – composée des déblais de fouille de S. Clastrier en 1910 – a permis de reconnaître l'espace sommital. Nous nous sommes avant tout attachés cette année à explorer un ensemble de cellules et la ruelle qui les dessert, dans le quart nord-est de l'établissement (fig. 69). Ceci a permis de mieux saisir les différents niveaux relatifs entre les pièces (d'habitat et de stockage), de vérifier la conservation des niveaux antiques dans les ruelles et de déterminer la manière dont les sols antiques ont été aménagés. En Z2C9, la fouille d'une berme laissée par S. Clastrier a mis au jour un lambeau de couche et en Z2C10 un nettoyage a facilité la compréhension des drainages.

Concernant les modes de construction, la chaîne opératoire suivante a été reconstituée : mise en place du mur d'enceinte ; implantation des cellules à l'aide d'un module (pied de 0,33 m ?) ; aménagement partiel du rocher ; nivellement de l'espace situé entre le mur d'enceinte et le substrat rocheux à l'aide principalement des déchets de taille.

La fouille de Z4C2 a permis de déterminer le mode opératoire de ce comblement :
- l'emplacement est nettoyé jusqu'au substrat rocheux (aucun tesson résiduel) ;
- un premier radier de module moyen (10 x 5 x 3 cm) est mis en place ;
- un second radier, de module inférieur (1 x 1 x 3 cm) recouvre ce premier niveau ;
- une couche d'argile importante (de l'ordre de 5 cm) est appliquée sur l'ensemble de la cellule. Nous n'avons pas mis au jour de reprises dans cette couche : il semble bien qu'elle ait été posée en une fois et ait eu une durée de vie assez courte ;
- le sol de circulation était conservé en Z6C7 et Z4C1 : il s'agit d'argile brûlée afin d'obtenir un niveau lisse. L'horizontalité des sols est remarquable – particulièrement sur le site du Verduron qui est installé sur une forte pente ;
- les murs délimitant les cellules ont été mis en place dans un second temps (ils ne sont pas chaînés au mur d'enceinte). Soit ils sont fondés directement sur le rocher lorsque celui-ci est apparent, soit ils reposent sur un niveau de radier afin d'assurer un meilleur drainage des sols et d'éviter de bloquer l'humidité.

Aucune forme datante n'est apparue parmi la céramique non tournée, l'amphore massaliète et la céramique à pâte claire massaliète, ou le *dolium* recueillis. Dans la couche d'humus résiduelle, contre le mur, des fragments de mobilier de même type (sans recollage entre pièces) ont été mis au jour. Il peut s'agir d'un phénomène lié à l'érosion ou de rejets de fouille de S. Clastrier.

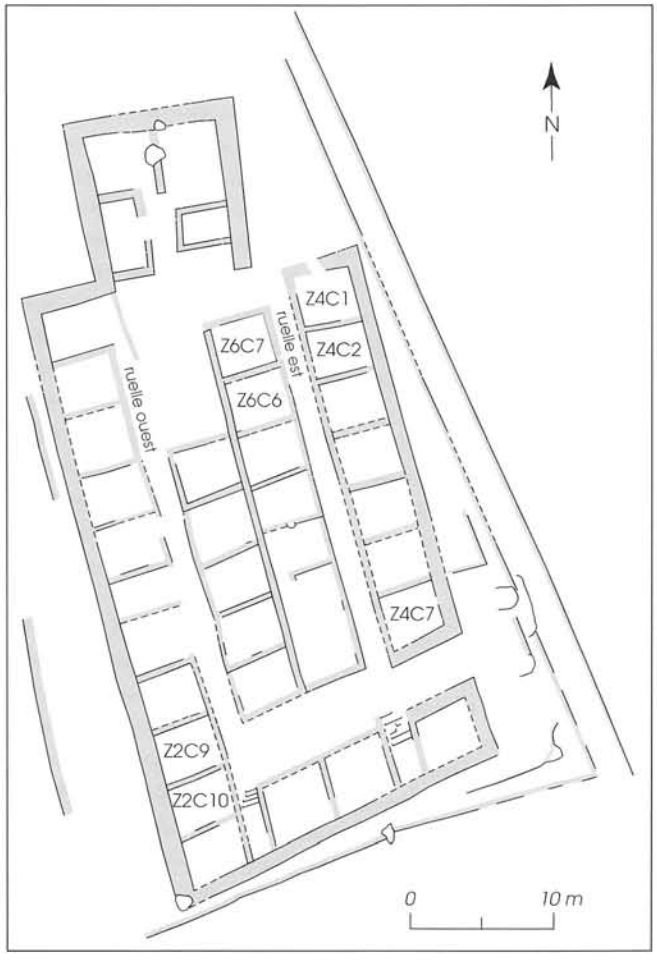

Fig. 69 – MARSEILLE, *oppidum* du Verduron. Plan des vestiges avec emplacement des zones fouillées (A. Badie).

En 2003, nous avons fouillé la ruelle sur plus de 3 m de long. Sous la couche humique récente, nous avons découvert un niveau homogène de blocs correspondant à la destruction des murs. Ces pierres étaient prises dans un matériau argileux qui n'a pas livré de grandes quantités de mobilier. Sous cette couche, un niveau marron-orange a livré de nombreux fragments de céramique non tournée appartenant à un gros vase de stockage, quelques tessons de *dolium* et une plaque de torchis au milieu du mur est de Z6C6. En dessous, un radier fin permettait d'obtenir un niveau globalement régulier malgré l'émergence du substrat par endroits. L'état de conservation est exceptionnel et le reste de la ruelle devra être dégagé.

1 Voir *BSR PACA* 2002, 107-108.

Les différences d'altitude des sols de circulation des pièces (de 0,27 m pour le plus petit écart à 0,95 m pour le plus important) ont pu être relevées et comparées. La hauteur conservée des murs en pierres liées à la terre (fréquemment plus de 1 m, plus de 1,50 m en Z6C6) exclut la présence de briques. Les pièces sont généralement en contrebas des ruelles (de 8 à 60 cm de dénivelé), seule Z6C7 surplombe l'espace de circulation de 10 cm. Cette connaissance des sols antiques dans les différentes pièces est une donnée nouvelle qui permettra de mieux comprendre l'aménagement des seuils entre autres. Par ailleurs, l'organisation de la ruelle, avec la présence d'un élément de torchis devant Z6C6 et un foyer devant Z4C1, en fait un espace de vie autant que de circulation.

En Z2C9, un lambeau de sol était conservé au nord de la pièce. Une couche marron-jaune sur laquelle reposaient des fragments de *dolium* en place, de torchis, de céramiques non tournées et de cailloux plats brûlés a été fouillée. Au sud, l'érosion a détruit les couches laissées en place par S. Clastrier. La découverte d'une lame dans cette berme confirme l'importance du dégagement des pièces fouillées au début du XX^{e} s. D'après la radiographie, il s'agit d'une lance à douille de près de 40 cm de long.

En contrebas du site, la cellule Z2C10, qui avait fait l'objet d'une exploration par S. Clastrier, n'a livré cette année ni mobilier ni sol. L'ancien fouilleur avait interprété sa partie méridionale comme un drain permettant d'évacuer les eaux de pluie qui devaient s'accumuler dans les ruelles. Les fortes précipitations de cet automne ont confirmé ce rôle. Un drain parallèle, fouillé l'an dernier en Z4C7, avait la même fonction.

Comme les années précédentes, de nombreux blocs travaillés, présentant soit des traces d'outils soit des surfaces aplanies ou arrondies, ont été mis au jour dans les niveaux de destruction recouvrant la ruelle est et la pièce Z4C2. Le rôle exact de ces pierres n'a pas encore pu être étudié.

Loup Bernard * et Alain Badie **
* ATER, doctorant UP
** CNRS-IRAA

Âge du Bronze | Moderne, Contemporain

MARSEILLE
Avenue des Caillols

À l'occasion d'un projet immobilier au nord de Marseille, une petite fouille de 800 m^2 a été effectuée à l'est du centre de Saint-Barnabé, dans le quartier de la Fourragère, avenue des Caillols.
Plusieurs périodes d'occupation de la Préhistoire à nos jours furent identifiées, dont certaines n'ont pu être datées avec exactitude dans l'état actuel de l'étude.

◆ Période pré- ou protohistorique

Elle est représentée par une série de structures en creux appartenant à un habitat : silo, trous de poteaux, fosses de dimensions plus ou moins importantes, foyers lenticulaires ou à pierres chauffées. Toutes aménagées dans des colluvions de limons brun rougeâtre, elles se concentrent surtout dans la partie sud-est de la fouille. Elles ne dessinent pas de plan très net, même si plusieurs alignements sont visibles.
Nous n'avons pu déterminer une datation précise de ces vestiges, dans la mesure où le mobilier en céramique non tournée était très fragmentaire et le mobilier lithique peu abondant. On s'en tiendra pour l'instant à une datation large, Préhistoire ou Protohistoire (âge du Bronze en raison du contexte général).

◆ Âge du Bronze final

Cette période a été d'abord clairement identifiée à travers un enclos funéraire, délimité par une couronne circulaire de 4,20 m de diamètre en partie bien conservée,

Fig. 70 – MARSEILLE, avenue des Caillols.
Vue générale de l'enclos funéraire (J.-J. Dufraigne).

puisque seul le quart sud-est a été détruit par les travaux agricoles postérieurs. D'une largeur de 0,90 m, elle est construite en blocs calcaires irréguliers, recouverts par endroits de petites pierres (fig. 70).
À l'intérieur de l'enclos, une fosse à incinération occupe le quart nord-est. De forme ovale (longueur 1,40 m, largeur 1,20 m, profondeur 0,30 m), elle présente des parois surcreusées. Son remplissage se compose de plusieurs niveaux limoneux renfermant des cendres, des charbons de bois, des pierres brûlées ou non, des os, du mobilier céramique et lithique ainsi qu'une petite parure en os. L'ouverture de la

fosse est couverte par de grandes dalles calcaires. On ignore si l'ensemble de l'enclos était à l'origine surmonté d'un tertre et la première analyse n'a montré aucun reste humain dans le matériel osseux.
À l'ouest de cet enclos funéraire, une structure linéaire empierrée, d'au moins 4 m de long et de 3 m de large, est traversée au sud par un silo (1 m de large pour 0,80 m de profondeur). Ce dernier possède un comblement de limons cendreux et charbonneux ayant livré un abondant mobilier céramique.
Tous ces vestiges doivent être attribués à l'âge du Bronze final.

◆ De la Protohistoire à nos jours

L'enclos funéraire ainsi que l'ensemble des autres structures disparaissent sous des limons noirâtres dans lesquels sont apparues sur la totalité de la fouille de nombreuses fosses de plantation qui s'organisent par endroits en rangées orientées nord-est/sud-ouest. Lorsque ces fosses ont pu être délimitées avec précision, leurs creusements longilignes ou ovales – longueurs comprises entre 1 m et 2,50 m pour des largeurs de 0,40 m – présentent des profils en U ne dépassant pas 0,20/0,30 m. Elles possèdent des logettes, qui sont des traces de provignage, démontrant que ces fosses appartiennent à la culture de la vigne.
Leur datation reste difficile à établir. Les quelques fosses fouillées ont livré de la céramique non tournée résiduelle provenant des occupations antérieures. Le vignoble pourrait donc aussi bien remonter à la période grecque qu'à la période d'installation des bastides au XVI^{e} s.
Ce vignoble disparaît sous un épais remblai de limons jaunes amené pour constituer une terrasse orientée est-ouest. Son épaisseur recèle des traces de travaux agricoles divers, sédiments remaniés et surtout fosses de plantation. Le matériel céramique qu'il renferme couvre les XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} s. C'est à sa surface que sont installés, à la limite méridionale de la terrasse, un puits et deux bassins ayant fonctionné jusqu'à nos jours avec des cultures sous serre.

Jean-Jacques Dufraigne
INRAP

Protohistoire

MARSEILLE
Rue Bernard-Dubois, 33-45
Rue Longue-des-Capucins, 90-94

L'expertise concerne quelques petites parcelles en bordure d'un terrain précédemment sondé sous la direction de C. Voyez [1]. Sur la petite superficie non détruite par les caves modernes, une vaste fosse (au moins 20 m^2), probablement d'époque protohistorique, témoigne de l'extension des vestiges repérés à l'ouest. La présence de coquillages (murex, tritons, patelles) suppose des pratiques culinaires inédites pour cette période.

Bernard Sillano
INRAP

1 Voir *BSR PACA* 2002, 108-109.

Haut-Empire

MARSEILLE
Château-Gombert

La programmation de l'extension de la ligne de métro reliant la Rose à Château-Gombert et de l'implantation d'une ZAC, aux abords immédiats de la technopole, dans une zone archéologiquement sensible [1], a entraîné une opération de fouille préventive [2]. Cette intervention a permis la mise au jour d'un secteur conservé de la *pars rustica* d'une *villa* viticole du Haut-Empire, rarement observée dans le territoire antique de Marseille. Le site est localisé à 1,2 km au sud de Château-Gombert, en bordure orientale de l'Institut méditerranéen de technologie et de la rue Henri-Becquerel. Les vestiges préservés sur 1500 m^2 occupent l'angle

1 Une campagne de sondages systématique effectuée, en 1991, dans les parcelles concernées par ces projets avait permis de localiser la *pars rustica* d'une *villa* gallo-romaine datable des I^{er}-II^{e} s. de notre ère (R. Chemin, *Étude d'impact de la parcelle n° 7 de la technopole Château-Gombert, Marseille (Bouches-du-Rhône)* : rapport de sondages archéologiques. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1991).

2 L'opération s'est déroulée du 16 septembre 2002 au 31 janvier 2003 avec une équipe INRAP constituée de R. Gaday, É. Léal, L. Lefèvre-Gonzalez, X. Milland et P. Reynaud, à laquelle se sont joints : L. Borel (relevés topographiques), P. Chevillot (étude géomorphologique) et A. Bandelli, M.-P. Estienne, R. Haurillon, S. Laisné, N. Molina et V. Tripeau (effectif de renfort ou de remplacement).

nord-ouest d'une parcelle en friche [3], en légère déclivité vers l'ouest et le sud. Ce terrain s'étend sur le versant occidental d'un modeste plateau (à la cote 125 m), longé par des ruisseaux temporaires (ruisseaux de la Grave, la Fumade à l'est, et de Palama à l'ouest), issus des contreforts proches de la chaîne de l'Étoile. Localement, le substrat stampien (marnes, grès et conglomérats) favorise des ruissellements interstitiels intermittents, mais importants en période de pluie.

Cette portion de la *pars rustica* a été créée *ex nihilo* à l'époque flavienne et semble avoir connu trois étapes de développement entre le dernier quart du Ier s. et le début du IIIe s. ap. J.-C. Elle comprend au nord-est d'importantes structures de drainage, au nord-ouest un chai à *dolia* et ses cuves, au sud-ouest un ensemble de bassins, prolongé au sud par un réseau de caniveaux bordé par un petit bâtiment.

Au premier état (dernier quart Ier s. - début IIe s.), mal représenté et morcelé, se rattachent un drain empierré, des murs au liant de terre (orientés est-ouest et nord-sud) délimitant des espaces lacunaires, des remblais nivelant le substrat et des creusements linéaires liés peut-être à des activités agricoles.
Dans le courant du IIe s. (état 2), les anciens espaces font l'objet de réaménagement ou de disparition par la construction de murs au liant de mortier de chaux, d'un bassin rectangulaire en relation avec une cavité circulaire (puits ?) et de plusieurs caniveaux qui leur sont associés.
Le troisième état (IIe s.-début IIIe s.) correspond à l'évolution maximale de ce périmètre de la *villa*. Il se caractérise par l'édification d'un vaste cellier à vin, ainsi que par l'implantation dans des espaces ouverts (cour ?) de deux longs bassins perpendiculaires, à fonction peut-être artisanale ou agricole, et d'une grande cavité de drainage. Ces installations sont complétées par un niveau de circulation desservant le secteur nord du site, une série de caniveaux et de drains.
La partie conservée du bâtiment, orienté nord-ouest/sud-est (longueur conservée : 14 m ; largeur totale : 13 m), abrite deux cuves jumelées et six rangées de *dolia* [4] (fig. 71). En bordure sud, les deux bassins se distinguent par leur plan nord-sud et est-ouest

Fig. 71 – MARSEILLE, Château-Gombert. Le chai à *dolia* et ses cuves. Vue générale depuis l'est (P. Reynaud).

en L, leurs dimensions comparables et leur forme allongée (largeur intérieure : 1,30 m ; longueur reconnue : 7 et 8 m). En amont oriental, la cavité creusée dans le substrat, servant au drainage mais aussi de point d'eau (longueur : 10 m ; largeur : 8 m ; profondeur conservée : 1,10 m), comporte des parois en moellons ou en *tegulae* et un sol d'accès jusqu'à son fond en grès.

Des modifications successives réduisent l'emprise de cet aménagement hydraulique, lequel disparaît au plus tard dans le premier quart du IIIe s. Ses comblements d'abandon incluent de nombreux matériaux de destruction, associés à un abondant mobilier céramique et amphorique, dont une proportion importante d'amphores vinaires gauloises G5 [5]. Dans une dernière phase, cette zone continue d'être occupée par un nouveau drain (longueur reconnue : 15 m) ainsi que par des murs maçonnés d'un bâti à vocation indéterminée.

Patrick Reynaud
INRAP

3 Les travaux d'élargissement de la rue Henri-Becquerel, correspondant à l'ancienne traverse de la Rose à Château-Gombert, sont à l'origine de la découverte et de la destruction partielle du site.

4 La superficie préservée du cellier, proche de 110 m², comprend au moins trente-six *dolia*, soit six par rangées, attestés par dix-sept fonds, quatorze fosses et cinq emplacements supposés aux contours lacunaires.

5 L'étude du mobilier issu de l'ensemble du site a été réalisée par S. Barberan avec la collaboration de R. Gaday (étude et dessins du mobilier céramique et amphorique), D. Michel (étude de la verrerie), C. Micouin-Cheval (étude des pesons), R. Piérini et J. Biagi (détermination des monnaies).

Gallo-romain

MARSEILLE
La Joliette, îlot M4

Moderne

Lors de la création du quartier de la Joliette, au milieu du XIX[e] s., la colline du Lazaret a été rabattue de près de 40 m et les anses remblayées. Les sondages ont mis en évidence la limite des secteurs arasés, correspondant grossièrement à la diagonale nord-sud de l'îlot M4. À l'ouest de cette ligne, plusieurs mètres de marnes et poudingues remaniés scellent les niveaux plus anciens. Un remblai d'époque romaine (I[er] s.), rencontré dans le sondage le plus méridional, est le seul vestige antérieur à l'époque moderne, au cours de laquelle des alluvions se répandent sur tout le terrain. Ailleurs, à leur surface, ont été mis en évidence un sol caladé ainsi que des murs et piliers en briques conservés sur 2 m d'élévation. Un autre sondage a atteint un mur de terrasse massif bordé d'une canalisation.
Ces vestiges sont les derniers témoins du Lazaret d'Arenc, vaste établissement qui, construit vers le milieu du XVII[e] s, occupait toute la colline du même nom avant de disparaître avec elle.

Bernard Sillano
INRAP

Grec, Romain, Antiquité tardive

MARSEILLE
Espace Bargemon

Moyen Âge, Moderne

Sur la rive septentrionale du Vieux-Port, adossées à l'ancien chantier « César », cinq zones de fouille ont été définies dans le cadre de la construction de la nouvelle salle du conseil municipal dans « l'Espace Bargemon ». Ces interventions se sont déroulées en 2002-2003 et ont mobilisé une équipe d'une trentaine d'archéologues de l'INRAP [1].

◆ Avant l'arrivée des Phocéens

Sur le substrat marneux se déposent, au fur et à mesure de la remontée marine liée à la transgression versilienne, divers corps sédimentaires, à commencer par une couche de galets uniquement visible dans la zone sud-ouest du site, épaisse en moyenne de 0,40 m correspondant à une plage sous-marine, datée du Bronze ancien. Sur cet ensemble ont vécu des algues calcaires libres, typiques d'un fond de calanque aux eaux légèrement troubles qui disparaissent définitivement au début du Bronze moyen, lorsque commence la fréquentation du site par les hommes.
Les traces matérielles de cette présence résident dans quelques coquilles d'huîtres identiques à celles du dépôt anthropique de la fin de l'âge du Bronze des places Jules-Verne et Villeneuve-Bargemon. Au nord du site, cette période est représentée par une plage de galets dont une partie est émergée. Conservée sur une bande de 19 m d'est en ouest, elle permet d'orienter le rivage selon un axe sud-ouest/nord-est. L'aspect de la plage jonchée de ramilles et de cônes de pins nous renseigne sur la végétation de cette période : des versants couverts d'une pinède s'avançant très près du rivage.

◆ La période grecque

Pour la période archaïque, la fouille a permis de préciser le trait de côte et d'observer des aménagements de berge sommaires présents au nord-est du quai archaïque découvert sur le chantier « César 2 ». L'ensablement rapide de la calanque au cours des VI[e] et V[e] s. a également été mis en évidence.
Les traces du chantier naval présentes sur les fouilles précédentes ont été retrouvées sur la plage nord et à l'ouest sous la forme de fosses contenant des pièces de bois et des alignements de planchettes associées à des fosses et des piquets, traces d'aménagements pour la mise à sec des navires. Ces éléments sont en utilisation, suivant plusieurs états, du V[e] s. au II[e] s. av. J.-C.
La ligne de rivage se décalant vers le sud, les terrains sont assainis au moyen de drains et de fossés. Deux grands murs, dont la fonction reste indéterminée, sont construits en limite nord de l'espace fouillé ; ils resteront en utilisation jusqu'à la fin de la période romaine, subissant de multiples remaniements.
En zone sud, l'extension des deux murs des néorias a été retrouvée et permet de déterminer une longueur minimale des cales de 50 m. Dans la zone nord-ouest, c'est l'extension du mur est-ouest fermant les néorias au nord qui a été mise au jour et qui prolonge la longueur connue de ce mur à environ 30 m. Vers le milieu du III[e] s. av. J.-C., des aménagements hydrauliques sont installés au nord, constitués de deux cuves alimentées par des canalisations sommaires (fig. 72). La fonction de ces aménagements est inconnue et ils sont abandonnés au milieu du II[e] s., alors qu'une voie de direction est-ouest est mise en place plus au sud. Cette voie avait été aperçue lors de la fouille du chantier César 2 et correspond à un axe important, large de 7,50 m, longeant au nord la zone portuaire et qui res-

1 Voir la présentation et le plan dans *BSR PACA* 2002, 114-116.

Fig. 72 – MARSEILLE, espace Bargemon. Les aménagements hydrauliques de la période hellénistique, vus du nord (T. Maziers).

tera en usage jusqu'au milieu du Ier s. ap. J.-C. Peu après la création de cette voie, à la fin du IIe s., des ateliers de métallurgie s'installent au nord, qui peuvent être mis en relation avec les ateliers monétaires fouillés sur le chantier précédent.
La fin de la période hellénistique est caractérisée par des remaniements importants qui entraînent l'abandon des hangars à bateaux et du chantier naval au sud. En zone nord et dans la galerie Bargemon (au sud-ouest), les aménagements existants sont démolis, certains probablement suite à des incendies.

◆ La période romaine

La phase couvrant la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. se caractérise par la permanence de la voie héritée de la période hellénistique, observée dans la zone nord. Dans les zones situées au sud-ouest, les aménagements relatifs à cette période sont des dispositifs de drainage (zone ouest) et des chenaux (galerie Bargemon) témoignant d'une nécessité de circulation des eaux et d'assainissement des terrains dans ce secteur. Une série de onze fossés de drainage a été dégagée dans la zone ouest, traduisant plusieurs campagnes de creusement successives. Ces fossés se raccordent à un fossé nord-sud situé en limite orientale de la zone.
Le changement d'ère se caractérisait sur l'emprise du chantier précédent (César 2) par des traces d'un artisanat du métal occupant l'ensemble de la zone. Cette phase est marquée dans la zone ouest par le même type d'activités, attestées par des sols successifs associant foyers, épandages de résidus de fours, murs et trous d'ancrage. On retrouve également des indices d'artisanat du métal sous une forme plus ténue en zone nord. Les recharges supérieures de la chaussée est-ouest sont mises en place à l'époque augustéenne, alors que la bordure nord est matérialisée par un puissant mur dont ne subsiste que la fondation en blocage. La rive sud de la voie est bordée par un fossé de 5,40 m de large, reprenant une limite antérieure.
Au cours de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., alors que le premier bâtiment thermal se met en place dans la zone centrale (César 2), des changements importants affectent la voie qui est alors déplacée vers le nord ; le mur formant initialement la bordure nord devient la limite sud de la nouvelle voie. Il ne reste rien du premier état de la chaussée de ce *decumanus* si ce n'est un imposant collecteur large de 1,20 m, installé latéralement sous la voie à plus de 2,30 m sous le niveau de circulation.
Au milieu du Ier s. ap. J.-C., le complexe thermal atteint son développement maximal et couvre une superficie pouvant être évaluée à 3300 m^2 au moins. Ses limites ont été mises au jour d'une part dans la zone nord où apparaît la façade sur rue du bâtiment et, d'autre part, dans la zone ouest où le mur nord-sud constituant la façade occidentale des thermes a été dégagé.
La frange nord de l'ensemble thermal comporte une série de pièces mitoyennes assimilables à des boutiques, s'ouvrant sur une galerie piétonne bordant le *decumanus*. Les murs, préservés sous la forme de fondations, délimitent cinq pièces, dont l'une, dotée d'un sol revêtu d'une mosaïque, correspond à l'un des accès principaux des thermes. En limite de la zone nord, un mur d'orientation strictement est-ouest, différente de l'ensemble constitué par les thermes et le *decumanus*, s'installe. Sa fondation, large de 1,80 m, est constituée de blocs de grand appareil sans mortier. Il pourrait correspondre à un mur de terrasse en relation avec la rupture de pente naturelle observable au nord, en bordure de l'actuelle rue de la Caisserie, voire au soubassement d'une construction monumentale.
Dans la galerie Daviel apparaissent des fondations de murs de même facture que celles de l'ensemble thermal, formant une petite pièce de 4,80 m sur 4,20 m, distante de 2,50 m de la façade occidentale des thermes. Cette construction, isolée et privée de son niveau de fonctionnement, s'ouvre vers le nord. Elle comporte, dans l'angle nord-ouest, un départ de mur identique aux autres mais adoptant une orientation différente, proche de celle des docks placés plus au sud. Ce court tronçon de maçonnerie pourrait traduire l'amorce d'un changement d'orientation de la trame urbaine à cet endroit, calquant l'orientation de la ligne de rivage traduite également dans la disposition des docks (opération Jules-Verne).
Immédiatement à l'ouest des thermes, dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C., apparaissent, partiellement conservés, deux ensembles de rangées de *dolia* attestant de l'extension des docks jusqu'à cette limite. Ces entrepôts seront abandonnés au début du IIIe s. ap. J.-C. au plus tard.
Dans le cours de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C., le *decumanus* fait l'objet d'une réfection matérialisée par la mise en place d'une chaussée large de 7 m, revêtue de dalles de pierre froide et dotée d'un trottoir au nord, comparable à la portion de voie conservée dans l'enceinte du Jardin des Vestiges.
Le IVe s. ap. J.-C. a laissé peu de traces sur l'ensemble des zones explorées et n'est vraiment attesté qu'à l'ouest dans la partie sud de l'emprise des anciens docks, sous forme de remblais successifs constituant des niveaux d'occupation.

◆ La période antique tardive

La trame héritée du IVe s est globalement conservée au Ve s. Dans la mesure du possible, les structures

projets de réalignement dont il fait l'objet à partir du XVII[e] s. Il s'organise autour de deux pôles que sont, au sud, la Loge des Marchands, attenante à la Maison Commune, et, au nord, le palais de Justice et la place du Petit-Mazeau (des Bouchers).
La fouille met en évidence un découpage foncier au sein d'îlots dont l'évolution complexe n'apparaît que très simplifiée sur le cadastre napoléonien. Elle permet de reconnaître les maisons mentionnées dans les actes notariés, actes dont les descriptions renseignent en retour sur l'architecture en élévation, complétant ainsi nos connaissances des substructions, et particulièrement des caves. L'autre apport de ces campagnes de fouilles est fondé sur l'approche des techniques de construction et des matériaux utilisés à l'époque moderne par le biais des nombreux contrats de construction confrontés aux vestiges découverts. Grâce à ces recherches, l'apparition du grand appareil de taille, les fondations sur pilotis de bois, les différents types de voûtes d'abord en pierre puis en briques, la transformations des sols – d'abord caladés puis pavés de terre cuite – les techniques de reprise en sous-œuvre ont pu être mis en évidence et la terminologie employée – mallons de crotte, battum, etc. – pourra être précisée. L'on pourra également saisir les évolutions des techniques de construction tout au long de la période.
Le secteur du marché ou Petit-Mazeau, transformé en une place publique à la fin du XVIII[e] s., a retenu notre attention et a pu être étudié bien que n'ayant été fouillé que sur une toute petite superficie ; il donne un aspect très coloré au quartier : initialement peu distinct du marché des Accoules tout proche avec ses boutiques clairsemées, ce marché s'est progressivement transformé au cours du XVII[e] s. en un lieu plus clos et spécialisé, constitué probablement d'une halle centrale remplie de petites boutiques, entourée d'immeubles d'habitation privée dont le rez-de-chaussée était occupé par des boutiques de dimensions variables ; le tout placé dans un dédale de ruelles, simples lieux de passage et de circulation entre elles et bordées par deux rues reliant le Palais royal à la rue de la Guirlande, voie de passage obligée pour se rendre des Accoules au port. En bordure se trouvent plusieurs auberges dont les vestiges de certaines, dans l'emprise de fouille, ont été mis au jour.

L'opération archéologique de l'Espace Bargemon, par l'amplitude chronologique des vestiges et la variété des occupations auxquels ils se rattachent, apporte des éléments clés pour la compréhension de l'évolution de ce quartier, central dans le développement de Marseille.

Colette Castrucci, Cécile Chappuis,
Philippe Mellinand, Karine Monteil,
Françoise Paone, Florence Parent, Bernard Sillano,
Robert Thernot, Nicolas Weydert
INRAP

MARSEILLE
Rue Malaval

Paléochrétien

Expertisé lors d'un diagnostic archéologique en janvier 2000 [1], le gisement de la rue Malaval est compris dans l'emprise d'un parc de stationnement dont les terrassements menaçaient près de 500 m² de sédiments archéologiques conservés sous d'épais remblais industriels. Localisé au nord immédiat de la ville antique dans l'actuel quartier de la Joliette, le site naturel correspond au coteau méridional de l'ancienne colline du Lazaret rasée au XIX[e] s. pour la création des nouveaux ports de Marseille.
Ainsi, la situation géographique de cette zone et sa topographie particulière (butte et vallon) ont participé depuis les origines de la cité antique à sa vocation spécifique : situé à l'extérieur des remparts, cet espace a été dévolu au monde des morts et aux voies de communication vers l'intérieur du pays. De plus, malgré le souffle dévastateur des grands travaux haussmanniens qui ont fait disparaître toute trace archéologique dans ce quartier, ces parcelles vont révéler une part importante et inédite du riche potentiel de ces terrains brièvement signalés entre 1863 et 1897. À cette époque, de très rapides observations décrivent une nécropole dense dont seuls quelques rares objets intégreront les collections publiques, sans aucun document écrit ou dessiné. L'information scientifique, quoique fort limitée, permet cependant d'identifier alors une vaste zone funéraire d'époque antique et chrétienne s'étendant sur la colline et le long de l'ancienne voie antique, la *via Aquensis*, actuelle rue Malaval (fig. 73).
C'est cette occupation funéraire qui a été redécouverte lors de l'expertise préliminaire des terrains ayant conduit à la mise en place d'une opération d'archéologie préventive [2].

◆ La nécropole

Durant les deux premiers mois de fouilles, l'occupation sépulcrale du site a été confirmée par la mise au jour de plus de cent tombes d'époque paléochrétienne qui illustrent et complètent les découvertes du XIX[e] s. et,

1 Voir *BSR PACA* 2000, 118-119.

2 Réalisée durant quatre mois par l'INRAP, dirigée par M. Moliner (archéologue municipal), avec une équipe de sept personnes à partir du 21 juillet 2003.

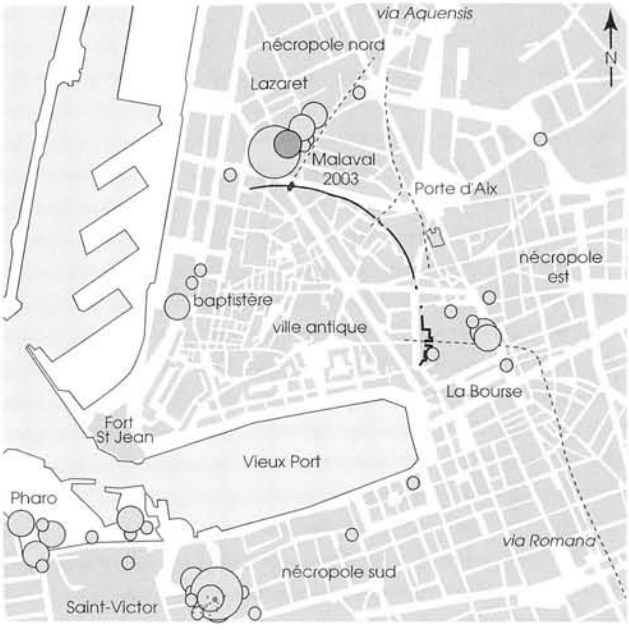

Fig. 73 – MARSEILLE, rue Malaval.
Carte de localisation des découvertes (M. Moliner).

Fig. 74 – MARSEILLE, rue Malaval.
Vue aérienne du chantier secteur Est,
au centre du chœur la *memoria* en marbre (M. Moliner).

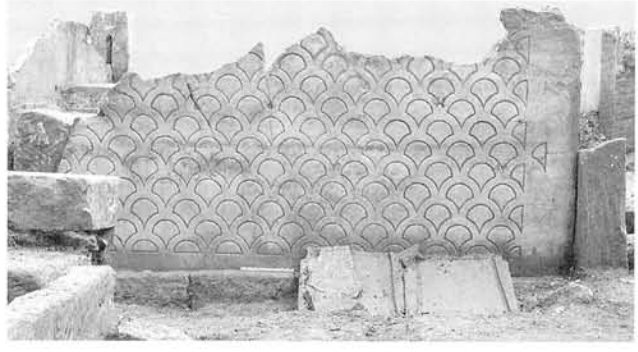

Fig. 75 – MARSEILLE, rue Malaval. Chancel sud de la *memoria*,
marbre blanc à décor d'écailles ;
à la base une sépulture d'enfant sous *tegulae* (T151) (M. Moliner).

plus particulièrement, le seul document connu qui y a trait : la maquette de la nécropole de la rue Impériale (ou du Lazaret) réalisée par H. Augier vers 1865. Ignorée par les chercheurs, son auteur ayant toujours été considéré comme un personnage peu recommandable, cette maquette semble aujourd'hui traduire avec une certaine fidélité les trouvailles anciennes. Si une nécropole d'époque chrétienne – dont la présence est confirmée par nos découvertes – est bien reproduite avec des détails parfois surprenants, aucun bâtiment n'est indiqué.

◆ L'édifice de plan basilical

Or, le caractère exceptionnel des fouilles de la rue Malaval se traduit par l'exhumation, parmi ces tombes à l'organisation régulière, d'un bâtiment de vastes dimensions qui a généré ces ensevelissements et, bien évidemment, le développement de la grande nécropole nord de Marseille (fig. 74). Clairement identifiés à partir du troisième mois de fouilles, ces vestiges inattendus et inédits, interprétés comme une basilique funéraire ou une église à nef unique, ont conduit à prolonger ces recherches [3].

Dans l'état actuel des fouilles (mi-janvier 2004), un plan préliminaire peut être dressé, qui restitue un édifice de plan basilical doté d'une abside semi-circulaire (signalons que le monument a connu un épierrement important à la fin de l'Antiquité tardive). Ses dimensions imposantes – plus de 35 m de long (la façade nous échappe) pour 18 m de large et 12 m de diamètre pour l'abside – permettent de le rapprocher d'autres édifices contemporains comme Saint-Laurent de Choulans à Lyon ou la cathédrale de Mariana en Corse. Le caractère exceptionnel de la découverte est renforcé par la qualité des décors intérieurs dont était doté l'édifice (mosaïques, éléments d'*opus sectile*, chancel à chrisme monumental) ainsi que par la présence dans et contre l'abside de sarcophages regroupés autour d'une *memoria* remarquablement conservée, encore dotée de ses chancels en marbre dont deux portent un décor d'écailles (fig. 75). Sur les dalles de couverture de cet ensemble, des aménagements plus discrets mais capitaux sont en train d'être reconnus : il pourrait s'agir de cupules et de conduits de bronze susceptibles d'avoir été utilisés pour sanctifier un liquide (sans doute de l'huile) qui, après avoir ruisselé dans la sépulture, était recueilli au chevet de la *memoria*. Cette sépulture privilégiée, située dans la partie septentrionale de l'abside, a généré une extraordinaire *tumulatio ad sanctos* et actuellement une cinquantaine de sarcophage en calcaire rose de la Couronne, scellés, se pressent autour de cet édicule et de l'autel qui était placé au centre même du chœur (fig. 76). À sa base, les dalles de marbre portent les traces des mortaises des piliers qui supportaient la table aujourd'hui disparue. En dessous, un aménagement spécifique destiné à receler des reliques a été mis au jour : il s'agit d'un caisson de dalles en calcaire rose dans lequel était enfermé le reliquaire qui a été déplacé dans l'Antiquité. Ces vestiges exceptionnels témoignent d'aménagements liturgiques *in situ* jus-

3 Pour une durée de trois mois supplémentaires avec un renfort de personnel (douze personnes).

Fig. 76 – MARSEILLE, rue Malaval. La presse des sarcophages autour de la *memoria*, vue SO/NE à partir de la nef (M. Moliner).

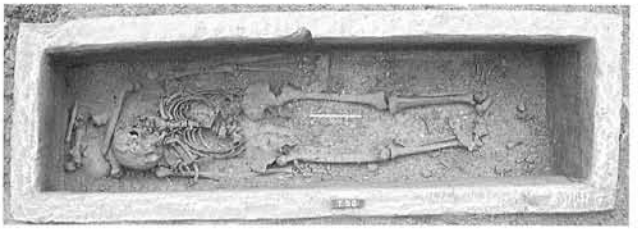

Fig. 77 – MARSEILLE, rue Malaval. Inhumation en sarcophage de calcaire rose, individu adulte de la sépulture T59 (M. Moliner).

qu'alors inconnus dans les fouilles pratiquées en France et rarissimes en Occident.

Ainsi, la révélation d'un édifice daté des premiers temps chrétiens à Marseille, sans doute dès le V^e^ s., est à mettre en relation avec les grands sites contemporains marseillais comme Saint-Victor ou le groupe épiscopal avec baptistère de la Major. À ce jour, 160 sépultures ont été retrouvées qui témoignent de pratiques funéraires conformes aux usages de l'époque, tant dans l'architecture funéraire – une cinquantaine de sarcophages (fig. 77), des tombes en bâtière, en coffre de tuiles, en pleine terre également et plus particulièrement en amphores pour les enfants (une cinquantaine de cas) mais aussi pour les adultes (fig. 78 et 79) – que dans les gestes : offrande ou élément de parure sont extrêmement rares (deux cas attestés).
Plusieurs fragments d'inscriptions – toutes sur marbre – incomplètes comme l'épitaphe de Minila morte à deux ans, ou celle d'Istéphanus, entière, viennent compléter le maigre dossier épigraphique marseillais pour cette nécropole. La qualité de conservation des sépultures – les recoupements sont quasi inexistants et les tombes n'ont pas été pillées – ainsi que l'état de conservation des restes osseux – souvent remarquables mais parfois très dégradés – nécessitent une étude anthropologique de terrain complète [4].

4 Conduite *in situ* par Anne Richier et Renaud Lisfranc.

Fig. 78 – MARSEILLE, rue Malaval.
Inhumation d'enfants en amphores avant ouverture, sépultures T12, T15, T16 (M. Moliner).

Fig. 79 – MARSEILLE, rue Malaval.
Inhumations d'adultes et d'immatures en amphore dégagées pour l'étude anthropologique, sépultures T101, T108, T105 (M. Moliner).

Les fouilles continuent : si la zone de la nef de l'édifice était particulièrement détruite, très vraisemblablement en raison d'une forte érosion consécutive à l'épierrement des murs, le flanc septentrional du bâtiment a livré plusieurs séquences de tombes et un mobilier en stratigraphie qui favorisera l'étude du site des débuts de la nécropole jusqu'à l'abandon de l'espace sépulcral. Les recherches en cours dans et au-devant du chœur permettront d'appréhender plus sûrement la fonction, le plan de l'édifice et ses éventuelles modifications dans l'espace et dans le temps, ainsi que la mise en place des tombes autour de la sépulture privilégiée et de l'autel. La présence de sols originels,

comme celle d'autres éléments liturgiques en place ou primitifs déplacés, n'est pas à exclure en raison des lentes mais importantes transformations du chœur qui connaît un exhaussement important.

La mise au jour de cet édifice de culte inédit et unique dans la nécropole nord de la ville, l'état de conservation des vestiges et des aménagements cultuels sont d'un apport considérable pour l'archéologie de la Gaule et de l'Occident chrétien. La poursuite des fouilles, les études pluridisciplinaires qui s'ensuivront ainsi que la relecture des données anciennes viendront préciser l'évolution et l'histoire de cet édifice. Permettront-elles son identification ? Une basilique Saint-Étienne située près des remparts est signalée par Grégoire de Tours au VI[e] s. ; sa localisation a fait l'objet de diverses hypothèses, nos découvertes contribueront peut-être à éclairer son propos.

Manuel Moliner
Service archéologique municipal, Atelier du patrimoine,
ville de Marseille

Effets de l'anthropisation sur les littoraux holocènes de la commune de Martigues

La connaissance approfondie de l'occupation humaine sur la commune de Martigues a permis d'installer plusieurs zones ateliers dans le but d'établir les relations complexes qui existent entre détritisme et anthropisation des milieux.

Les principaux objectifs sont de :
- périodiser les séquences de flux détritique en aval des bassins-versants en relation avec leur anthropisation ;
- comparer les bassins-versants entre eux afin de distinguer les forçages climatiques généralisés et synchrones des forçages ponctuels et diachrones ;
- établir les relations entre variations du niveau marin relatif et réponses des paléomilieux littoraux ;
- établir une paléogéographie proximale des sites archéologiques.

Dans ce but plusieurs carottages ont été réalisés à proximité ou en dehors de sites archéologiques.

Les résultats obtenus en 2003 concernent deux secteurs distincts :
- d'une part la zone atelier du vallon des Renaïres, hors d'un site archéologique, mais situé sur l'exutoire occidental de la plaine de Saint-Pierre, non loin du plateau de la plaine Saint-Martin, densément occupé durant tout le Néolithique (travaux actuels de Xavier Margarit, voir *infra*) ;
- d'autre part le site de l'Abion, en bordure nord de la passe de Caronte, à l'emplacement jusqu'à présent présumé d'un important habitat de l'âge du Bronze.

Dans les deux cas, le colmatage a été étudié du point de vue de l'écologie des milieux de sédimentation et du point de vue de la dynamique de la sédimentation. Les nombreuses dates radiocarbones (onze datations aux Renaïres et sept à l'Abion), les analyses menées sur les diatomées, le macro-benthos, l'étude de la stratigraphie et de la granularité des sédiments permettent de formuler de nouvelles hypothèses en ce qui concerne les flux détritiques.

◆ Synthèse des résultats sur le carottage des Renaïres

L'étude du macro-benthos a mis en évidence la prépondérance d'un milieu très vaseux où les espèces lagunaires euryhalines et eurythermes sont souvent dominantes ou très largement représentées en terme d'espèces ou d'individus. Cependant, les espèces venant des substrats rocheux très proches ou des herbiers à posidonies ou autres phanérogames sont toujours bien représentées. Le milieu est parfois très confiné et les espèces indicatrices de fortes dessalures ou d'eaux saumâtres sont abondantes.
Il faut noter la rareté des coquilles de 6 à 9 m de profondeur. En revanche, ce sont les diatomées qui sont fréquentes à ces profondeurs voire très abondantes entre 8 et 7 m environ. Ce sont probablement les taux de sédimentation importants entre 9 et 6 m qui expliqueraient la conservation de la flore diatomique à ces niveaux. Ce sont en général des espèces marines côtières et la signification écologique des espèces devra faire l'objet d'analyses ultérieures. L'analyse des textures sédimentaires complète les analyses.

◆ Interprétation des flux sédimentaires

Les nombreux charbons de bois retrouvés dans le carottage des Renaïres ont permis onze datations radiocarbones en s'affranchissant du problème de l'âge réservoir rencontré généralement lors de datations de coquilles marines. La présence de ces nombreux charbons de bois, notamment à la base, indique aussi l'existence de feux importants et fréquents dès 6805 ± 50 BP. Les apports semblent se faire depuis l'aval et depuis une faible distance compte tenu de la taille importante des charbons. Cependant il est difficile d'exclure toute possibilité d'apports par la mer.

La hauteur de sédimentation, exprimée par la courbe âge/profondeur à partir de la datation des charbons de bois inclus dans le sédiment, comparée aux courbes enveloppes de la variation du niveau marin établie sur

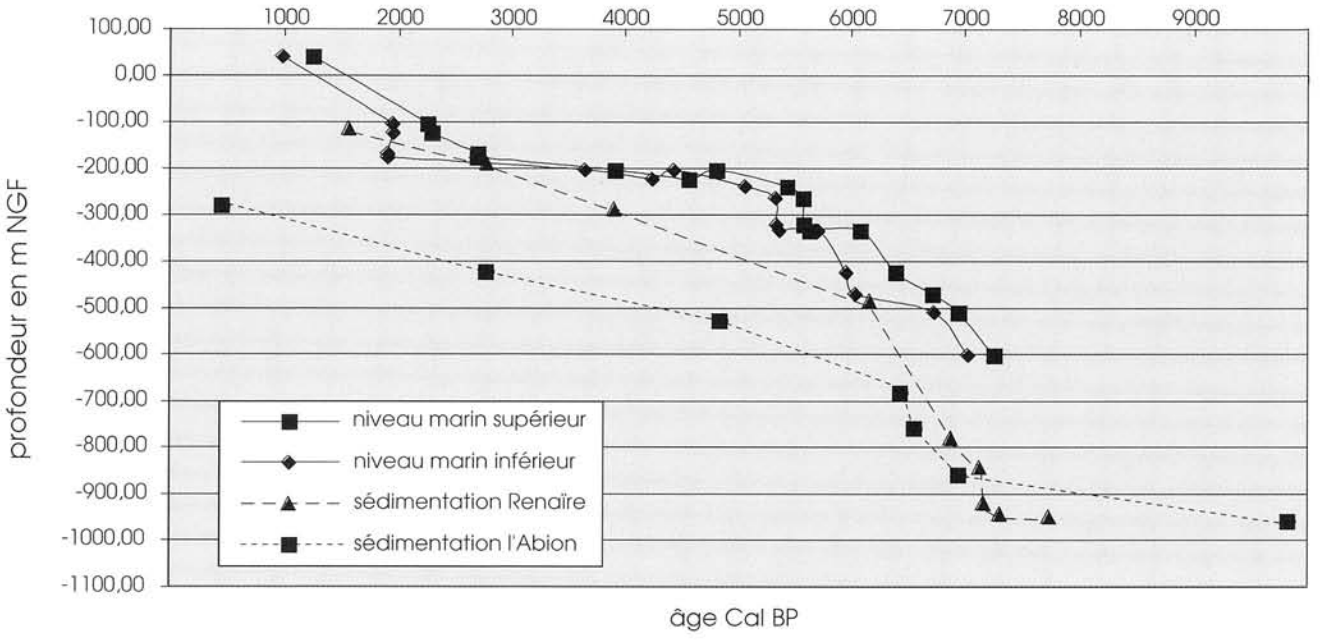

Fig. 80 – Effets de l'anthropisation sur les littoraux holocènes de la commune de Martigues. Comparaison des courbes de sédimentation à la variation niveau marin.

la partie orientale du delta du Rhône (Vella, Provansal 2000) permet de mettre en évidence deux phases principales de sédimentation (fig. 80) :

- lors de la première phase, entre 5795 av. J.-C. (7745 et 7515 cal. BP) et 4220 av. J.-C. (6170 et 5908 cal. BP), le taux de sédimentation est très rapide entre 2,9 et 7,6 mm/an ;
- la deuxième phase se caractérise par un ralentissement très important de la sédimentation ; entre 4220 av. J.-C. et 389 ap. J.-C. (1561 et 1313 cal. BP), le taux de sédimentation est de seulement 0,7 et 0,8 mm/an.

Avant ces deux phases, il est difficile d'établir un taux de sédimentation compte tenu de l'existence d'une seule date antérieure à la première phase. Cependant, il semble que la sédimentation soit très faible avant 5795 av. J.-C.

La variation du taux de sédimentation semble fortement conditionnée par l'espace d'accumulation rendu disponible par la montée du niveau marin. La phase de ralentissement de la montée du niveau marin, observée à l'est du delta du Rhône entre environ 4000 BP et 2500 BP, se répercute de façon flagrante ici par la réduction de la vitesse d'accumulation des dépôts. Après 2500 BP la calanque se colmate totalement au niveau du carottage. Cependant, le seul espace d'accumulation, rendu disponible par la montée du niveau marin, n'est pas à l'origine du contrôle total de la sédimentation.

Compte tenu de la position de la base des carottages des sites de l'Abion et des Renaïres vers 9,5 m NGF, la mise en eau de ce niveau intervient probablement vers 7000/7500 BP. Dans le cas de l'Abion, cette date est confirmée par la présence de faune laguno-marine à la base du carottage (9,60 m) dès 7340 ± 40 BP (7870-7700 av. J.-C.). Or la sédimentation semble très limitée jusqu'à 8,6 m, niveau daté 6390 ± 40 BP (5000-4800 av. J.-C.) soit un taux d'environ 0,3 mm/an.

De même, aux Renaïres, une plaquette de calcaire en place a été remontée de la base du carottage. Cette plaquette était couverte par un voile algaire constitué par des espèces marines encroûtantes et des tubes de vermets et spirolidés (*Pomatoceros lamarckii, Janna* sp., *Vermuliopsis striaticeps*). Or, ces algues encroûtantes et ces vers supportent très mal le recouvrement par les sédiments. Leur datation permettra de dater l'invasion du talweg par la mer. Leur présence confirme d'ores et déjà l'absence ou la rareté de la sédimentation fine avant 6805 BP (5795-5565 av. J.-C.).

Dans les deux cas, la sédimentation débute avant 5000 av. J.-C. mais, dans le cas des Renaïres, elle se prolonge jusqu'à 4200 av. J.-C., alors qu'à l'Abion, dès 4500 av. J.-C., la sédimentation ralentit. La période d'élévation rapide du niveau marin à partir de 5315-5089 av. J.-C. entraîne donc dans les deux cas une augmentation du taux de sédimentation, même si à l'Abion celle-ci est enregistrée avec un certain retard. Le stockage et le transport sédimentaire en relais, dans un bassin-versant de grande taille et dans la cuvette de l'étang de Berre, pourraient être à l'origine de cette distorsion. De plus, sur le site de l'Abion ce sont des malacofaunes marines qui ont été datées et le caractère enfoui de ces espèces a pu entraîner une sous-estimation de la sédimentation.

Par la suite, malgré la permanence de l'élévation rapide du niveau marin jusque vers 2000 av. J.-C., le taux de sédimentation diminue. Le seul rôle de l'espace d'accumulation potentiel créé par la montée du niveau marin ne permet donc pas de contrôler la sédi-

mentation aux exutoires. La diachronie des événements entre le site de l'Abion et des Renaïres semble indiquer un facteur local autre que climatique. Or, la dépression de Saint-Pierre-les-Martigues et ses alentours montrent des traces précoces d'occupation humaine. Un riche mobilier chasséen a été extrait par sondages au niveau de l'*oppidum* de Saint-Pierre (Choi, Durennmath, Renault 1998) ainsi que sur la plaine Saint-Martin (Da Silva 1982). Le carottage des Renaïres aurait donc enregistré les effets de l'anthropisation au Néolithique moyen dans et autour de la dépression de Saint-Pierre. Cela se traduit surtout par un apport de particules fines, probablement issues de l'érosion des sols. Par la suite, que ce soit à l'Abion ou aux Renaïres, les taux de sédimentation ne connaissent plus de forte modification. Au contraire le taux de sédimentation semble linéaire alors que la densité de l'occupation de ces zones ne cessera de croître.

Ce paradoxe a été déjà mis en évidence pour d'autres micro-régions sur le pourtour de l'étang de Berre notamment dans la région des étangs de Saint-Blaise, où seules deux crises érosives ont été mises en évidence, l'une au Néolithique final, l'autre aux XVIII^{e} et XIX^{e} s. (Trément 1999). En revanche, le couvert végétal subit de très profondes modifications, mais cela n'a pas d'effet sur la stabilité des versants et la variation des flux sédimentaires (Laval, Médus, Roux 1991). La crise détritique du Néolithique final est confirmée dans l'étang de Berre à partir de l'étude de l'altération des argiles (Roux 1991). De même la dégradation du milieu ne se traduit pas par un flux sédimentaire plus important mais par un degré d'altération des argiles de plus en plus important avec une anthropisation croissante.

◆ Conclusion

D'un point de vue paléogéographique, les conclusions sont majeures. Aux Renaïres, à partir de 2500 BP (entre 826 et 415 av. J.-C.) la calanque présente un colmatage quasi comparable à l'actuel.
Sur le canal de Martigues, l'emplacement du site de l'âge du Bronze de l'Abion semble de plus en plus hypothétique. En effet, les carottages ont mis en évidence une inversion de la stratigraphie au sommet du remplissage ainsi que de fortes perturbations liées au rejet de dépôts de dragage incluant probablement le mobilier d'un site archéologique. À ce jour, la comparaison de la position des dépôts sédimentaires par rapport au niveau marin montre que les dépôts sur la zone de l'Abion se situent systématiquement à moins 2 m sous la courbe du niveau marin. Un site émergé sur un cordon littoral ou lagunaire est donc totalement exclu à cet endroit précis.

Les résultats concernant les flux sédimentaires aux Renaïres et à l'Abion revêtent un intérêt majeur puisqu'ils indiquent pour la première fois dans cette région une crise détritique de grande ampleur concomitante de la période néolithique moyen. L'existence de vestiges archéologiques, notamment dans la plaine de Saint-Pierre, et la diachronie des événements entre les différents micro-bassins-versants régionaux semblent indiquer un rôle déterminant de facteurs locaux probablement anthropiques. L'impact de communautés dans le bassin-versant semble jouer sur les flux détritiques seulement au moment de l'installation et de leur développement. Par la suite, les flux ne sont plus modifiés alors que l'anthropisation ne cesse de croître. La seule montée du niveau marin ne semble donc pas contrôler la sédimentation et la variation inter-sites du taux de sédimentation indique l'importance de l'impact anthropique sur les versants.

Claude Vella *, Christine Pailles *
et Michel Bourcier **
* CEREGE, Université de Provence, UMR 6635 du CNRS
** Station marine d'Endoume, COM, UMR 6535 CNRS-LOB

Remerciements :
Je remercie la ville de Martigues pour son soutien constant, EDF pour l'accès au vallon des Renaïres, Michel Guillemard du CETE pour la réalisation des carottages, E. Zibrovius pour la détermination des vermitidés de la calanque des Renaïres.

Choi, Durrenmath, Renault 1998 : CHOI (S. Y.), DURRENMATH (G.), RENAULT (S.) – *Étude du mobilier préhistorique du site de Saint-Pierre les Martigues* : rapport de fouilles de sauvetage programmé, fouilles J. Chausserie-Laprée. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : ESEP UMR 6636 ; Martigues : Ville de Martigues, 1998. 108 p.

Da Silva 1982 : DA SILVA (J.) – *Sondage sur le plateau de la plaine de Saint-Martin à Martigues* : rapport d'opération archéologique. Aix-en-Provence : Direction des antiquités préhistoriques PACA, 1982.

Laval, Médus, Roux, 1991 : LAVAL (H.), MÉDUS (J.), ROUX (M.) – Palynological and sedimentological records of Holocene human impact from the Etang de Berre, southeastern France. *The Holocene*, 1, 3, 1991, 269-272.

Roux 1991 : ROUX (M.) – Les sédiments de l'étang de Berre, témoins de la pression anthropique holocène ? *Méditerranée*, 4, 1991, 3-14.

Trément 1999 : TRÉMENT (F.) – *Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. 1999, 74. Paris : Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1999. 314 p. (Documents d'Archéologie Française ; 74).

Vella, Provansal 2000 : VELLA (C.), PROVANSAL (M.) – Relative sea-level rise and neotectonic events during the last 6500 yr on the southern eastern Rhône delta. *Marine Geology*, 170, 2000, 27-39.

La prospection thématique réalisée sur et en périphérie du site de Ponteau-Gare s'inscrit plus largement dans le programme d'étude et de fouilles initié depuis 1998 sur cet habitat néolithique final [1]. Dans ce cadre ont été effectuées en 2003 deux études distinctes. En premier lieu, une prospection pédestre des environs du site visant à préciser notre connaissance du contexte préhistorique local. En second lieu, une prospection géophysique de la clairière de Ponteau-Gare, dans le but de préciser l'extension et l'état de conservation du site et d'orienter nos futures recherches de terrain.

◆ La prospection pédestre

La prospection pédestre a porté sur deux entités géomorphologiques et paysagères distinctes, correspondant d'une part au plateau calcaire de Saint-Martin, à une extrémité duquel est localisé le site de Ponteau-Gare, et d'autre part à la partie occidentale de la plaine de Saint-Pierre située à l'est et en contrebas de ce même plateau. Plusieurs dizaines d'artefacts lithiques en silex ont été découverts, essentiellement dans la plaine, dont les plus caractéristiques sont pour l'essentiel attribuables au Néolithique final. Outre une armature isolée en trapèze de type mésolithique, ont été également observés quelques éléments de type néolithique moyen, dont un nucléus à lamelles en silex blond à surface de débitage quadrangulaire et à angle aigu du plan de pression, attribuable à un Chasséen récent ou terminal. Ces éléments confirment les indices de cette période déjà signalés ponctuellement sur le secteur de Ponteau, alors qu'aucun site du Néolithique moyen n'a jamais été étudié localement.

Par ailleurs, ont été examinées, dans le cadre de cette prospection, deux séries inédites recueillies dans cette zone en 1992 par Edgar Lorenz. La première, qui comprend 502 pièces et provient du site même de Ponteau-Gare, est conforme à ce que l'on connaît déjà de cet établissement. La seconde, également attribuable à la fin du Néolithique, comprend 526 pièces et concerne une zone inédite située à l'extrémité sud et au pied du plateau, à environ 100 m du site.
Deux murs à double parement de dalles dressées, distants de moins de 40 m, ont été observés sur le plateau de Saint-Martin. Le second, le plus intéressant, a été repéré par l'affleurement de neuf dalles de grandes dimensions (de 0,60 m à 1,30 m de long) et présente un enfouissement considérable qui témoigne de son ancienneté. Il correspond à un site structuré inédit, remontant peut-être au Néolithique final ou à la Protohistoire. En effet, d'un point de vue technique, cet aménagement s'apparente directement aux murs à double parement de dalles des habitats du Néolithique final couronnien, tels ceux de Ponteau-Gare à Martigues et de Miouvin à Istres. Les murs de ce type connus sur chacun de ces deux sites présentent d'ailleurs plusieurs similitudes avec cette structure : dimensions, orientation et présence d'une dalle perpendiculaire dans l'épaisseur du mur. Au Collet-Redon, à la Couronne (Martigues), le mur, attribué à l'âge du Bronze, fait également appel à une technique similaire. Cette découverte conforte, à l'échelle régionale, la place du sud-ouest de l'étang de Berre comme zone privilégiée pour l'implantation de tels sites structurés et, à l'échelle locale, la zone de Ponteau comme particulièrement attractive pour la fixation des populations à la fin du Néolithique.
L'ensemble de ces découvertes pose de façon plus accrue la question de la place de l'habitat de Ponteau-Gare dans un réseau de sites et d'indices de sites, synchrone ou non, couvrant localement des entités topographiques très différentes (plateau, pied de plateau, lignes d'abris, plaine limoneuse).

◆ La prospection géophysique

Cette approche a été développée avec deux objectifs principaux.
En premier lieu, mettre en évidence des alignements qui pourraient correspondre à des bases de murs ou des structures empierrées du même type que celles déjà mises au jour par ailleurs sur le site.
En second lieu, et de façon beaucoup plus hypothétique, tenter de repérer des calages ou des trous de poteaux, tels que par exemple ceux, creusés dans le rocher, connus en Provence sur d'autres sites de cette période. À cette fin, a été définie [2] une méthodologie particulière fondée à la fois sur un maillage fin (50 cm) et sur le croisement de trois techniques : magnétique, électrique et susceptibilité magnétique. Plusieurs alignements correspondant à des indices de structures bâties ont été mis en évidence sur les 2500 m^2 couverts, principalement dans la moitié nord de la clairière et du site, ainsi que dix indices de trous de poteaux organisés en deux alignements parallèles. Ces résultats, dont le caractère archéologique demande naturellement à être confirmé, laissent entrevoir de nouvelles perspectives pour les sites néolithiques de ce type qui n'avaient en effet, régionalement, jamais fait l'objet de recherches géophysiques.

Notre perception du site et de son potentiel a aussi considérablement évolué à l'issue de cette étude. Il s'avère en effet qu'au regard de l'amplitude estimée du remplissage sédimentaire, le site est peut-être bien mieux conservé qu'on ne le soupçonnait jusqu'alors, notamment à l'est de la principale zone de fouille. Les

1 Voir *BSR PACA* 2002, 117-118 et *infra*.

2 Avec Éric Marmet, ingénieur de la société Terra Nova.

résultats de cette prospection géophysique constituent donc une importante contribution à la compréhension de l'organisation de cet établissement. Ils constituent également une base à partir de laquelle il est désormais possible de mieux cibler et de mieux adapter les opérations de terrain qui seront amenées à se développer sur cet habitat.

Xavier Margarit
SRA DRAC-Lorraine, ESEP-UMR 6636 du CNRS

Néolithique final / Campaniforme

MARTIGUES
La Couronne / Le Collet-Redon

Âge du Bronze

L'identification et la compréhension des phénomènes en jeu à la fin du Néolithique dans le sud-est de la France constituent des problématiques actuellement réinvesties par l'équipe de l'UMR 6636-ESEP « Cultures, économies et espaces du Néolithique à l'âge du Bronze en Europe occidentale méditerranéenne ». Dans ce cadre-là, les opérations conduites sur le site du Collet-Redon, site éponyme du Couronnien, participent à la périodisation et la caractérisation de ce groupe culturel majeur du Néolithique final ; elles constituent de fait une activité importante du projet collectif de recherche intitulé « Le Couronnien en basse Provence occidentale. État des connaissances et nouvelles perspectives de recherche » [1]. La démarche suivie consiste à la fois en un réexamen chronostratigraphique du site et en la mise en œuvre d'études spécialisées visant à actualiser et compléter les données disponibles dans les domaines socio-économiques, techniques, architecturaux et paléo-environnementaux. Les campagnes de fouilles, réalisées dans le cadre d'un programme triennal 2001-2003 [2], ont été précédées d'un sondage en 1999 et d'une première intervention en 2000. Afin d'embrasser tous les aspects de cette question, ces recherches de terrain se doublent d'un retour sur les collections mobilières et immobilières des travaux de M. Escalon de Fonton.

◆ Des observations chronostratigraphiques et typologiques

La lecture sédimentaire confirmée par l'étude du mobilier a jusqu'à présent permis de distinguer trois phases d'occupation du site clairement différenciées : Bronze ancien Barbelé, Campaniforme et Néolithique final Couronnien. Cette séquence se différencie de celle proposée par M. Escalon de Fonton par la présence d'un horizon Bronze ancien Barbelé alors qu'il décrivait une occupation de l'âge du Bronze moyen. Les campagnes futures permettront de statuer sur la présence, signalée par M. Escalon de Fonton, de plusieurs phases d'occupation couronnienne et, le cas échéant, d'en étudier la nature.

◆ La nature des occupations

Sur la question de la nature des occupations, les données rassemblées (tant par l'étude des faunes que par celle de l'architecture ou des productions mobilières) semblent indiquer que nous avons affaire à des installations de natures différentes entre le Néolithique final et le Campaniforme d'une part et le Bronze ancien Barbelé d'autre part. Quelques observations, comme l'âge des mammifères ou les espèces de poissons et de coquillages marins consommés, documentent le thème de la saisonnalité des activités, thème qui participe lui-même à la description de la nature et de la durée des occupations. La mise en commun des données de la faune permettra d'aller plus loin. Les résultats des analyses géoarchéologiques des échantillons déjà prélevés fourniront des éléments de réflexion complémentaires.

◆ Les vestiges architecturaux

L'étude des vestiges architecturaux mis au jour par M. Escalon de Fonton apporte des éléments dans cette réflexion sur la nature des installations. Ils peuvent être regroupés en deux ensembles chronologiques.
L'un est composé d'un assez monumental mur d'enceinte incomplet que nous avons pu dater du Bronze ancien Barbelé. Un rapprochement avec le site du Camp de Laure (Le Rove, Bouches-du-Rhône) s'impose à priori mais des différences certaines limitent le parallèle. À l'inverse du Camp de Laure, le mur du Collet-Redon ne participe pas à une organisation de type éperon barré et aucun vestige n'a été mis au jour qui illustre une zone d'habitat. On se trouve, à cette étape de la recherche, dans l'incapacité d'attribuer à cette construction une fonction particulière.
Il n'en est pas de même pour les éléments, plus nombreux, du deuxième ensemble attribués au Néolithique final couronnien. L'archivage de ces aménagements – lesquels témoignent d'un habitat (nombreux murs et trous de poteaux, soles de cuisson, foyer) – a permis la réalisation d'une étude qui aboutit à deux résultats centraux. Il est tout d'abord possible de livrer une nouvelle image de l'architecture couronnienne du site dont la caractéristique principale pourrait être la diversité des techniques et des matériaux mis en œuvre. Des prélèvements géoarchéologiques ont été effectués pour documenter la question de l'homogénéité chrono-

1 Voir *infra*, sous la direction d'Olivier Lemercier (ESEP-UMR 6636 du CNRS).

2 Voir *BSR PACA* 2002, 119-120.

logique de certains de ces aménagements. Des prolongements sont également prévus à travers l'étude et l'analyse (pétrographie et recherche des phytolithes) du torchis mis au jour par M. Escalon de Fonton et à l'occasion de nos travaux. Le second apport de ce travail a été de proposer un nouveau plan pour l'habitation n° 1 fouillée par M. Escalon de Fonton.

◆ **Les examens paléo-environnementaux**

Enfin, l'étude du cadre naturel dans lequel s'inscrivent ces aménagements est engagée. Les premiers travaux ont porté sur un relevé de la topographie de la zone d'implantation du site et sur les malacofaunes, lesquelles témoignent de différentes phases d'emprise et de déprise humaine entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien. Une extension de l'examen des paléo-environnements sera réalisée en 2004 avec l'étude des micromammifères et l'apport de nouveaux prélèvements sur le site et à l'écart de celui-ci, dans le cadre d'un programme d'étude de la paléodynamique littorale dirigé par C. Vella (CEREGE).

En définitive, le programme mis en œuvre dépasse la seule perspective monographique. Conduit parallèlement sur le site voisin de Ponteau-Gare à Martigues [3], dans une démarche comparative, le programme d'étude du Collet-Redon produit des informations qui alimentent des problématiques plus vastes mises en œuvre au sein de divers programmes et projets collectifs de recherche.

Gilles Durrenmath et Jessie Cauliez
ESEP-UMR 6636 du CNRS

3 Sous la direction de Xavier Margarit, DRAC-SRA-Lorraine, ESEP-UMR 6636 du CNRS ; voir *supra*.

Néolithique — Âge du Fer, Gallo-romain

Projet collectif de recherche « MARTIGUES, *oppidum* de Saint-Pierre-les-Martigues »

Engagé en 2002, le projet collectif de recherche pour l'étude et la mise en valeur du site de Saint-Pierre-les-Martigues a poursuivi durant l'année 2003 une activité scientifique de terrain et de laboratoire diversifiée.
Les travaux de terrain ont consisté dans la réalisation par Gilles Durrenmath d'un sondage restreint (8 m^2) sur la partie sommitale de la butte. Il était destiné à compléter les connaissances sur l'occupation du site durant le Néolithique, pour lequel deux phases principales d'occupation sont pressenties à partir des données recueillies précédemment : la première relative au Chasséen méridional caractérisé surtout par une remarquable industrie lamellaire en silex ; la seconde appartenant au faciès dit « couronnien » du Néolithique final.

Cette intervention a été conduite dans la partie sud-ouest du plateau, au sein de l'espace occupé durant l'âge du Fer par l'îlot 9 du village gaulois, dans un secteur où les fouilles programmées des campagnes 1999-2001 avaient repéré en surface un mobilier préhistorique bien conservé et apparemment en place. Les résultats se sont révélés relativement décevants, car le sondage n'a permis ni de repérer de véritables structures d'habitat néolithique en place, ni de confirmer la succession des deux faciès culturels signalés ci-dessus.

L'opération a cependant donné lieu à la mise au jour de plusieurs petites fosses, en partie arasées ou remaniées durant l'âge du Fer, qui contenaient un mobilier domestique néolithique varié et bien conservé. Dans l'une d'elles (fosse 010), remplie de matériel archéologique homogène, on relève plusieurs formes céramiques complètes au profil simple, hémisphérique ou ellipsoïdal, montrant un fond arrondi ou aplani. On trouve aussi des restes de faune mammalienne (Bœuf et Capriné), de la malacofaune marine, des fragments de meules en grès, des silex et un élément brisé de bracelet en pierre.
L'ensemble du mobilier de cette fosse dépotoir appartient au seul Néolithique final et doit être rattaché à l'occupation couronnienne de ce secteur de la basse Provence occidentale. Dans le cadre de ce PCR, on s'attachera à mettre en perspective les données de Saint-Pierre avec l'abondante documentation archéologique et géomorphologique recueillie sur deux sites majeurs placés en aval dans la vallée, l'habitat de la plaine Saint-Martin à Ponteau-Gare (fouilles de Xavier Margarit), la calanque des Renaïres (travaux de Claude Vella) [1].

L'équipe que nous avons constituée s'est par ailleurs attelée à la publication d'une part de plusieurs contributions thématiques, d'autre part d'études de mobilier pour lesquelles Saint-Pierre apparaît aujourd'hui comme un site important ou de référence au niveau local et régional. Les premières concernent l'occupation du territoire de Martigues durant le Haut-Empire (Chausserie-Laprée, Rétif 2002), l'architecture en terre massive (Chausserie-Laprée, Chazelles 2003), les pratiques cultuelles et religieuses (Chausserie-Laprée à paraître a). Les secondes portent sur le mobilier d'im-

1 Voir *supra*.

portation archaïque grec et étrusque (Duval à paraître) et les amphores des VI^e-IV^e s. av. J.-C. (Chausserie-Laprée à paraître b ; Sourisseau à paraître).

La préparation d'une synthèse générale sur l'occupation protohistorique et gallo-romaine du site nous a conduit à confier à des chercheurs et étudiants venant d'horizons variés plusieurs dossiers en déshérence, en particulier dans le domaine des sciences environnementales et de l'anthropologie : malacofaunes marine et terrestre (Catherine Cade), carpo-restes (Philippe Marinval), ichtyofaunes (Mélanie Volle et Myriam Sternberg), ossements humains brûlés de la nécropole de la Gatasse (Paul Bailet).

Notre projet a porté également sur l'étude de plusieurs ensembles mobiliers et contextes stratigraphiques importants capables d'éclairer sur la longue durée la chronologie de l'occupation et l'économie de l'habitat. On doit citer les travaux de Frédéric Marty sur la céramique non tournée, d'Olivier Enjolras sur la maison 10 des fouilles Lagrand, de Jean-Claude Bardzakian sur les niveaux de circulation de la rue 5 des fouilles du cimetière.

Enfin au titre de la protection et de la mise en valeur du site, nous sommes engagés, avec le Service régional de l'archéologie, dans un processus d'inscription de la zone archéologique à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques qui devrait aboutir en 2004.

Jean Chausserie-Laprée
Service archéologique de la ville de Martigues

Chausserie-Laprée à paraître a : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – Documents de la vie publique et religieuse des habitats gaulois de Martigues. *In* : ARCELIN (P.) dir., BRUNEAUX (P.) dir. – *Lieux et pratiques des cultes en France à l'âge du Fer*. Dossier à paraître dans *Gallia*.

Chausserie-Laprée à paraître b : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – La circulation des amphores sur le littoral provençal : l'exemple des habitats gaulois de Martigues. *In* : *La circulation des amphores en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire (VIII^e-III^e s. av. J.-C.) : quantification et analyses des contenus* : actes du II^e colloque international d'archéologie de Calafell, 21-23 mars 2002. À paraître dans *Arqueo Mediterrania*, 8.

Chausserie-Laprée, Chazelles 2003 : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.), CHAZELLES (C.-A. de) – La terre massive façonnée, un mode de construction indigène en Gaule du Sud, et la question du pisé dans l'Antiquité. *In* : *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, 1 : actes de la table-ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001. Montpellier : Édition de l'Espérou, 2003.

Chausserie-Laprée, Rétif 2002 : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.), RÉTIF (M.) – *Villa* et *Vicus* sur le territoire de Martigues durant le Haut-Empire. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, 163-194.

Duval à paraître : DUVAL (S.) – Mobilier céramique et commerce à destination d'habitats indigènes en Provence occidentale, du VI^e s. au début du V^e s. av. J.-C. *In* : *Les Étrusques de Gênes à Ampurias du VII^e au IV^e siècle avant J.-C.* : actes du XXIV^e colloque international d'études étrusques et italiques, Marseille-Lattes, 26 septembre - 1^er octobre 2002. *Studi Etruschi*, à paraître.

Sourisseau à paraître : SOURISSEAU (J.-C.) – Les amphores ibériques et phénico-puniques en Provence et dans la basse vallée du Rhône. (VI^e-V^e s. av. J.-C.). *Documents d'archéologie Méridionale*, 27, 2004, à paraître.

MARTIGUES
Tamaris

Sur la partie septentrionale de cet habitat protohistorique, les travaux de recherche se sont attelés en 2003 à l'avancement des fouilles engagées, d'une part sur une habitation de plan complexe de la zone 4, au nord-est du site, et d'autre part sur la voie d'accès de la porte du rempart médian. Parallèlement, un décapage superficiel à proximité immédiate de la ligne du rempart nord a mis au jour plusieurs nouveaux espaces : une ruelle (E421) et les maçonneries de quatre habitations, dont une au tracé absidial (424) (fig. 81). Sa limite méridionale n'est pas conservée, sans doute en raison d'affleurements du substrat calcaire. L'abside est orientée au nord. C'est le troisième cas de maison mono-absidiale construite sur solin de pierre recensée dans la partie septentrionale de l'habitat.

Fig. 81 – MARTIGUES, Tamaris. La maison à abside E424, vue vers l'ouest (S. Duval).

◆ L'habitation à plan complexe sur la zone 4 (400/403/420)

Trois états architecturaux successifs sont aujourd'hui différenciés (fig. 82). Ils témoignent d'une adaptation rapide du cadre bâti à une évolution du fonctionnement domestique. Le dernier état architectural, constitué de deux pièces en enfilade, ainsi que les derniers niveaux

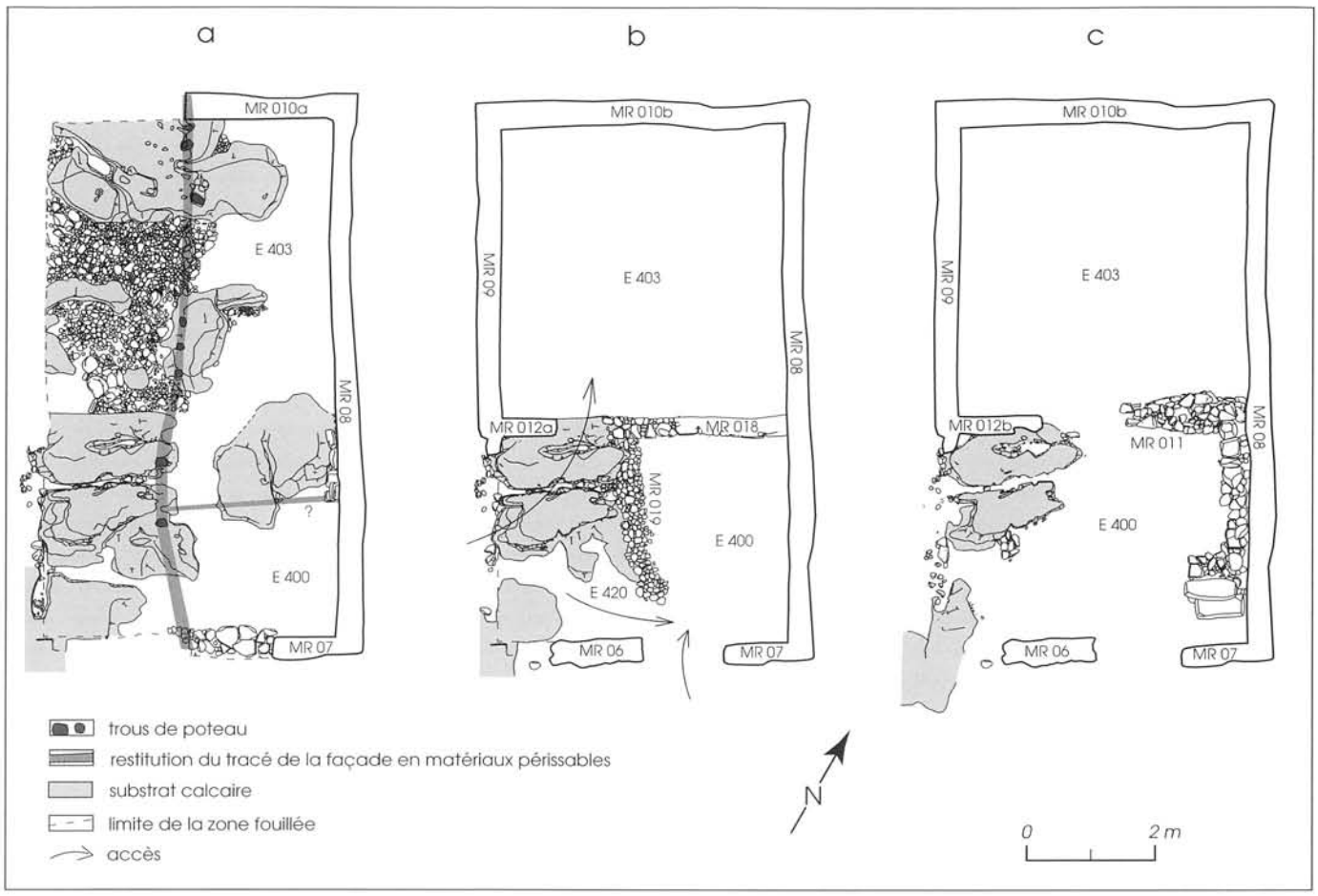

Fig. 82 – MARTIGUES, Tamaris. Évolution du cadre architectural des unités domestiques 400/420 et 403 (S. Duval).

du second cadre bâti composé de trois unités, ont été présentés précédemment [1]. Du deuxième état architectural, plusieurs recharges de sols riches en mobilier restaient à explorer. Ces sols sont préparés avec un épandage constant d'argile jaune, qui contribue à l'aspect propre et balayé des surfaces successives. Deux grands foyers ont été mis au jour. L'un est installé dans la pièce 400, l'autre au centre de la salle 403. Leur sole d'argile couvre un large radier constitué de nombreux tessons posés à plat, qui assurent un rôle de soubassement réfractaire.

Cette habitation à trois pièces mitoyennes succède à un état architectural initial. En effet, un premier cadre bâti constitué d'une longue pièce unique a été mis en évidence. La mise en œuvre des constructions fait appel à des techniques mixtes. Si les élévations de la façade nord et des deux murs pignons sont construites sur un solin de pierres, la façade méridionale est en revanche établie sur des poteaux plantés dans le rocher. Ce bâti associant maçonneries en pierre et matériaux périssables se rattache à la phase d'installation. Au sein de ce cadre architectural, l'existence d'un cloisonnement interne dans la partie sud de la pièce reste encore une hypothèse de travail à confirmer. L'occupation domestique est clairement matérialisée par le rejet de nombreux tessons de céramique, en particulier de vaisselle non tournée, associés à deux foyers maçonnés. En revanche, aucun artefact n'est conservé au sud de la façade en matériaux périssables. L'extérieur de l'habitation se caractérise davantage comme une aire empierrée nivellant le relief entre les affleurements rocheux. À l'issue de la campagne 2003, la fouille des sols de circulation au sein de cette habitation primitive est encore inachevée.

◆ La voie d'accès de la fortification médiane

Pour la zone du rempart médian, la fouille de la voie d'accès a permis de documenter l'évolution du fonctionnement de la porte à recouvrement. Un sol primitif de circulation a été partiellement dégagé sur le côté ouest de l'accès, en bordure de falaise. La voie praticable est stabilisée par une accumulation de petites pierres et de galets. Ce niveau semble en usage durant la première période d'occupation de l'habitat (600-560), ainsi que l'attestent quelques fragments d'un bol ionien à filets. Le fonctionnement de la voie est ensuite transformé. Plusieurs couches de remblais sont apportées afin de préparer la construction d'une structure bâtie SB 012. Cette maçonnerie vient condamner la circulation en fermant l'accès occidental de la porte, côté falaise (fig. 83). Après cette fermeture, on ne relève dans cet espace restreint qu'un unique sol d'occupation, qui se met en place au début du V^{e} s. av. J.-C. Le mobilier métallique y est bien représenté,

1 Voir *BSR PACA* 2002, 120-121.

avec la découverte de plusieurs bracelets et pointes de flèche en bronze.
Bien que l'exploration de la voie primitive soit à peine ébauchée, les résultats préliminaires permettent d'établir que cette imposante muraille médiane scinde effectivement cet habitat côtier archaïque en deux grands quartiers contemporains.

Sandrine Duval
Service archéologique de la ville de Martigues

Duval 2003 : DUVAL (Sandrine) – Catalogue des sites et des objets. Les Étrusques et la Provence. L'habitat archaïque du cap Tamaris. *In* : LANDES (Christian), CAYZAC (Nathalie) collab., LAISSAC (Véronique) collab., MILLET (Florence) collab. – *Les Étrusques en France. Archéologie et collections* : catalogue de l'exposition, Lattes, 2003. Lattes : ass. Imago, musée de Lattes, 2003, 81-84.

Fig. 83 – MARTIGUES, Tamaris. La porte à recouvrement à chicane coudée du rempart médian. L'accès côté ouest est condamné par la structure SB012, vue vers le sud-ouest (S. Duval).

Âge du Fer

MARTIGUES
Rue de l'École-Vieille, 5

Les travaux de creusement engendrés par l'installation d'une cuve à gasoil dans un rez-de-chaussée d'immeuble constituant la façade sud de la rue de l'École-Vieille, dans le quartier de l'Île, ont entraîné une intervention urgente au cours du mois de juin 2003. L'équipe archéologique municipale [1] a procédé au nettoyage, au relevé et à l'interprétation de vestiges, déjà partiellement bouleversés par les travaux d'excavation.

Cette opération a d'abord permis de retrouver et de positionner des restes de la fortification du premier village gaulois qui occupe ce quartier du V^e^ au III^e^ s. av. J.-C. Sur à peine 14 m² d'emprise (6,30 m x 2,20 m), l'excavation a en effet recoupé, selon un axe nord-sud, la courtine septentrionale de ce mur d'enceinte qui limite complètement l'agglomération protohistorique la plus ancienne découverte sur ce site. Bordant l'îlot simple C, rangée d'habitations à pièce unique, la muraille se présente comme une puissante maçonnerie de 2,60 m de large, constituée de pierres liées à la terre argileuse jaune. L'observation de la coupe ouest permet, semble-t-il, de distinguer, au cœur de la fortification, un parement intérieur qui assure la cohésion de la masse de la construction.
La fouille a montré qu'il s'agissait sans doute d'un mur à plusieurs parements construits en une seule fois, l'ensemble de la maçonnerie étant toute entière ancrée dans les couches de sables et gravillons qui constituent l'assise « naturelle » de l'habitat gaulois. Elle repose aujourd'hui presque 1 m sous le niveau de la nappe phréatique dont la remontée, au cours de l'Antiquité, est venue noyer les structures les plus anciennes du site.
Les recherches ont surtout été l'occasion de mettre au jour toute l'ampleur de la sédimentation correspondant à cet habitat primitif aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du rempart (fig. 84).

À l'intérieur, la stratigraphie observée a principalement montré la continuité de l'occupation domestique au sein d'un espace restreint de l'îlot C. On y remarque surtout l'empilement de sols d'habitat, faits de pellicules d'argiles claires, d'aménagements ou encore de restes domestiques (foyers d'argile maçonnée, cendres, céramiques, poches d'ossements animaux) et de couches d'effondrement des superstructures (pierres, briques crues et restes de toiture).

Les trois principales destructions qui marquent l'histoire de cette agglomération gauloise ont été mises en évidence :
- la première peu de temps après la fondation du village dans le troisième quart du V^e^ s. av. J.-C. (période 1) ;
- la deuxième, d'origine militaire avérée, un peu avant le milieu du IV^e^ s. (période 2c) ;
- la dernière, qui marque la fin de cet habitat primitif, dans les premières années du II^e^ s. (période 4).

Au cours de cette longue occupation, la division intérieure de l'îlot C connaît une évolution notable, marquée après chaque destruction par la création ou le déplacement des murs de refend.

Toute autre est la sédimentation visible à l'extérieur de la fortification. Jouant le rôle de barrière entre l'habitat couvert et l'environnement extérieur, ce rempart voit s'accumuler, sur plus de 2 m d'épaisseur et parfois en

1 Jean Chausserie-Laprée, titulaire de l'autorisation de fouille, et Jean-Claude Bardzakian, avec le concours d'Hélène Marino (archéologue de Port-de-Bouc).

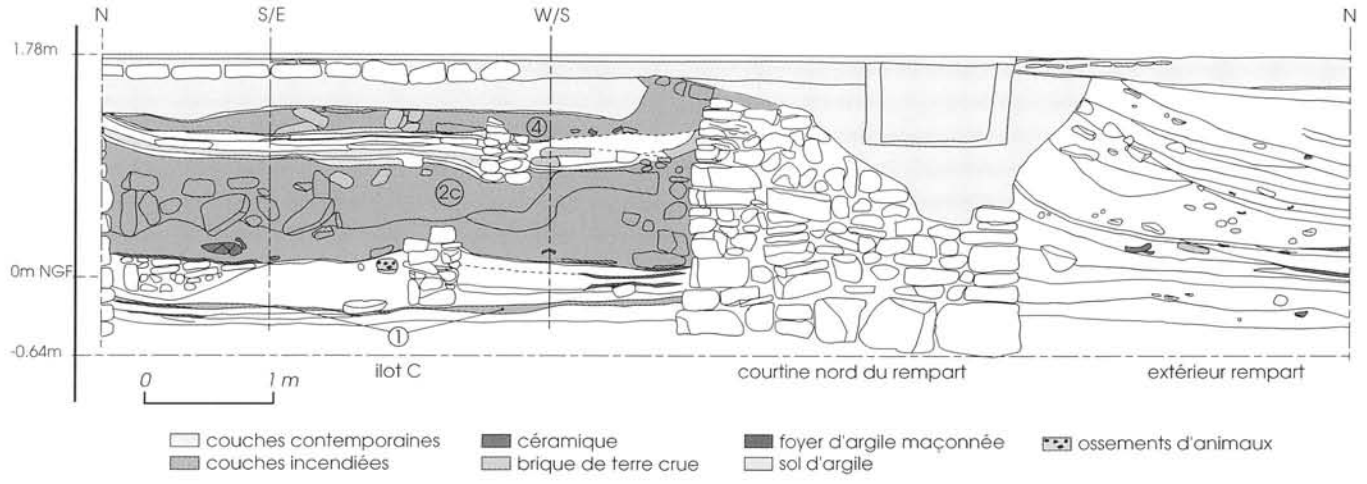

Fig. 84 – MARTIGUES, rue de l'École Vieille, 5. Développé de la coupe relevée sur trois côtés du sondage pratiqué au rez-de-chaussée ; échelle 1/50 (dessin J.-C. Bardzakian).

forte pente contre son parement extérieur, une succession extrêmement stratifiée de couches de sables, graviers et limons plus ou moins fins. Parfois marquées par des apports localisés de cendres, de charbons ou des passées argileuses, ces strates, qui contiennent aussi quelques fragments de céramique, témoignent d'un milieu ouvert, parfois peut-être directement soumis aux effets de flux et de reflux des eaux libres du chenal.

Jean Chausserie-Laprée
Service archéologique de Martigues

MARTIGUES
Avenue Kennedy

Âge du Fer

Dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble dans le quartier de Ferrières, le service archéologique de la ville de Martigues a exécuté en mai 2003 une campagne de sondages de reconnaissance sur le site de l'opération. Situé à la sortie de la ville moderne le long de la route de Fos, le terrain, de plus de 5 000 m^2, occupe une portion de piémont à mi-chemin entre le chenal de Caronte et la colline dite des Capucins, siège d'un couvent à partir du XVII^e s. Sa situation à proximité du lieu des récentes trouvailles du charnier des Rayettes [1] justifiait cette opération.

Les six tranchées pratiquées ont toutes montré une épaisse sédimentation anthropique de ce versant au-dessus d'un substratum fait de marnes compactes, atteint entre 1,15 m et 2,50 m sous le sol actuel. Ont été généralement distingués (fig. 85) :

- une première couche d'altération du substrat marneux (5009) ;
- de puissants colluvionnements de limons de couleur grise ou beige, pratiquement exempts de pierres, contenant un matériel fragmenté plus ou moins roulé qui s'échelonne entre le Néolithique et la fin de la période protohistorique (5008, 5002, 5002a) ;

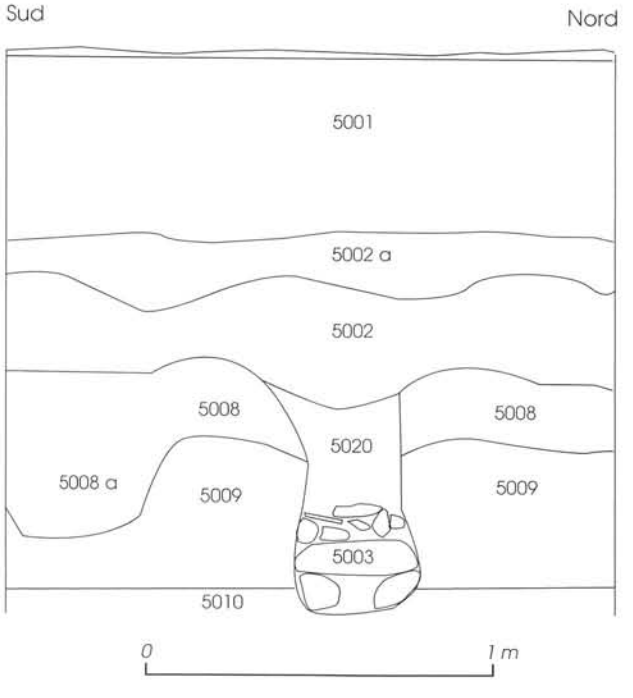

Fig. 85 – MARTIGUES, avenue Kennedy. Relevé du sondage 5 présentant un plan de coupe du drain (J.-C. Bardzakian).

1 Voir *BSR PACA* 2002, 126-128.

- une épaisse couche de terre arable déposée pour la mise en culture du site à l'époque moderne (5001) avec quelques fosses contemporaines qui viennent la grever.

Dans la partie nord-est du terrain, non loin de la route actuelle, le sondage 5 est le seul à avoir livré une structure bâtie propre à l'aménagement du site. Il s'agit d'une portion d'un drain en pierres, soigneusement maçonné et profondément enterré sous 1,50 m de terre en moyenne. Dégagé sur 10 m de long environ, il montre une orientation est-ouest parallèle à la pente naturelle du site et son appartenance à la Protohistoire ne laisse guère de doute comme l'atteste en particulier de nombreux tessons de céramique de l'âge du Fer recueillis, principalement des poteries non tournées. La découverte d'un fragment d'amphore étrusque aux abords immédiats de la partie supérieure du drain, à l'exclusion de tout autre indice précis, pousse à envisager une datation du premier âge du Fer.

Ce drain, de 0,45 m d'emprise moyenne, a été installé au sein même d'un fossé creusé sur 0,50 à 0,75 m dans le substrat de marne claire. Deux rangées parallèles de galets et pierres brutes de taille définissent un canal assez régulier de 0,20 m de large (fig. 86a), rempli par un sédiment gris argilo-sableux, contenant très peu de mobilier. Ce canal adopte une déclivité de l'est vers l'ouest de 2 à 3 % inverse à la pente naturelle du terrain.
Cet aménagement est surmonté par un empierrement important que l'on peut scinder en deux ensembles distincts :
- une première couverture en grandes pierres plates de 5 cm à 9 cm d'épaisseur formant un dallage cohérent sur toute la longueur du drain dans sa partie dégagée (fig. 86b et 87) ;
- un empierrement compact de pierres de petits modules par-dessus l'ensemble (fig. 86c) ;

La partie supérieure de la tranchée visible est comblée par un sédiment de limon fin (5020) qui traduit la continuité de l'effet de drainage de cet aménagement.

Pour modeste qu'elle soit, cette découverte apporte pour le territoire de Martigues à l'âge du Fer un premier témoignage important concernant l'aménagement et l'exploitation des terres agricoles. Sa précocité et sa situation intermédiaire entre les sites lagunaires des Salins et l'Abion datés de la fin de l'âge du Bronze d'une part, et l'habitat gaulois du quartier de l'Île d'autre part, traduisent l'importance de la zone du chenal de Caronte dans l'occupation humaine de cette région littorale.

Jean-Claude Bardzakian
Service archéologique de la ville de Martigues

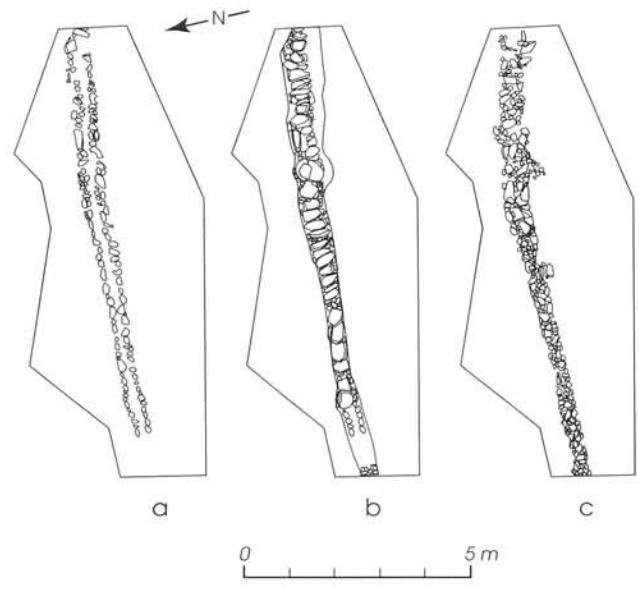

Fig. 86 – MARTIGUES, avenue Kennedy. Les trois états successifs de montage de la structure (J.-C. Bardzakian).

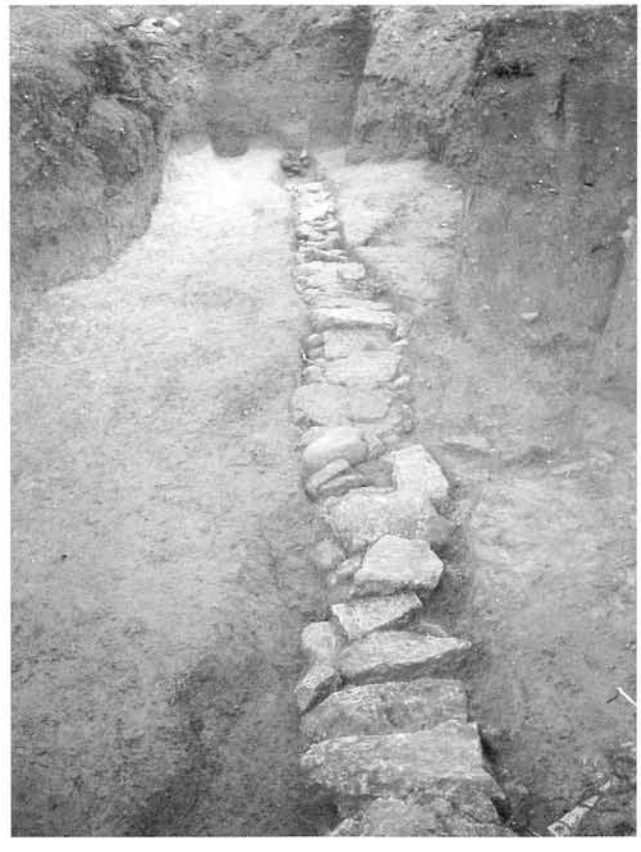

Fig. 87 – MARTIGUES, avenue Kennedy. Vue du drain (J.-C. Bardzakian).

MARTIGUES
Église Saint-Louis de Ferrières

En avril et mai 2003, le programme de réhabilitation de l'église Saint-Louis de Ferrières, engagé par la ville de Martigues, a été le cadre d'une intervention du service archéologique municipal. Rendue en particulier nécessaire par les travaux conduits dans les chapelles latérales qui encadrent la nef, cette opération a donné des résultats dans deux domaines différents touchant directement l'archéologie :

- la connaissance de l'occupation protohistorique de ce quartier nord de Martigues ;
- l'histoire de l'édifice religieux et tout particulièrement son utilisation comme lieu de sépultures durant la période moderne.

◆ Sondages dans la chapelle Saint-Joseph

Les travaux de reprise et d'excavation des sols de circulation dans les chapelles nous ont d'abord donné l'occasion de réaliser deux sondages profonds dans la chapelle Saint-Joseph, située à gauche du chœur, dans la partie sud-est de l'église. Cette chapelle correspond à l'ancien emplacement du clocher, déplacé vers le sud-est et la rue du Grand-Four lors des années 1867-1869, période riche en travaux d'aménagement dans cette église (autels, orgue, balustrade, etc.).

Positionnés de part et d'autre du mur ouest de soubassement du clocher, puissante maçonnerie en pierres liées au mortier de chaux (1 m à 1,20 m de large ; 0,80 m à 1 m de hauteur conservée), les deux sondages ont atteint la base de cet édifice primitif, construit sans tranchée de fondation à peine au-dessus du niveau actuel de la nappe phréatique, soit environ à + 0,20 m NGF. Si les fouilles n'ont pas permis de recueillir de données matérielles nous renseignant sur la date de construction du clocher, elles ont montré en revanche qu'il était établi dans des couches de la fin de l'âge du Fer, en partie épargnées sur les côtés et en dessous de ce massif.

Sous un limon homogène de couleur marron, apparaît en effet, à la base du clocher, un sol de terre battue au pendage à la fois nord-sud et ouest-est, parsemé localement de nombreux débris de céramiques et de quelques nodules d'argile rubéfiée. Dans le matériel, à côté de quelques tessons de *dolium*, céramique non tournée et vaisselle campanienne A, prédominent massivement les fragments d'amphore italique de type Dressel 1. Ce niveau recouvre une couche plus sableuse comprenant aussi graviers, galets, charbons de bois, tessons de céramiques et coquilles marines, qui signalent un espace non couvert, soumis à des apports sédimentaires naturels et anthropiques irréguliers.

Cette découverte constitue pour ce quartier nord de Martigues, face à l'habitat gaulois de l'Île, la deuxième occurrence d'une fréquentation protohistorique de cette période, à savoir la fin du II[e] s. av. J.-C. Elle avait déjà été signalée à proximité en 1980 (Gateau 1996, 226, site 13), exactement sous la même forme d'une couche d'amphores italiques, dans la rue Denfert, qui borde l'église Saint-Louis à l'ouest.

◆ Les caveaux modernes

Les investigations archéologiques ont également mis au jour des caveaux funéraires dans les deux autres chapelles latérales de l'église. Ces tombes sont réparties d'une part à gauche de la nef, dans la chapelle Sainte-Catherine près de la chapelle où, encore aujourd'hui, l'on voue un culte très vivace à la Vierge Marie, d'autre part dans la chapelle Saint-Jacques, qui fait pendant à l'ancien clocher, à droite du chœur.

▪ *Dans la chapelle Sainte-Catherine*

Le sol de la première chapelle, qui abritait les fonds baptismaux, recèle deux caveaux jumeaux du XVII[e] s. qui n'ont pas été ouverts. Les dalles calcaires de couverture en pierre de taille présentent un décor gravé remarquable, d'inspiration baroque, où se côtoient l'inscription en latin de versets tirés de l'Ancien Testament (livres de la Genèse, de Job, de l'Écclésiastique) et du Nouveau (Évangile selon saint Jean), le dessin de scènes bibliques ou religieuses (sortie du tombeau, allégorie de la mort), enfin la représentation des armes de la famille de Turc (Borricand 1975, 1220). Sur le caveau ouest, le blason, de sinople à un orle d'argent de quatre pièces, est associé au chapeau d'un ecclésiastique, probablement un chanoine, alors que le caveau oriental porte la gravure d'un heaume de profil orné d'un grand panache (fig. 88). Le dégagement de l'environnement de ces tombeaux a permis la découverte d'un blason en pierre de la famille de Turc, qui à l'origine était certainement associé à l'un des deux caveaux. Il portait en effet, en couleur et en relief, exactement le même motif de chapeau, orné de six pompons de chaque côté, que celui gravé sur la pierre tombale ouest (fig. 89).

Fig. 88 – MARTIGUES, église Saint-Louis de Ferrières. Vue des deux pierres tombales de la chapelle Sainte-Catherine (S. Tzortzis).

Fig. 89 – MARTIGUES, église Saint-Louis de Ferrières
Blason en pierre portant les armes de la famille de Turc
(J. Chausserie-Laprée).

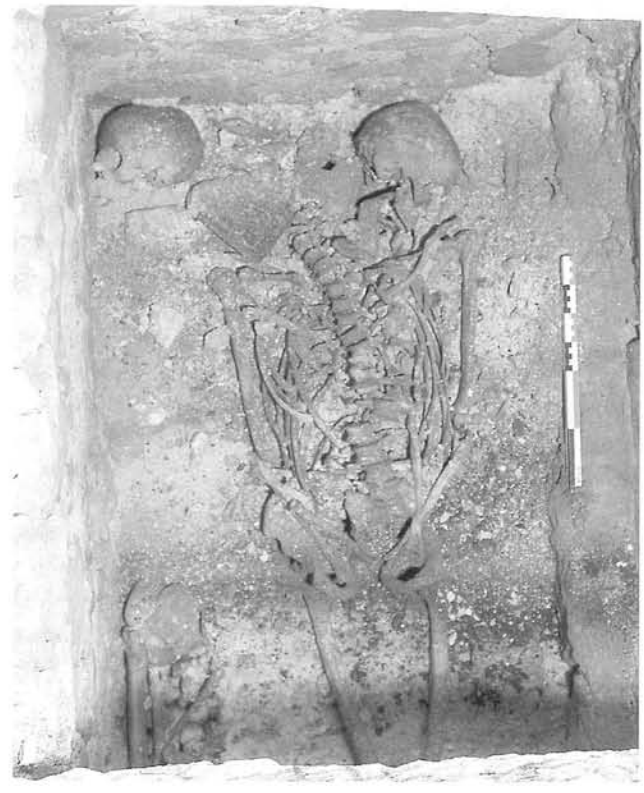

Fig. 90 – MARTIGUES, église Saint-Louis de Ferrières.
Vue du fond du caveau de la chapelle Saint-Jacques
(S. Tzortzis).

▪ ***Dans la chapelle Saint-Jacques***

Dans cette chapelle, l'exploration de l'un des deux ou trois caveaux mis en évidence a montré la présence d'au moins neuf individus adultes et immatures. Un seul squelette était en place et présentait toutes les caractéristiques d'une décomposition du corps en espace vide (connexions anatomiques lâches ou disjointes, migrations d'ossements, fig. 90). Ce dernier inhumé l'a sans doute été vers la fin du XVIII[e] s., les documents anciens mentionnant un arrêt total d'utilisation des caveaux après 1778. Il reposait sur une large dalle couvrant près de la moitié ouest du fond du caveau, à l'aplomb de son ouverture. Il s'agit sans doute du dispositif permettant aux fossoyeurs de descendre les corps dans la tombe sans risquer de s'embourber.

Le reste de la série ostéologique résultait de réductions de corps issues d'inhumations antérieures, concentrées dans la moitié est du tombeau. Notons qu'à l'exception de deux pièces pathologiques (fusion sacro-iliaque et fusion de deux vertèbres thoraciques), aucun ossement n'a été prélevé. Selon les sources d'archives disponibles, ce caveau appartiendrait aux familles Vidal ou Pistoye.

La qualité artistique de ces vestiges, auxquelles on doit ajouter la trouvaille, dans des combles et dans la sacristie, de maints objets mobiliers (statues, reliquaires, ex-voto, registres paroissiaux, habits sacerdotaux, objets liturgiques) a conduit la ville de Martigues à modifier le projet d'aménagement des chapelles latérales et à concevoir pour 2004-2005 un projet de présentation spécifique. Dans un même espace, il devrait associer la célébration de l'Acte d'Union des trois quartiers de Martigues, signée en 1581 dans cette église, la restauration des pierres tombales, la remise au culte de la chapelle de la Vierge, enfin l'aménagement d'un petit musée d'art sacré.

Jean Chausserie-Laprée * et Stéfan Tzortzis **
* Service archéologique de la ville de Martigues
** Service archéologique de la ville de Martigues, chercheur associé, UMR 6578 CNRS – Université de la Méditerranée

Borricand 1975 : BORRICAND (R.) – *Nobiliaire de Provence, Armorial général de la Provence, du Comtat Venaisin, de la Principauté d'Orange.* Aix-en-Provence : éditions Borricand, 1975. 1307 p. (3 tomes).

Gateau 1996 : GATEAU (F.), TRÉMENT (F.) collab., VERDIN (F.) collab. – *L'étang de Berre.* Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres : ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 1996. 380 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 13,1).

MARTIGUES
Tholon

En 2003, deux opérations conjointes ont été menées sur le site de Tholon.
La première, dans le cadre d'une programmation annuelle [1], visait à poursuivre les recherches des années précédentes, conduites en deux secteurs de la frange littorale : au nord, la zone des citernes antiques ; au sud, l'exploration de l'îlot d'habitation I de cette agglomération gallo-romaine identifiée comme le site probable de *Maritima Avaticorum*.
La seconde, effectuée dans le cadre d'un diagnostic précédant des travaux de réfection du parking du lycée Langevin, est venue en complément des campagnes de prospections géophysiques conduites par l'école Centrale de Lille sur cette parcelle adjacente aux zones en cours de fouilles (fig. 91).

◆ Chronologie du complexe hyraulique

Dans le secteur des citernes à proximité de l'actuelle source de l'Arc, l'enlèvement de niveaux de remblais et d'occupation appuyés contre le mur sud de la grande citerne centrale a mis au jour le sol en béton de tuileau d'une cinquième citerne, partiellement observé lors des fouilles de 2001 [2]. Au terme de la campagne

1 Voir *BSR PACA* 2002, 125-126.

2 Voir *BSR PACA* 2001, 131-132.

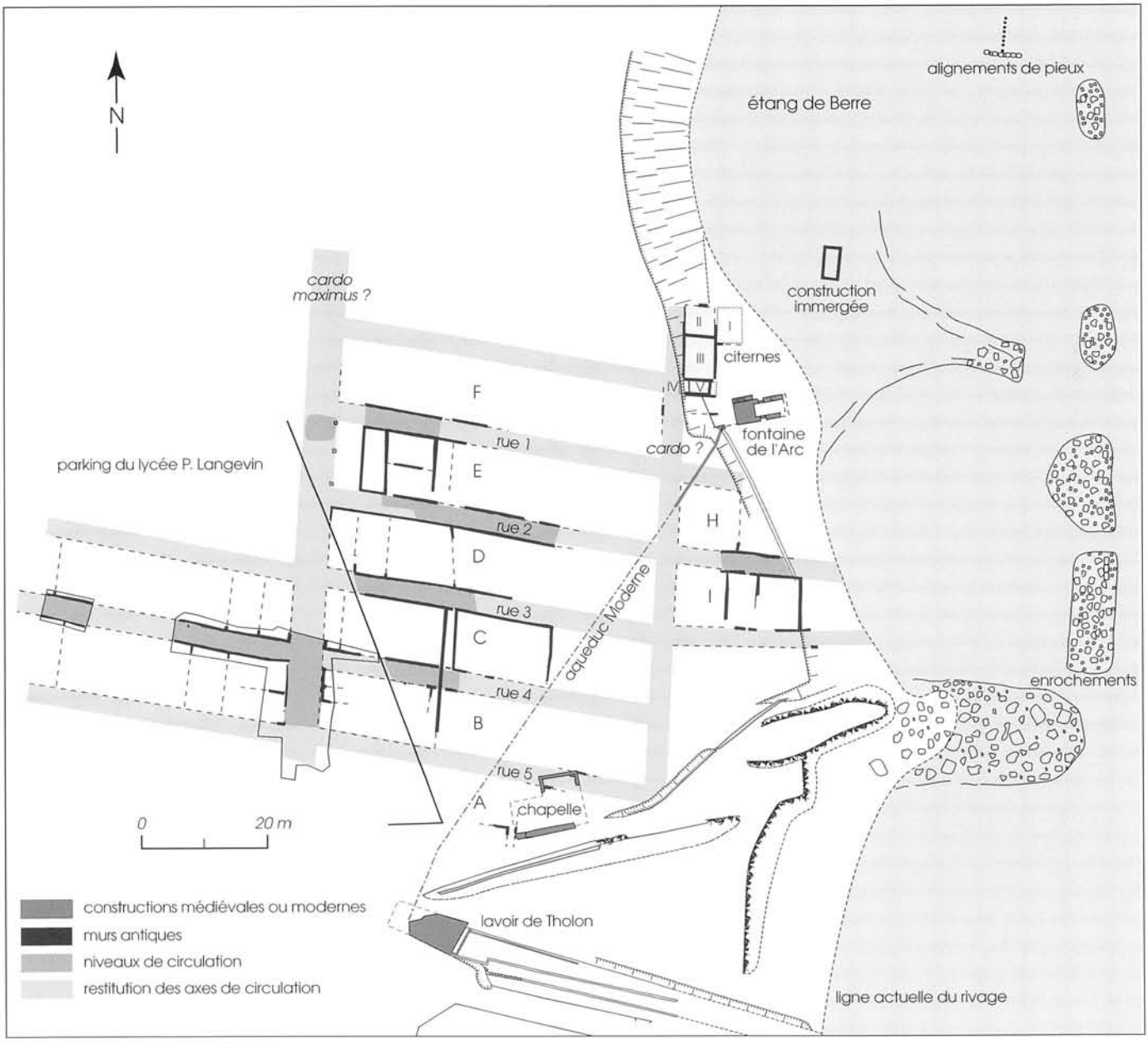

Fig. 91 – MARTIGUES, Tholon. Plan général des vestiges archéologiques (M. Rétif).

Fig. 92 – MARTIGUES, Tholon.
Les citernes IV et V, vue de l'est (M. Rétif).

2003, pour la partie sud du complexe hydraulique, six grandes phases chronologiques ont été déterminées entre la fondation de la première citerne et l'abandon définitif de ce secteur.
La phase 1 correspond à la construction initiale du complexe hydraulique, établi en terrasse, à l'est d'une voie nord-sud et marque la fondation et l'utilisation première de la citerne V. Curieusement, celle-ci ne possède pas l'habituel aménagement en béton de tuileau rouge en pan coupé, qui fait habituellement le raccord entre le sol et les parois, visible sur tous les autres bassins dans leur phase primitive.

La phase 2 voit la construction de la petite citerne IV, pourvue des aménagements hydrauliques habituels (bandeau de béton de tuileau en pan coupé), et directement établie sur le sol bétonné de la citerne V (fig. 92). C'est sans doute la seule période où les cinq citernes sont en service simultanément.

Lors de la phase 3, une première occupation « sèche » du sol en béton de tuileau se substitue à la fonction hydraulique de la citerne V. Ce sol présente de nombreuses traces caractéristiques d'un usage domestique. On observe d'importantes dégradations (fissure, impacts, desquamation du revêtement) et, surtout, les traces d'un feu ayant noirci et rubéfié la surface.

La phase 4 est caractérisée par la construction de maçonneries de pierres qui scindent en deux l'espace déjà restreint de la citerne V. Des remblais et des dépotoirs viennent combler intentionnellement cette ancienne citerne.

À la phase 5, on assiste à un remodelage architectural complet de ce secteur, avec l'abandon définitif de l'espace de la citerne IV par la mise en place d'une cloison et l'élargissement du mur sud associés à un ensemble de sols tardifs, datés des III^{e} et IV^{e} s. Ce nouvel espace est, semble-t-il, partiellement ouvert, comme en témoigne la composition très sableuse des sédiments qui le remplissent.

Enfin, la phase 6 marque l'abandon définitif de ces structures qui sont recouvertes par un comblement hétérogène de décombres, dont une stèle funéraire, avant que le site ne soit transformé en zone agricole.

◆ L'îlot I

La fouille des niveaux d'effondrement a notamment précisé l'organisation spatiale interne de ce secteur. Ici, trois maçonneries de pierre assurent le cloisonnement des différents espaces. Édifiées au moyen de pierres et moellons liés à la terre, elles jouent d'abord un rôle de mur de terrasse lors de l'aménagement initial de cette partie orientale de l'agglomération antique. On distingue trois unités principales, à priori domestiques. La campagne 2003 a surtout porté sur l'exploration d'un vaste espace central, de plus de 80 m^2, occupé par une habitation divisée en deux pièces de superficies inégales.
L'analyse architecturale des murs révèle plusieurs remontages successifs correspondant à trois phases distinctes qui demandent encore à être précisées. Dans la phase initiale, l'élévation de ces murs était certainement maçonnée en briques crues.
La fouille de cette unité domestique a été consacrée au dégagement des strates superposées relatives à la destruction de l'habitat qui peut être subdivisée en deux grandes séquences. La première correspond à la couche d'effondrement des parois en pierres de l'îlot I, qui recouvre, dans les deux espaces, des niveaux de destruction au sédiment argileux appartenant sans doute aux superstructures en terre crue. Parmi eux, l'exploration encore partielle des effondrements recouvrant un espace de plus de 50 m^2 a entraîné la découverte de fragments d'enduits muraux peints [3].
Mêlés à divers matériaux de construction (tuiles de toiture, mortier, moellons et briques des murs), ils se présentaient de face, de revers, sur la tranche ou parfois en « mille feuilles ». Les deux types de décors identifiés, l'un à fond rouge, l'autre à fond blanc, laissent à penser qu'ils proviennent de deux pièces différentes et l'existence d'un étage est à envisager. Si le premier ne présente qu'un grand champ rouge ocre scandé par des bandes d'encadrement vertes, le second montre une composition plus élaborée (fig. 93). Une plinthe, à fond blanc moucheté de rouge et de jaune, est surmontée de panneaux blancs encadrés par une bande jaune bordée de filets rouges. En vignette centrale, un oiseau est représenté de profil, alors que les interpanneaux sont décorés de feuilles de vigne vertes et noires et de petites grappes de raisins rouges.

◆ Parking du lycée Langevin

Sur le parking du lycée voisin, l'ouverture de deux tranchées perpendiculaires a confirmé le caractère linéaire et relativement régulier du plan de l'agglomération antique (fig. 94). Cette intervention a en particulier mis en évidence sur toute sa largeur une grande voie de circulation nord-sud, que l'on peut sans doute identifier au *cardo maximus* de la ville.
Cette voie, large de plus de 5,30 m, présente, au moins sur les portions mises au jour, des trottoirs le long des façades des bâtiments. Son emprise correspond au double des dimensions habituellement obser-

3 Dont la fouille a été réalisée sous la direction du CEPMR.

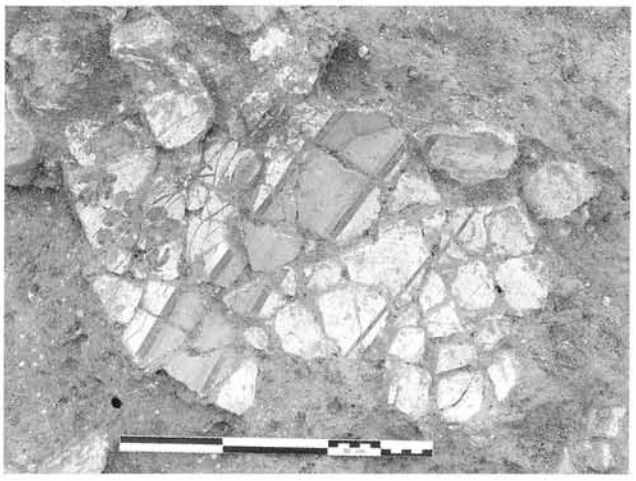

Fig. 93 – MARTIGUES, Tholon. Plaques murales d'enduits peints, à bandeau jaune et rouge et décor végétal (M. Rétif).

vées sur les axes est-ouest de l'agglomération. Le revêtement de la chaussée est constitué de galets, de débris de céramique et de rejet culinaire. À l'est de ce *cardo*, deux îlots d'habitation ont pu être identifiés sur plus de 16 m de long, de part et d'autre du prolongement de la rue 4.

Michel Rétif
Service archéologique de la ville de Martigues

Fig. 94 – MARTIGUES, Tholon.
Fouilles du parking du lycée Langevin (M. Rétif).

Moyen Âge

MARTIGUES
Abords de la chapelle de l'Annonciade

Moderne

Dans le cadre d'un projet municipal d'aménagement de jardin, un sondage préalable a été réalisé durant le mois de novembre sur les abords de la chapelle de l'Annonciade, dans le quartier de Jonquières. La parcelle concernée correspond à un terrain clos s'ouvrant à l'est sur la galerie bordant le côté ouest de la chapelle. Rappelons que cette galerie avait fait, en 2001, l'objet d'une opération préventive de fouille ayant révélé une série de faits anthropiques échelonnés du Néolithique final aux temps modernes [1].
La campagne de 2003 n'a pas révélé de vestiges antérieurs à l'époque médiévale. En revanche, son principal enseignement réside dans la mise en évidence et l'étude d'un élément de premier ordre de la topographie ancienne de la ville : une section du rempart de Jonquières, avec une série de niveaux associés datables de l'époque moderne. L'identification de cet élément s'est fondée pour une bonne part sur une série d'archives iconographiques indiquant de façon assez précise l'existence en ces lieux d'un dispositif de fortification complexe incluant notamment escarpe, fossé et contrescarpe. Deux documents ont plus particulièrement retenu notre attention, il s'agit d'une part de la planche des *Villes portuaires annexées à la grande carte de Maretz* (1633, document conservé au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale ; Pastoureau, Homet, Pichard 1991) et d'autre part du plan intitulé *Portraict de Jonquières et fortifications d'icelle* (1592, document conservé aux archives d'État de Turin).

La structure se présente comme un large mur d'orientation nord-sud, continu d'un bout à l'autre de la parcelle et séparant celle-ci en deux parties d'inégales superficies (fig. 95). Ce mur a été mis au jour sous une accumulation de remblais d'époque contemporaine et sub-actuelle, puissante de 1,50 à 1,78 m. Deux coupes perpendiculaires au mur ont été réalisées respectivement au nord et au sud, environ 1 m en deçà des limites de la parcelle.
Le bon état de conservation du segment de rempart a permis d'en décrire les caractéristiques et d'en déduire les procédés de construction. Large de 1,40 m sur le premier tiers septentrional, le mur ne l'est plus que de 1,20 m en limite sud de la fouille. Il est constitué de deux parements de blocs décimétriques parfois équarris bordant un remplissage de moellons et pierres de moindre appareil. Le matériau utilisé est visiblement d'origine locale : calcaire mais aussi marnes indurées,

1 Voir *BSR PACA* 2001, 123-125.

Fig. 95 – MARTIGUES, abords de la chapelle de l'Annonciade. Vue générale de la parcelle et du rempart à l'issue de la fouille (S. Tzortzis).

prélevées semble-t-il sur place dans le substrat. L'ensemble est lié au mortier de chaux. Le parement occidental (extérieur) est bien plus rectiligne que le parement oriental (intérieur). Cela tient vraisemblablement au mode de mise en place de la structure. En l'occurrence, celle-ci ne s'est pas opérée par l'aménagement d'une tranchée de fondation mais par un terrassement massif mené d'ouest en est ayant modelé le terrain anticlinal originel afin de pouvoir littéralement « plaquer » le mur contre le substrat de nature marno-argileuse.
Un sondage de 2 m² réalisé au pied du parement occidental et développant ponctuellement la coupe sud a permis de déterminer la limite fondation/élévation du mur (fig. 96). Cette limite est marquée par un petit ressaut. La fondation présente en outre un léger fruit jusqu'à sa base atteinte environ 80 cm sous le niveau d'arasement (nous avons pu en déduire que ce dernier avait ainsi été pratiqué à la hauteur maximale du second niveau d'assises d'élévation). Dans le système de fortification, ce mur semble correspondre à l'escarpe. L'espace situé immédiatement à l'ouest de celui-ci marquerait alors l'emplacement du fossé jusqu'à la contrescarpe, inaccessible de nos jours car vraisemblablement située sous l'actuel boulevard Richaud.

Fig. 96 – MARTIGUES, abords de la chapelle de l'Annonciade. Vue de la façade ouest du rempart dans le sondage (S. Tzortzis).

De fait, si à l'est le rempart s'appuie directement sur le substrat, le parement occidental est en revanche lié à une série de niveaux anthropiques sous la forme d'une accumulation de lentilles de pendage est-ouest dont l'agencement témoigne d'une antériorité à l'arasement de la structure. Ces lentilles, dont la puissance excède rarement 25 cm, sont plus ou moins riches en mobilier archéologique, essentiellement des déchets domestiques. La céramique, parfois abondante, est exclusivement représentée par des tessons vernissés. Dans ces séries, aucune pièce n'est manifestement antérieure à l'époque moderne. Compte tenu de leur topographie, nous voyons dans ces lentilles les rejets des derniers curages successifs du fossé de fortification. Au sein de ce remplissage, l'alternance de couches à matrice essentiellement argileuse et de couches beaucoup plus sombres (sables et vase) tend à montrer que le fossé était temporairement ou saisonnièrement en eau. Ce point de vue corrobore ce qui est figuré sur certaines des représentations iconographiques citées précédemment. Ces dernières, en effet, font déboucher le fossé sur le chenal de Caronte au nord et sur l'étang de Berre à l'est.

À Martigues, comme dans bon nombre de villes, l'arasement définitif des fortifications et l'aménagement en lieu et place de boulevards périphériques aux centres anciens se sont vraisemblablement opérés au début de l'époque contemporaine (fin XVIII^{e} s. - début XIX^{e} s.) sous les effets notamment de la transition démographique et de l'expansion urbaine. Signalons enfin que la structure mise au jour doit normalement être intégrée dans le projet d'aménagement de la parcelle selon des modalités en cours de définition.

Stéfan Tzortzis
Service archéologique de la ville de Martigues
Chercheur associé, UMR 6578 CNRS – Université de la Méditerranée

Pastoureau, Homet, Pichard 1991 : PASTOUREAU (M.), HOMET (J.-M.), PICHARD (G.) – *Rivages et terres de Provence. Cartographie d'une province.* Avignon : éditions A. Barthélemy, 1991. 173 p.

MOURIÈS
Les Caisses de Jean-Jean

Les prospections entreprises à la suite de l'incendie de juillet 1999 dans les Alpilles avaient révélé l'existence, sur le piémont situé en contrebas des falaises méridionales de l'*oppidum* des Caisses, d'un vaste faubourg habité notamment entre 150-125 et 75-50 av. J.-C. [1]. Cette zone d'habitat étendue possédait ses propres défenses. Le rempart le plus oriental a été fouillé en 2001 et 2002 [2]. En 2003, c'est le rempart occidental qui a fait l'objet d'une première campagne de fouille programmée.

◆ Le rempart occidental du quartier bas du versant sud

L'ouvrage défensif mis au jour a été établi à l'endroit le plus favorable. En effet, le piémont se rétrécit ici fortement et le mur a été construit au sommet d'une remontée transversale du substrat qui lui conférait une position dominante.
Il se compose, du nord au sud, de trois parties différentes (fig. 97).

▪ ***Le secteur 1*** comprend un mur non assisé et non appareillé, fait de blocs de calcaire dur grossièrement équarris, calés par des caillloux et probablement liés par de la terre argileuse. Il est épais de 1,10 m et long de 24 m du nord au sud. Le versant ouest du talus qu'il surmonte est encombré par ses éboulis, qui fossilisent peut-être encore les restes d'un parement externe supplémentaire.
La fouille stratigraphique menée à la limite des secteurs 1 et 2 a montré l'existence, contre le parement interne, d'une cellule construite, avec une superposition de niveaux de destruction par incendie surmontant un sol d'occupation. Les murs latéraux perpendiculaires au rempart ont servi de cloisons à cette pièce en même temps que de contreforts au rempart. La rusticité et la rareté des aménagements (une sole de foyer lenticulaire et un petit four en partie enterré) ainsi que la pauvreté des vestiges matériels excluent la possibilité d'une occupation permanente. Il s'agirait, si ce genre de construction se répétait le long du rempart, d'une sorte de mur-casemate, offrant éventuellement un abri à des défenseurs. La toiture pouvait également leur servir de surface de circulation derrière le sommet du mur.

▪ ***Le secteur 2*** auquel se rattache ce mur défensif comprend, au nord, un espace rocheux aplani dont les diaclases renfermaient, dans la terre de remplissage garnissant leur fond, une petite hache polie en pierre verte d'époque chalcolithique et un morceau de grand col évasé (période de transition Bronze final IIIB - âge du Fer I : VII[e] s. av. J.-C.). Cet espace est limité latéralement par un mur (MR2) qui relie le rempart à la

Fig. 97 – MOURIÈS, les Caisses de Jean-Jean. Vue prise du nord-est vers le sud-ouest, montrant les éléments successifs du versant sud de l'*oppidum*. À droite, falaises calcaires abruptes défendant l'*oppidum* (non visible ici) du côté sud. À leur pied et en pente sensible, la partie la plus étroite de l'extrémité occidentale du piémont sud (quartier jadis habité dépendant de l'*oppidum*), ce qui explique l'installation à cet emplacement du rempart ouest de ce quartier bas. Il est souligné par la crête se rattachant à une butte rocheuse. À gauche, nouvelle ligne de falaise formée par une faille, dominant la plaine et le golf de Servannes.

« tour ». Il s'agit en effet d'un piton rocheux aménagé en forme de tour dont les superstructures ont disparu aujourd'hui. Mais cette interprétation est permise par les traces que porte le rocher. En effet, le flanc oriental a servi de carrière de pierre, ce qui a eu pour effet de donner un profil subvertical à la paroi, tandis que des replats et des paliers étaient aménagés sur les flancs sud et ouest, de façon à permettre la mise en place d'un habillage mural de plus en plus épais vers le haut. Par ailleurs, le sommet du piton, après avoir été aplani dans la partie centrale, a été creusé par des entailles latérales profondes de façon à pouvoir loger de façon stable des bases de mur de 1 m d'épaisseur, de manière à créer une tour aux côtés orthogonaux.

▪ ***Le secteur 3*** a été très dégradé par l'érosion depuis l'incendie de 1999. Il s'agit d'une zone de passage piétonnier, contrôlée par la tour qui la surplombe. On peut encore y reconnaître les vestiges d'une rampe soutenue par un muret de pierre sèche et d'une poterne ainsi que, plus bas, au-dessus de la falaise formée par la ligne de faille, quelques blocs polygonaux appartenant à un parapet défensif.
La datation de cet ensemble défensif se situe entre 125 et 75 av. J.-C. Les céramiques les plus récentes retrouvées sur les couches de destruction datent du milieu du I[er] s. av. J.-C. L'ensemble de ces résultats devrait être complété et confirmé par une seconde campagne de fouille.

Yves Marcadal * et Jean-Louis Paillet **
* Éducation nationale, chercheur associé
** Architecte IRAA-CNRS, MMSH

1 Voir *BSR PACA* 2000, 127.

2 Voir *BSR PACA* 2001, 131-132 ; 2002, 128-129.

ORGON
Abri de la Fanfarline

Les travaux de l'été 2003 ont permis de fouiller trois horizons préhistoriques, dont deux paléolithiques d'âge tardiglaciaire déjà mis en évidence dans les sondages antérieurs [1], ainsi que des fosses carolingiennes.

L'horizon le plus ancien, remarquablement fossilisé par des argiles limoneuses litées duranciennes, avait livré un foyer à plat et quelques outils. L'élargissement de la surface de fouille a montré que ce *sol archéologique* d'âge Alleröd, conservé seulement dans la partie la plus interne de l'abri, est uniquement souligné par un semis lâche de charbons de bois.

Le deuxième horizon archéologique, repéré en 2002 immédiatement sous la surface du sol, n'est conservé que sur une surface très modeste. Il est pauvre et très perturbé. Nous avons pu montrer que l'abondant matériel découvert autrefois par O. Badan provenait d'un remaniement historique (post-carolingien) d'un secteur très riche de cet horizon. Le tamisage fin à l'eau de la totalité des terres remaniées a livré un abondant matériel lithique. La structure de l'industrie est très originale, en comparaison de ce que l'on connaît en Vaucluse, puisque quatre groupes typologiques seulement (lamelles à dos, pointes à dos, pièces esquillées et grattoirs) constituent 80 % de l'outillage. Les affinités sont nettes avec les séries tardigravettiennes les plus évoluées du sud de la Provence. La faune mammalienne est concassée en très petits fragments généralement indéterminables. Les outils sur galet sont nombreux et de typologie variée.

Un troisième horizon archéologique a été découvert à l'avant de l'abri en contexte fluviatile discordant sur la séquence paléolithique. Le matériel lithique y est très rare et atypique. La position stratigraphique, l'abondance des restes d'aurochs, évoquent naturellement les restes d'une occupation mésolithique de type « La Montagne ».

À ces trois occupations préhistoriques succède une occupation carolingienne qui nous est connue par trois fosses et, de façon hypothétique, par un four à chaux (fig. 98). Deux d'entre elles sont comblées de blocs calcaires volumineux fortement chauffés qui ne sont pas sans rappeler ceux qui forment le remplissage du four à chaux. Mis à part cette analogie dans la composition du remplissage de ces structures en creux, rien ne permet pour l'instant de dater le four. En fin de campagne, A. Genevey et Y. Gallet (IPG Paris) ont réalisé l'échantillonnage des terres chauffées destinées à l'analyse archéomagnétique.

Fig. 98 – ORGON, abri de la Fanfarline. Vue d'ensemble de l'intérieur du four. Adossées aux parois cuites et encroûtées de chaux subsistent, de part et d'autre de la gueule, les bases construites en gros blocs de la voûte en encorbellement qui supportait la fournée (J.-É. Brochier).

Le bilan des deux campagnes de fouille dans l'abri de la Fanfarline est ainsi mitigé. Seul le deuxième horizon archéologique a fourni suffisamment de matériel pour être réellement exploitable. C'est également le seul qui ait été largement remanié… Les autres témoignages de la présence de l'homme sur les bords de Durance sont plus discrets, soit qu'ils aient été érodés, soit qu'ils aient été détruits par les occupations historiques postérieures. Ils vont cependant permettre, une fois datés, d'apporter des précisions très neuves à la connaissance de la dynamique alluviale du fleuve entre le Tardiglaciaire et le début du Postglaciaire.

Jacques-Élie Brochier * et Michel Livache **
* ESEP-UMR 6636 (CNRS, Université de Provence, Ministère de la Culture et de la Communication)
** Éducation nationale

1 Voir *BSR PACA* 2002, 129.

PEYROLLES-EN-PROVENCE
La Bastide Blanche

◆ Le site et les sondages

Le site de la Bastide Blanche est implanté sur un petit plateau dominant la Durance en rive gauche, sur la commune de Peyrolles-en-Provence. Découvert en 1943, il a fait l'objet de séries de sondages et de fouilles réduites entre 1944 et 1970. Les sondages d'A. Cazenave réalisés entre 1960 et 1970 ont livré une importante série, restée en grande partie inédite, concernant le Néolithique final et dont les premières observations ont montré l'importance pour la connaissance du contexte chronoculturel de la fin du Néolithique provençal.

Une nouvelle opération de terrain a donc été engagée en 2003 avec une série de onze sondages manuels devant préciser la conservation et l'extension du site néolithique. Réalisés sur le plateau, ils n'ont totalisé que 34,5 m^2, soit à peine plus de 0,5 % de la superficie du site estimée à environ 6000 m^2. Tous ont livré du mobilier archéologique et sept d'entre eux ont révélé la présence de structures anthropiques.
Plus de vingt structures évidentes (fosses, cuvettes, foyers, trous de poteau) ont été mises au jour pour les occupations du Néolithique final. Outre les vestiges préhistoriques, une sépulture contenant les restes de trois individus et appartenant à une nécropole paléochrétienne a pu être fouillée.

◆ Les structures néolithiques

La terrasse supérieure du plateau semble en grande partie érodée ou détruite par divers remaniements d'époque historique et contemporaine. Certains secteurs, comme celui du sondage 6, à l'extrémité septentrionale du plateau ont conservé une stratigraphie du Néolithique final dans laquelle s'ouvrent plusieurs structures en creux et une structure de combustion en fosse complexe témoignant d'utilisations multiples. Ce même type de structure de combustion se retrouve dans le sondage 11 de la terrasse inférieure dans la partie occidentale du site. Dans la partie centrale du plateau, le sondage 3 a livré un amas de blocs (non fouillé) dont la nature anthropique ne peut faire de doute et résulte peut-être de l'effondrement d'une structure construite.

La terrasse inférieure occidentale a fait l'objet de trois sondages qui cumulent treize structures du Néolithique final. Il s'agit de cinq trous de poteaux, de fosses et de cuvettes ainsi que de deux structures de combustion du même type que celle mise au jour dans le sondage 6 de la terrasse supérieure. Des séquences stratigraphiques pour le Néolithique final sont présentes dans les sondages 5 et 11, témoignant de la présence de céramique campaniforme associée à une structure de la plus récente occupation du groupe Rhône-Ouvèze dans ce dernier. Enfin, le sondage 8, implanté dans la partie méridionale de la terrasse inférieure a livré deux fosses empierrées sécantes et attribuables au Néolithique final Rhône-Ouvèze.

◆ Le mobilier archéologique

Près de 7000 vestiges mobiliers ont été mis au jour lors de cette campagne. Il s'agit majoritairement de mobiliers du Néolithique final et de céramique. Celle-ci est, pour l'essentiel, à attribuer au groupe Rhône-Ouvèze et compte plus de 500 éléments diagnostics (fig. 99). Les morphologies sont très variées avec une grande part de formes simples rappelant la tradition régionale couronnienne, mais aussi une part importante de formes complexes carénées, avec de nombreux gobelets à carène basse et des fonds aplanis ou plats. Une gamme complète de vaisselle est observable depuis les petits vases à boire jusqu'aux grands récipients de conservation. Les décors sont abondants et tout aussi variés avec du pastillage au repoussé et appliqué, des cordons courts et de petits boutons, des cannelures et des incisions. Le Campaniforme est représenté par de petits fragments à décors incisés et estampés du groupe rhodano-provençal.

Les silex (400 fragments) montrent une grande variété de matières premières dont le silex blond bédoulien des Monts du Vaucluse et le silex brun rubané oligocène de la vallée du Largue sont remarquables. Le débitage est orienté vers la production d'éclats, bien que des produits laminaires et lamellaires soient aussi présents en quantité non négligeable. Les outils sont peu abondants avec principalement des pièces esquillées et des pièces à retouches marginales, des armatures et ébauches, puis des coches, lames à bord abattu et grattoirs (fig. 100).

Dix-sept objets en roche verte constituent une série importante pour l'outillage lithique poli, généralement réalisé sur métabasite à glaucophane et plus rarement d'autres roches duranciennes. Quatre ébauches, un marteau ou boucharde, une hache et une herminette ont été mis au jour.

L'industrie sur matières dures animales n'est représentée que par cinq objets (pointes et biseau) aménagés sur os longs de mouton ou chèvre et bœuf.

Les éléments de parure sont peu nombreux : une canine de canidé (renard) abrasée et perforée, un *dentalium* et des fragments de coquilles de lamellibranches dont un *cardium*.

Les restes osseux, très abondants, témoignent d'un bon état de conservation et d'une faible fragmentation avec un excellent taux de détermination. Une première étude sur les structures Rhône-Ouvèze indique que

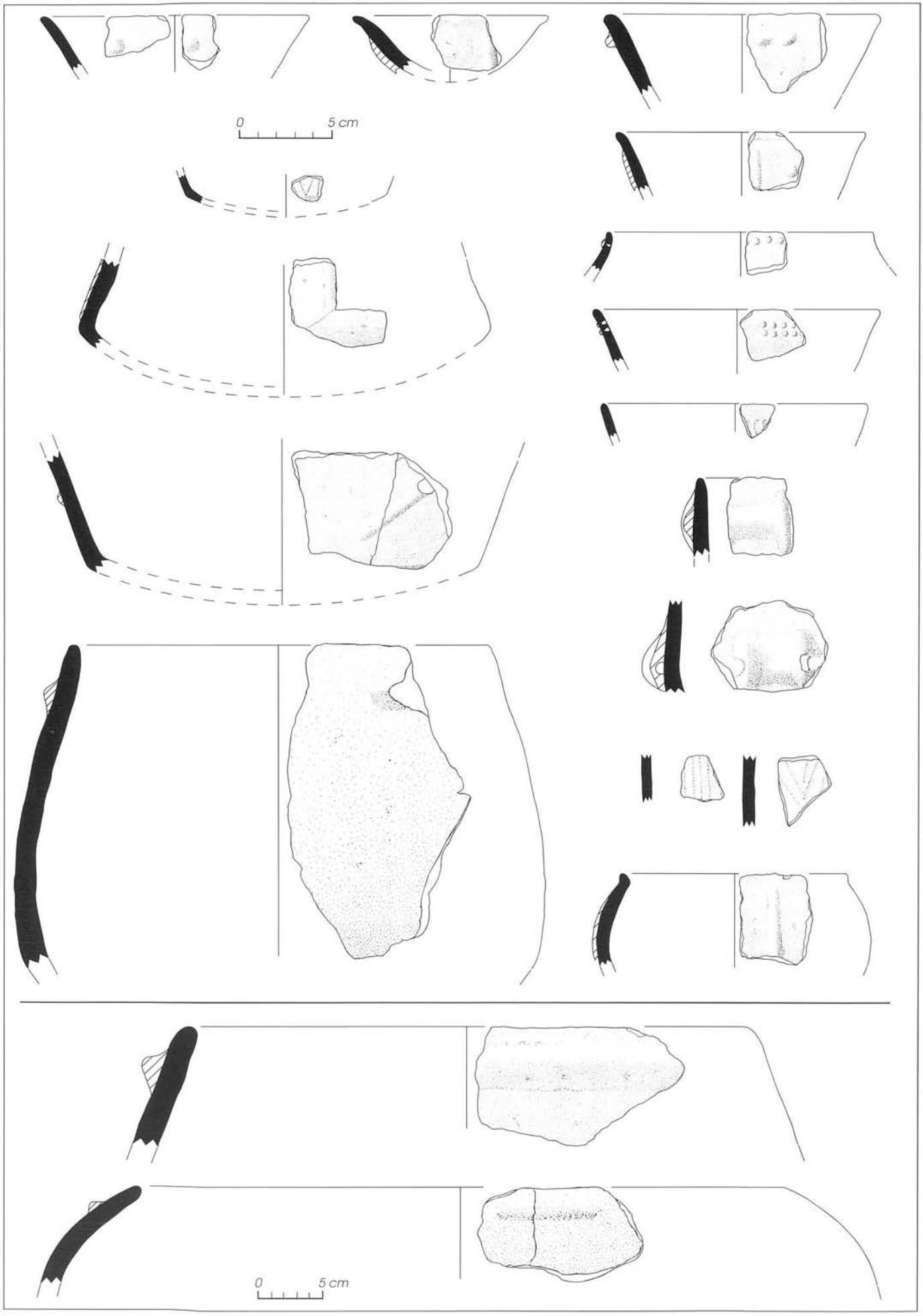

Fig. 99 – PEYROLLES-EN-PROVENCE, la Bastide Blanche. Échantillon de céramiques du groupe Rhône-Ouvèze (J. Cauliez).

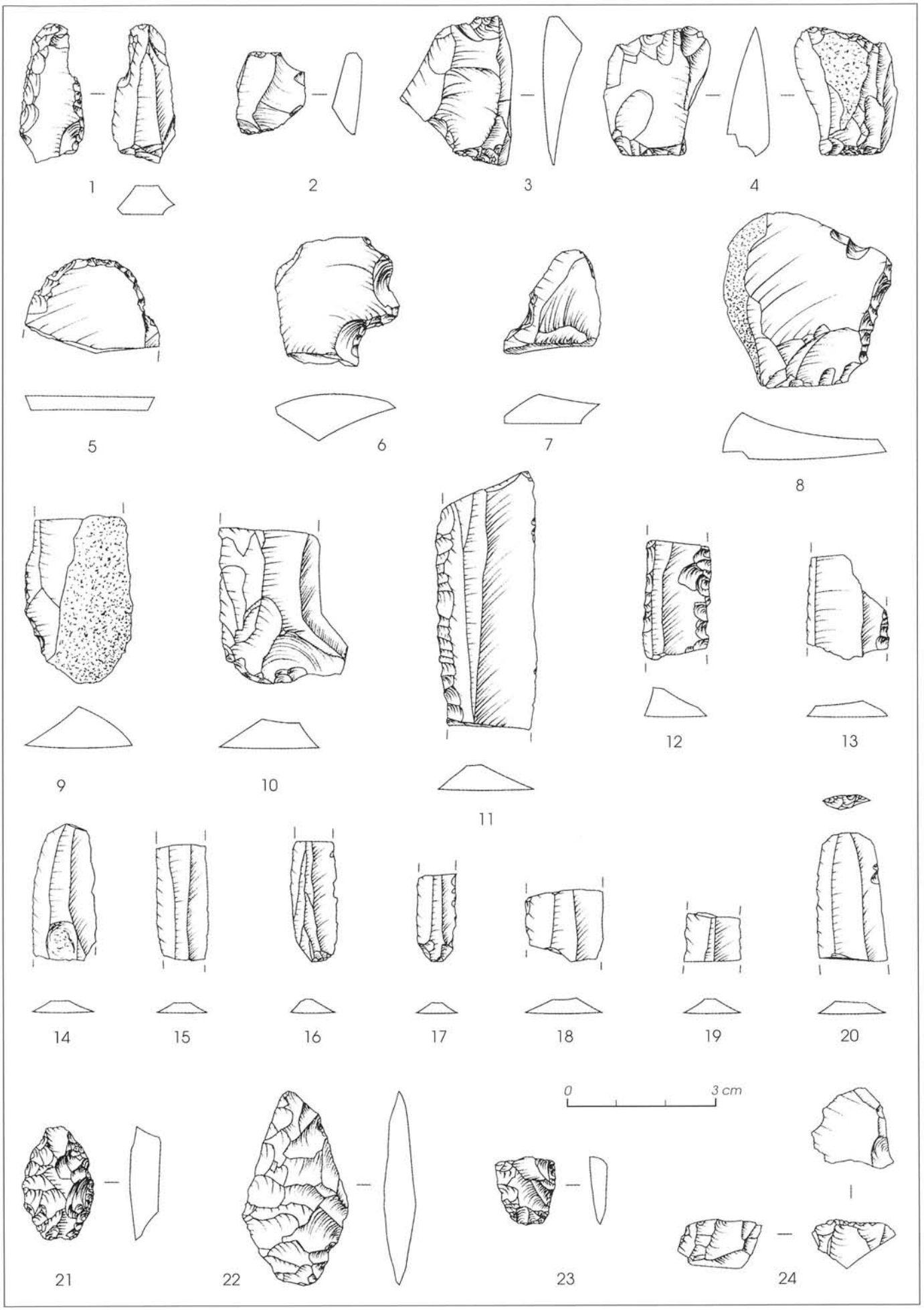

Fig. 100 – PEYROLLES-EN-PROVENCE, la Bastide Blanche. Échantillon d'industrie lithique taillée du groupe Rhône-Ouvèze (R. Furestier).

les caprinés domestiques et le Bœuf sont dominants alors que le Chien et les suidés ne sont représentés que par quelques restes. Les cervidés (Chevreuil et Cerf) sont présents.

Enfin, les restes de torchis et d'éléments architecturaux en terre sont nombreux et montrent eux aussi une variété de type. La présence d'empreintes de vannerie sur des fragments de torchis est remarquable.

◆ La sépulture historique

Le sondage 8 a livré une sépulture qui peut être rapprochée d'une nécropole paléochrétienne partiellement fouillée dans les années 40-50. Onze sépultures renfermant les restes de treize individus avaient alors été découvertes.
La tombe creusée dans le substrat (L. 2,20 m ; l. 0,40 à 0,50 m) a livré les restes de trois individus. La sépulture d'un homme âgé a fait l'objet de deux phases supplémentaires d'inhumations : un premier immature d'environ six ans, puis un second d'environ douze ans. Plusieurs pathologies infectieuses et traumatiques ont été mises en évidence sur ces individus.
Les trois dépôts funéraires témoignent d'un même rite (décubitus dorsal, orientation est-ouest tête à l'ouest, présence d'un coussin céphalique) dans un laps de temps sans doute assez court. Malgré l'absence de mobilier associé à ces dépôts, les rites et les plaques-boucles mises au jour antérieurement dans la nécropole placent cet ensemble funéraire dans le haut Moyen Âge, probablement autour des VI^{e}-VII^{e} s. de n. è.

◆ Conclusion et perspectives

Malgré certaines destructions récentes et de multiples fouilles dont les résultats n'ont jamais été diffusés, le site de la Bastide Blanche offre un potentiel archéologique très important (en termes de structuration, comme de conservation et de qualité du mobilier) aussi bien pour ses occupations du Néolithique final que pour une nécropole rurale paléochrétienne.
Pour la Préhistoire, il s'agit d'un très important site pour comprendre l'évolution du groupe Rhône-Ouvèze, de ses origines couronniennes et fontbuxiennes jusqu'à l'acculturation du Campaniforme récent rhodano-provençal dont il constitue la première évidence de synchronie, témoignant que les cultures locales de la fin du Néolithique n'ont pas totalement disparu à l'époque où le Campaniforme régional se développe.

Olivier Lemercier *, Émilie Blaise *, Jessie Cauliez *,
Robin Furestier *, Anabel Gallin *,
Christophe Gilabert *, Jean-Louis Guendon *,
Nathalie Lazard *, Muriel Pellissier *,
Noëlle Provenzano * et Aminte Thomann **

* ESEP-UMR 6636 (CNRS, Université de Provence, Ministère de la Culture et de la Communication)
** Université de la Méditerranée-UMR 6578 du CNRS

Gallo-romain | Antiquité tardive

PUYLOUBIER
Richeaume

Dans le cadre de la dernière année d'une fouille archéologique programmée [1] menée depuis 1998 sur la *villa* antique de Richeaume (fig. 101), deux campagnes archéologiques ont été réalisées lors du printemps et de l'automne 2003 (Walsh, Mocci 2002).

Ces opérations ont concerné les structures d'habitat et les aménagements hydrauliques des zones I et II ainsi que ceux mis au jour, dans la bastide, par le propriétaire actuel. Elles ont permis d'achever, dans la zone II, le décapage du secteur occidental de la *pars rustica* restructurée à la fin du III^{e} s. et, dans la zone I, de mettre au jour entièrement les deux bassins d'agrément B1 et B2 autour desquels s'articulent sept canalisations de facture et d'orientation divergentes, non contemporaines les unes des autres (Mocci 2002) [2].
L'ensemble des aménagements dégagés sur une superficie de 140 m^{2} est à rattacher aux II^{e}-III^{e} s. et au IV^{e} s. de n. è.

Fig. 101 – PUYLOUBIER, Richeaume. Vue aérienne oblique de la *villa* (zones I et II) prise depuis le sud-ouest (P. Foliot, CNRS-CCJ).

1 Voir *BSR PACA* 2002, 131-133.

2 Le bassin B2 (15 m de long) a connu deux phases d'occupation (agrément puis agricole) entre la fin du II^{e} s. et le V^{e} s. de n. è.

Depuis 1998, plus de 2000 m² de la *villa* et de ses aménagements agricoles et hydrauliques ont été ainsi mis au jour alors que la superficie totale est estimée à 5000 m².
L'analyse des données historiques, archéologiques et environnementales recueillies sur ce site (études en cours), qui a été occupé du Ier s. av. n. è. jusqu'au VIe s. de n. è. puis à partir du XIIe s., devra donner lieu à une publication collective regroupant l'ensemble des collaborations scientifiques et pluridisciplinaires.

Florence Mocci
UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Cette opération s'est déroulée avec l'aide de S. Abellon, S. Aït-Ouméziane, C. André, A. Berthou, V. Bignani, R. Briscoe, E. Can, H. Cecarrelli, N. Coquet, A.-J. De Montclos, V. Dumas, F. Gschwind, H. Mallet, F. Marty, B. Perez, A. Rouchier, S. Satre et A. Scopsi, V. Dumas. Vincent Dumas (CCJ.) a réalisé le relevé topographique et les relevés pierre à pierre de l'ensemble des vestiges, les relevés stratigraphiques et les travaux de CAO et de DAO. L'étude géoarchéologique du site est assurée par K. Walsh (Université de York) avec l'aide de C. Miramont (Université de Provence).

Mocci 2002 : MOCCI (F.) – *Opération archéologique programmée du site de Richeaume I « Un domaine agricole sur le versant méridional du massif Sainte-Victoire, la* villa *gallo-romaine de Richeaume I et ses aménagements agraires » (2001-2003)* : rapport intermédiaire 2002. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ, 2002. 134 p.

Walsh, Mocci 2002 : WALSH (K.), MOCCI (F.) – Fame and Marginality : the archaeology of the Montagne Sainte Victoire, Provence, South of France. *American journal of archaeology*, 107, 2003, 1-25.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Le *macellum* de *Glanum*

Hellénistique

En quelques pages dans une publication de 1946, notre illustre prédécesseur Henri Rolland donnait l'essentiel sur le *macellum* de *Glanum* (Rolland 1946, 92-98). Après la thèse de C. de Ruyt et les recherches plus récentes conduites sur les *macella* de *Belo* (Espagne) et de Saint-Bertrand-de-Comminges, le *macellum* de *Glanum*, qui selon toute vraisemblance serait le plus ancien des Gaules, mérite un regard actualisé.

L'objectif de la reprise de la recherche sur cet édifice est d'aboutir à une véritable monographie monumentale et ainsi de compléter l'œuvre d'Henri Rolland.
Compte tenu du fait que le monument a déjà été entièrement fouillé, l'équipe actuelle, réduite à deux intervenants, a décidé dans un premier temps de consacrer tous ses efforts à l'étude architecturale, après laquelle des fouilles complémentaires et très ponctuelles seront envisagées pour résoudre des problèmes éventuels.

Le travail de terrain en 2003 (une seule semaine) a consisté à entreprendre le relevé topographique de la partie la plus ancienne du monument (celui de la zone méridionale, restaurée et transformée en sanctuaire de la « Bonne Déesse », sera effectué en 2004) et à engager une série de relevés sur la seule colonne monolithe inachevée (et remise en place par la Conservation régionale des monuments historiques), sur les seuils des boutiques, sur le puits et sur les appareils des murs.

Au cours de ce travail, nous avons observé de nombreuses cavités sur le lit d'attente des hypobases des colonnes. Ces affouillements, profonds de 2 à 10 cm, ont manifestement été creusés à un moment où les fûts de colonnes étaient encore en place. Nous sommes tentés de penser qu'ils ont été remplis de terre humique afin de permettre la pousse et la croissance de plantes grimpantes autour des colonnes.
La présence d'un bloc de grand appareil posé en délit et situé dans l'angle nord-ouest du couloir d'entrée du *macellum* pose un problème. Il se présente sous la forme d'un grand cippe protohistorique tronqué qui, architecturalement, n'a rien à faire en cet endroit-là.

Parallèlement à ces travaux de terrain, sont conduites des recherches complémentaires sur le mobilier découvert au cours des fouilles par notre prédécesseur et conservé à l'Hôtel de Sade.
Nous avons enfin entrepris de comparer l'architecture et la composition du *macellum* de *Glanum* afin de préciser les archétypes orientaux qui lui ont servi de modèle.

Jean-Louis Paillet * et Gilles Velho
* Architecte IRAA-CNRS, MMSH

Rolland 1946 : ROLLAND (H.) – *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*. Paris : éditions de Boccard, 1946. 160 p. (*Gallia*. Supplément).

Moyen Âge

TARASCON
Abbaye Saint-Michel de Frigolet

La communauté des prémontrés de Saint-Michel de Frigolet a le projet lointain de réaménager les abords immédiats de l'aile nord de l'abbaye. Les travaux de terrassement envisagés contre la façade nord de l'ensemble ont motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique (deux tranchées de 10 et 15 m de long). Des ossements humains régulièrement exhumés par les moines dans le jardin directement situé au nord du chemin à sonder laissaient présager la présence d'un cimetière médiéval ou moderne, le cimetière contemporain (depuis le milieu du XIX[e] s.) étant situé en contrebas de l'abbaye.

Six tombes à coffrage de pierres ont effectivement été repérées dans le sondage ouest. Elles n'ont pas été fouillées. Le cimetière lié au monastère médiéval des XII[e] et XIII[e] s. s'étendait probablement au nord et à l'est du chevet de l'église Saint-Michel. C'est une disposition classique pour les monastères de cette époque.
L'homogénéité typologique, l'existence d'un seul niveau d'inhumations et la régularité de la disposition des sépultures relèvent d'un souci de préserver l'intégrité des tombes antérieures. Ceci est caractéristique d'un cimetière monastique. L'inhumation de corps étrangers à la communauté n'est cependant pas impossible, la dévotion des fidèles de la région pour les deux églises médiévales (Saint-Michel et Notre-Dame englobée dans la collégiale du XIX[e] s.) ayant probablement été forte au cours du Moyen Âge.

Nathalie Molina
INRAP

Âge du Fer I — Haut-Empire

VELAUX
Les Hameaux de Velaux

Le diagnostic effectué en 2002 à l'emplacement du futur lotissement « Les Hameaux de Velaux » avait révélé des ensembles de traces agraires, de part et d'autre d'un paléochenal [1]. En 2003, l'opération de sauvetage a consisté en l'ouverture de deux tranchées de 70 x 10 m et 45 x 5 m de dimensions respectives, perpendiculaires au chenal, afin d'obtenir un transect du talweg.

La séquence sédimentaire est rythmée par deux paléosols gris-noir, hydromorphes, témoignant du maintien de conditions humides dans cette zone basse. Le paléosol supérieur a livré quelques tessons de céramique de l'âge du Fer I. Aucun aménagement contemporain n'a été perçu.
Un paléochenal occupe le fond d'un léger talweg, orienté nord-est/sud-est. Son tracé est repris par des fossés successifs, dont certains sont datés de la période antique. Un chemin creux est installé en bordure de la dépression formée par le chenal partiellement colmaté. La voie de roulement est constituée par un lit de pierres calcaires de module décimétrique, disposées à plat sur une largeur de 4 m. Elle est bordée de deux murets en pierres sèches, conservés sur 0,40 m de hauteur. Cet aménagement pouvait assurer la double fonction de cheminement et d'évacuation des eaux en période de fortes intempéries. Les rares tessons associés autorisent une datation à l'intérieur de la fourchette I[er] s. av. J.-C. - I[er] s. ap. J.-C.

Des fosses de plantation se développent au nord du chenal. Elles ont livré un mobilier contemporain de celui du chemin. Les fosses, de type *alvei* (fosses allongées recevant un pied à chaque extrémité), ont une longueur moyenne de 1,60 m pour une largeur de 0,35 m. Elles sont disposées parallèlement à 1,60 m de distance. Certaines présentent un retour perpendiculaire attestant de la pratique du provignage. L'exiguïté de l'emprise ne permet pas d'appréhender les limites des champs et l'articulation de la plantation par rapport au système de fossés et chemin.

Isabelle Daveau
INRAP

1 Voir *BSR PACA* 2002, 134-135.

VERNÈGUES
Château-Bas

Cette année, comme l'an dernier [1], nous avons poursuivi notre travail de relevés systématiques, effectués avec l'aide des stagiaires du DESS « Architecture et Archéologie », ainsi que l'étude des structures visibles et le récolement des fragments trouvés sur le site, ou à proximité.

Plusieurs dossiers ont donc été menés de front.
Notre travail a été centré sur la poursuite des relevés du temple romain (A. Badie) : 2003 a vu l'achèvement de toutes les parties basses du monument, accessibles par une échelle (fig. 102). Seule reste à dessiner l'élévation du mur oriental du temple dont la hauteur (environ 10 m) nécessite la mise en place d'un échafaudage sécurisé (prévu pour 2004).
Parallèlement, nous avons commencé le relevé de la chapelle Saint-Césaire (M.-L. Laharie), dont l'étude est indissociable de celle du temple, puisqu'une partie de son mur oriental correspond au mur ouest de la chapelle (fig. 103). Il s'agit de mettre en évidence les différentes phases de transformation du temple en église, et de l'église en chapelle, et d'en proposer une datation.
L'inspection des aménagements hydrauliques (chambre de captage et aqueduc en grand appareil, d'époque préromaine) a pu être reprise grâce à la sécheresse exceptionnelle de l'été (Sandrine Agusta-Boularot). Cette étude avait été entamée en 1999, puis abandonnée ensuite en raison d'une arrivée d'eau trop abondante qui empêchait tout accès à l'aqueduc. Ces aménagements ont été relevés afin d'être placés sur le plan d'ensemble du site et photographiés.
La réalisation de l'inventaire lapidaire (fragments sculptés et architecturaux, inscriptions) s'est poursuivie (S. Schmit) ; s'il reste encore quelques fragments dans les bâtiments et le jardin du château, une grande partie des blocs a déjà été rassemblée dans une cave voûtée destinée à être à terme aménagée en salle ouverte aux visiteurs.

1 Voir *BSR PACA* 2002, 136.

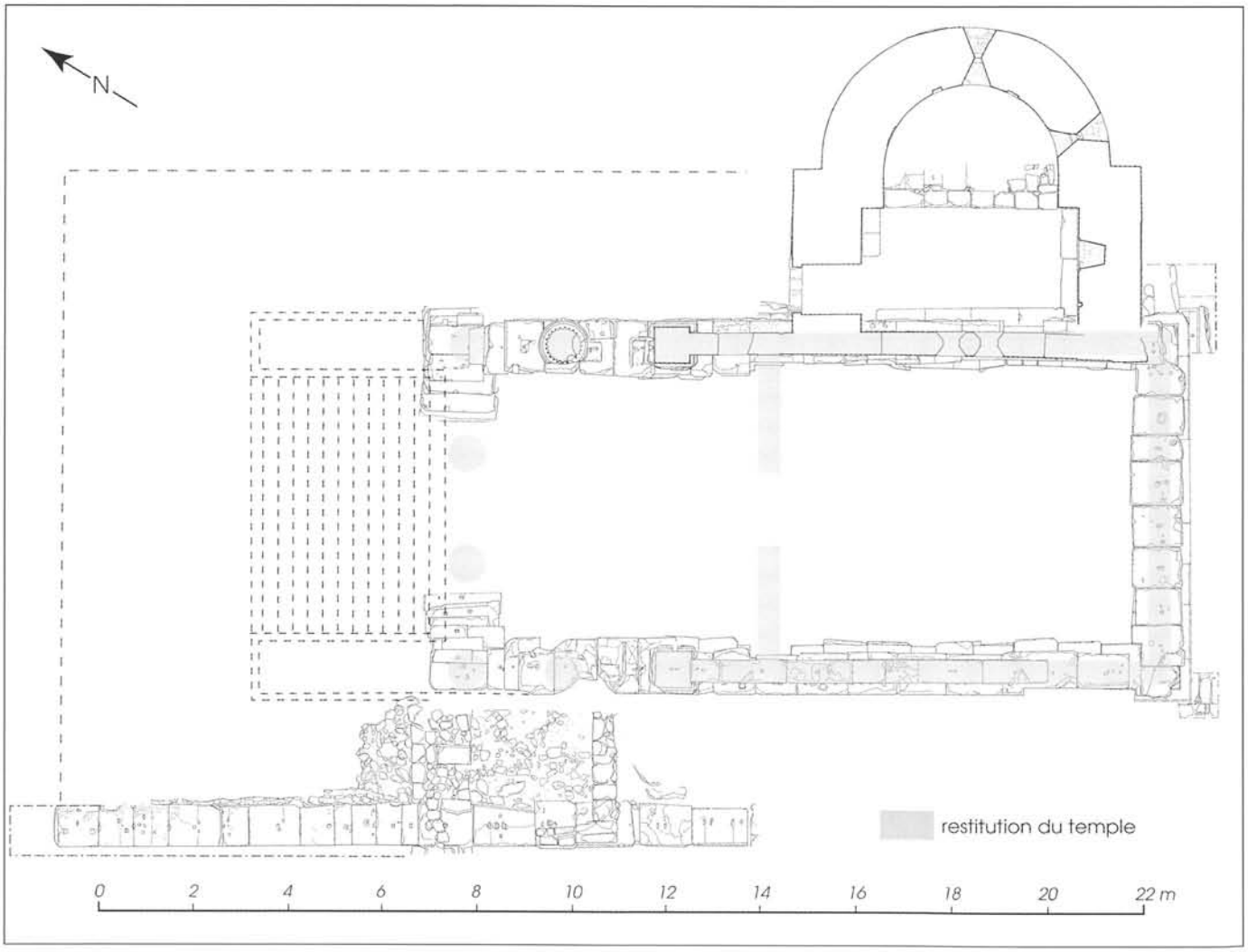

Fig. 102 – VERNÈGUES, Château-Bas. Plan du temple et de la chapelle ; décembre 2003 (A. Badie, M.-L. Laharie, J.-J. Malmary).

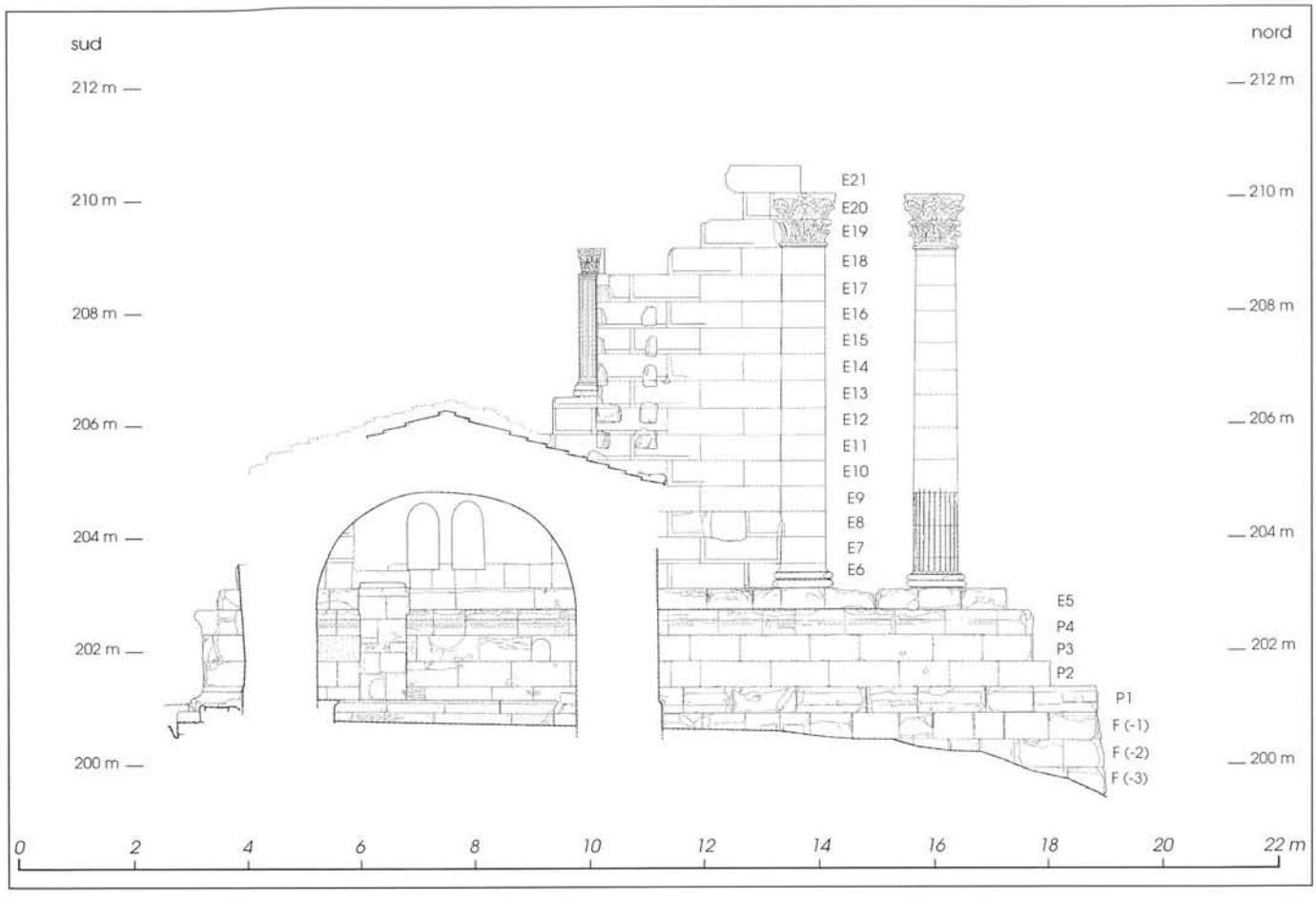

Fig. 103 – VERNÈGUES, Château-Bas. Relevé provisoire de l'élévation extérieure du mur oriental du temple et de la coupe sud sur la chapelle. Les assises sommitales ont été simplement calées topographiquement mais n'ont pas fait l'objet d'un véritable relevé détaillé ; décembre 2003 (A. Badie, M.-L. Laharie, J.-J. Malmary).

La couverture photographique systématique de ces fragments est en cours de réalisation, grâce à la présence de Loïc Damelet.

Enfin, l'année 2003 a vu la réalisation de deux travaux qui nous avaient été demandés par Mme de Blanquet dans le cadre de notre intervention sur sa propriété : la rédaction d'un fascicule explicatif faisant le point sur l'historique du site et résumant l'apport des recherches récentes (1989-1990 et 1999-2002), ainsi qu'un texte et des illustrations destinés à la réalisation d'un panneau qui sera dressé à proximité du temple.

Sandrine Agusta-Boularot, Alain Badie,
Marie-Laure Laharie, Sébastien Schmit,
avec la collaboration de Loïc Damelet et J.-J. Malmary

SAB, Université de Provence et IRAA-CNRS, MMSH
AB, IRAA-CNRS, MMSH
MML, LAMM-CNRS, MMSH
SS, Mairie de Vernègues
LD, CCJ-CNRS, MMSH
JJM, architecte dplg

Moyen Âge

VERNÈGUES
Château seigneurial

Le château seigneurial de Vernègues, construit sur l'extrémité ouest de la chaîne des Costes, faisait partie d'une ligne de plusieurs fortifications qui délimitaient la frontière entre les archevêchés d'Arles et d'Aix-en-Provence. Ce monument a été rudement mis à mal par le tremblement de terre du 11 juin 1909 qui a détruit l'intégralité du village construit sous ses remparts. Depuis 1999, la commune s'est lancée dans la consolidation des ruines en vue d'une réouverture au public. Les fouilles des années précédentes [1] ont permis de différencier deux grandes campagnes de construction – romane et gothique – avec entre elles, au XIV^{e} s., un séisme qui a littéralement coupé le château en deux, entraînant sa reconstruction du côté est.
Les fouilles de 2003 devaient permettre de retrouver des niveaux antérieurs au XV^{e} s. ; cet objectif n'a

1 Voir *BSR PACA* 2001, 142-144.

Fig. 104 – VERNÈGUES, château seigneurial.
Vue du sud de la cour (S. Schmit).

malheureusement pu être complètement tenu vu la quantité considérable de gravats à évacuer. Toutefois, la partie méridionale de la cour ayant été intégralement vidée (fig. 104), les hypothèses établies en 2001 sur les bouleversements et la reconstruction du château au XIV^e ou au XV^e s. ont été confirmées et, de surcroît, l'étude préliminaire de la façade nord de la grande salle ainsi dégagée (qui est sans doute le donjon médiéval) tend à montrer la présence de non pas deux mais trois étapes de constructions distinctes.

Cette hypothèse a été vérifiée de l'autre côté du château dans le sondage opéré contre la façade orientale de la tour nord, dans un remblai moderne susceptible de recouvrir des niveaux anciens. La tour, considérée au départ comme romane, a révélé une évolution en deux phases passant d'une tour carrée construite à l'intérieur d'un rempart à une tour à éperon débordant sur le fossé et contre laquelle est venue se poser une surélévation du rempart.

Ainsi, trois étapes de construction sont à présent individualisées (fig. 105) : Roman I (XII^e s.), Roman II (XIII^e s.) et Gothique (XIV^e-XV^e s.). Il est dès lors tentant d'expliquer ces campagnes par des événements historiques survenus dans la région :

- au début du XII^e s., le conflit des guerres baussenques entre les comtes de Barcelone et ceux de Toulouse voit le château du Vernègues rentrer dans le jeu politique et stratégique des élites provençales, événement pouvant justifier la campagne Roman I ;
- au début du XIII^e s., Raymond du Vernègues arrive à la tête de la seigneurie. Ce personnage a connu une ascension sociale marquante grâce à son union avec Azalaïs de Lambesc ; la phase Roman II pourrait être liée à l'ostentation connue de cet individu ;
- enfin, la phase gothique semble liée à un séisme, la date de 1397 étant la seule retenue pour l'instant où un séisme toucha un périmètre compris entre Arles et le vallée de la Durance ; mais il semble bien que cette datation doive être revue à la baisse au vu du style du Château, plutôt proche du début du XIV^e s.

Sébastien Schmit
Mairie de Vernègues

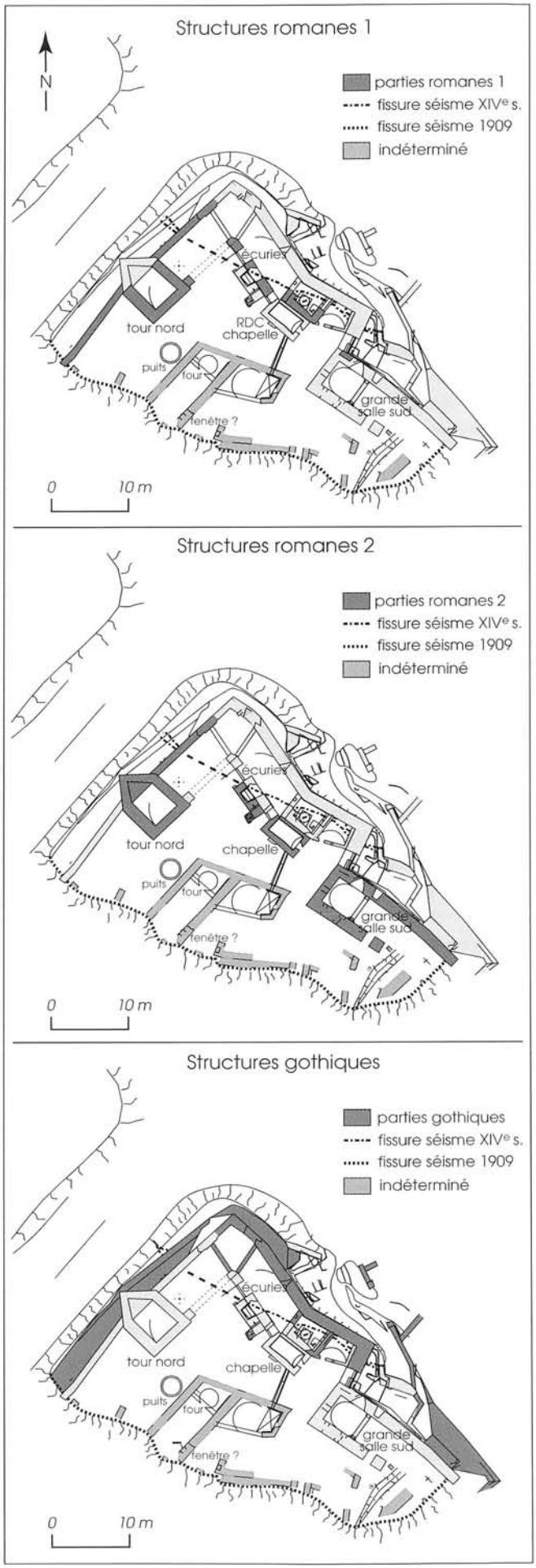

Fig. 105 – VERNÈGUES, château seigneurial.
Les trois étapes de construction (S. Schmit).

VERNÈGUES
Chapelle Saint-Symphorien

Quatre sondages ont été effectués préalablement à l'installation d'un chauffage par air pulsé dans la chapelle Saint-Symphorien et donc à la destruction d'une partie de son sous-sol, principalement dans son angle sud-ouest. Deux caniveaux devant être creusés, ces travaux risquaient de détruire d'éventuelles sépultures médiévales, souvent rencontrées dans ce type d'édifice.

C'est pourquoi le tracé des caniveaux a été exploré aux emplacements des grilles de prise et d'évacuation de l'air pulsé (fig. 106, S1 et S2), à l'entrée et à la sortie de la chaudière (S3 et S4).

S'il est vrai qu'aujourd'hui l'aspect général de la chapelle est typique des chapelles rurales provençales, il faut préciser que ce monument, dont l'origine date du XII[e] s., a sans cesse été transformé, agrandi et réaménagé à partir du début du XVII[e] s., époque où le pèlerinage prit de l'importance. La plupart des connaissances concernant les transformations architecturales de cet édifice ont été fournies par la précieuse description faite par le prieur Étienne Pascal Chauvet (1771-1818) dans un registre tenu entre 1777 et 1793. Cet ouvrage comporte un article intitulé *Mémoire sur les augmentations faites à la chapelle rurale de Saint Symphorien, annexe de l'église du Vernegues* [1] qui est en fait une description rigoureuse de l'état de la chapelle à l'arrivée du prieur et des travaux opérés ensuite en vue de répondre à l'afflux de plus en plus important de pèlerins.

Les niveaux d'occupation découverts dans ces sondages correspondent aux différentes campagnes d'aménagement de la chapelle au XVII[e] s. : agrandissement vers l'ouest et construction de la grande halle. Malheureusement, en effet, les multiples réfections modernes et la présence de plusieurs couches d'enduits masquent les indices qui permettraient de préciser l'évolution de ce bâtiment et de corroborer la description, quelque peu sujette à caution que le prieur en a faite. Les questions touchant à ce sujet restent donc pour l'instant ouvertes.
À noter toutefois la découverte d'une mâchoire humaine dans le sondage S3, sans connexion. D'autres ossements humains ont aussi été trouvés lors du creusement de la tranchée à l'ouest immédiat du sondage 3, toujours sans connexion. Sans doute est-ce un seul et même individu dont la sépulture a été entièrement détruite lors de travaux anciens, ses restes ayant alors été jetés dans le remblai.

Sébastien Schmit
Mairie de Vernègues

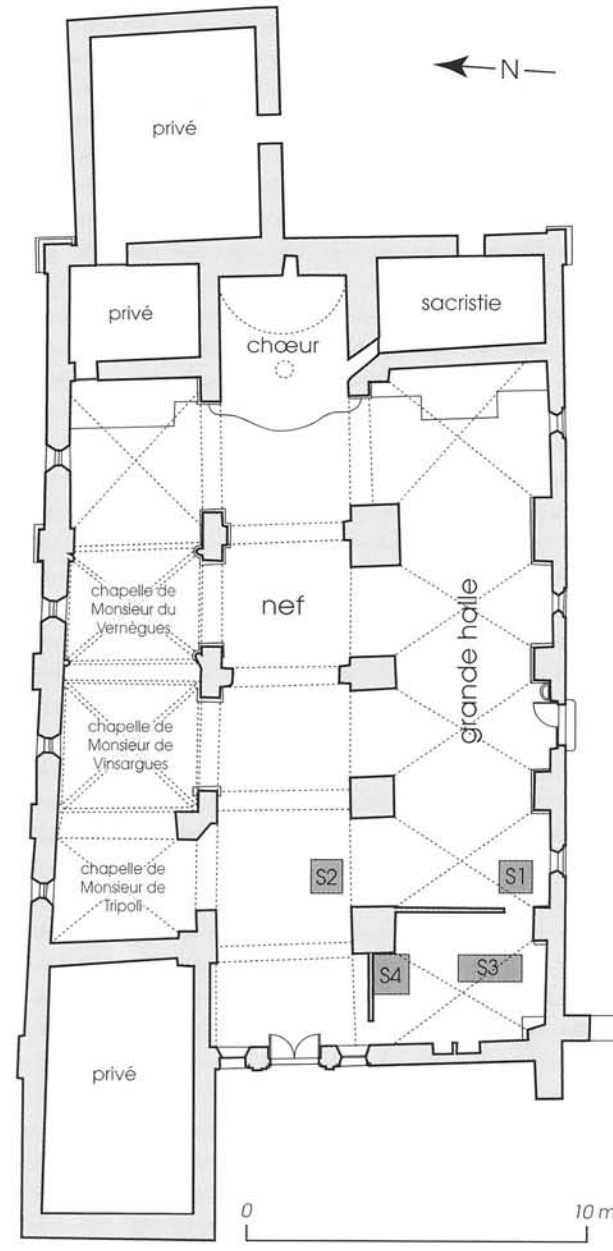

Fig. 106 – VERNÈGUES, Saint-Symphorien.
Plan général et emplacement des sondages (S. Schmit).

1 Archives communales de la mairie de Vernègues.

Occupation du bassin de Marseille

Les opérations menées en 2003 prolongent le projet lancé depuis 2000 sur « L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne » [1]. La prospection s'est déroulée sur les communes de Marseille dans le massif du mont Saint-Cyr, le quartier des Accates, de la Salette, et d'Allauch sur le golf de Fontvieille et le massif d'Allauch (Tête Rouge, le Peynaou, la plaine de la Grosse, Tête Blanche, Ners et Collet Redon).

◆ Préhistoire

Dans le grand vallon de Saint-Cyr, une demi-douzaine d'avens ont été identifiés et cartographiés. Leur remplissage sédimentaire permet d'envisager une fouille fructueuse : ils devraient faire l'objet de sondages en 2004.

◆ Antiquité

Dans le massif du mont Saint-Cyr, à la Valbarelle, dominant la plaine de l'Huveaune, une série de murs en pierres sèches, dont certains sont constitués d'un double parement et d'un remplissage en pierres sèches, a été localisée sans que l'on puisse, pour l'instant, identifier leur nature : murs de terrasse, murs de clôture de propriété, murets de soutènement de chemins muletiers ou vestiges de fortification ? Le mobilier récolté est en grande partie moderne, mais il comprend également un tesson de céramique non tournée protohistorique. Seuls des nettoyages et des sondages permettront de préciser la chronologie et la fonction de cette occupation humaine.
De l'autre côté de la passe qui ouvre le grand vallon de Saint-Cyr, la bibliographie mentionnait, sous le *castrum* médiéval, un *castrum* romain ou massaliote (Forbin d'Oppède 1888 ; Agnel 1903). La prospection a confirmé cette présence par la découverte de tessons antiques, de gros récipients de type *dolium*, en contrebas du *castrum*, sur le versant oriental qui descend vers le vallon de la Vigie.
Les deux sites, dominant la vallée de l'Huveaune à son entrée dans le bassin de Marseille, présentent tous deux une situation topographique intéressante, en particulier celui de la Valbarelle qui a une vue très large sur la rade depuis Marseilleveyre jusqu'au Vieux-Port, d'où l'on pouvait également voir le site. En outre, ils ferment l'entrée du vallon qui menait vers le mont Saint-Cyr et où les pentes ont vraisemblablement été exploitées soit à des fins agraires (les terrasses, apparemment plus récentes, prouvent l'existence de cette pratique), soit à des fins cultuelles qu'il nous faudra préciser en sondant les quelques abris inventoriés lors de la prospection. L'hypothèse en est suggérée par la proximité et l'exemple des collines de Marseilleveyre, plus au sud, qui ont abrité un certain nombre de grottes cultuelles.

Sur le territoire de la commune d'Allauch, la recherche s'est appuyée sur l'étude des clichés aériens de 1944. Dans le secteur du Peynaou et de la Grande Tête Rouge, les publications anciennes mentionnaient un *oppidum* (Bouloumié 1986). La prospection de surface n'a pas permis de préciser cette localisation.
Le secteur du Collet-Redon, à l'extrémité nord-est de la commune et du massif d'Allauch, où la présence d'un *oppidum* avait également été suggérée par les publications (Bouloumié 1986), a révélé les vestiges de nombreuses terrasses étagées sur le versant méridional du plateau circulaire et au sommet du Collet-Redon. Des structures, qui semblent antiques, apparaissent sur la partie sommitale et orientale de la colline. Sur le flanc sud-est, un mur à double parement et remplissage de pierraille, d'une hauteur conservée souvent supérieure à 2 m et d'une longueur de plusieurs dizaines de mètres, nécessiterait un sondage et une étude approfondie.
Dans la partie sud de la commune, sur la butte qui abrite la forêt et l'abbaye de la Salette, le matériel récolté a permis de faire l'hypothèse d'une installation gallo-romaine, sans traces de structures apparentes (céramique non tournée à gros dégraissant, sigillée, amphore probablement italique, africaine I^er^ et II^e^ s.). S'agit-il d'une « *villa* » ou d'une « vieille ville », c'est-à-dire éventuellement un *vicus* pour l'époque romaine, comme pourraient le suggérer les archives ? En 1207, est mentionné un *Feudum veteris villae* dans des archives de la Major, expression qui se transforme ensuite en « *villa viella* », puis « *villa vielha* ». La situation topographique, vaste sommet d'une butte à pente douce dans un terrain alluvial propice à l'agriculture, qui domine au nord la vallée de l'Huveaune et au sud la dépression qui borde la colline d'Allauch, renforce l'hypothèse d'un habitat antique, sans qu'il soit pour l'instant possible d'en préciser la chronologie et la nature.

◆ Moyen Âge

La prospection s'est portée sur les ruines du château de Ners à Allauch, inventorié comme un péage et sur celles du *castrum* Saint-Marcel. L'un, établi sur un piton rocheux dominant l'étroite vallée du Jarret, comprend au sommet un *castrum* avec fortifications (poterne, tour, passage voûté) et, en contrebas, un habitat qui semble englobé dans une fortification générale située à mi-pente du piton. Fréquenté peut-être dès l'époque protohistorique, et de manière sûre entre le IX^e^ et le XII^e^ s., ce *castrum* présente des analogies architectoniques avec celui de Saint-Marcel. La construction de ces deux *castra*, qui appartenaient à la famille des vicomtes de Marseille et à l'abbaye de Saint-Victor, semble devoir être comprise dans une

1 Voir *BSR PACA* 2000, 90-91 ; 2002, 138-139.

même démarche chronologique et politique, et dans un même processus de regroupement autour d'une demeure seigneuriale.
En revanche, dans le secteur sud d'Allauch et la Salette, les constructions attestées par les archives [2] n'ont pu être localisées. Ainsi, ni le *Feudum veteris villae*, ni le *castrum* primitif d'Allauch, antérieur au XII[e] s., localisés par les archives au sommet de la Salette, ni les premières propriétés de Pique-Nouïe aux Accates, ni le Jas de Cogordon aux Romans, attestés entre le XIII[e] et le XIV[e] s., n'ont pu être identifiés.
À l'abri du *castrum* de Saint-Marcel, les pentes du vallon de Saint-Cyr sont exploitées, voire occupées dès le XIII[e] s., comme l'attestent les archives et la prospection. Les moines de Saint-Victor, propriétaires de terrains dans ce secteur, y construisent la chapelle de Saint-Cyr (Cayol 1866), sur une grotte où sourdrait une source d'eau à propriétés thérapeutiques, peut-être connue dès l'Antiquité, et sur le parcours du pèlerinage vers le mont Saint-Cyr.

◆ Époque moderne

Les prospections réalisées dans les zones préservées de l'urbanisation ont mis en relief l'importance de très nombreux réseaux de terrasses, qu'il n'est pas possible de dater dans l'état actuel de la recherche. Que ce soit sur les versants de la colline de la Salette, en particulier sud-est, ou sur les pentes du grand vallon de Saint-Cyr ou de la Vigie dans le massif de Saint-Cyr, la campagne des environs de l'Huveaune a été intensément exploitée, au moins à l'époque moderne, si l'on s'en tient au témoignage de la céramique de surface. Ce type d'installation est évidemment lié à l'arboriculture, qu'il s'agisse de la vigne ou de l'olivier, anciennement attestée dans la région. Il est possible d'envisager deux types de culture à partir de ce que nous enseigne la géomorphologie du paysage : des céréales sur les versants alluviaux, dépressions aujourd'hui urbanisées (*cf.* en particulier l'avenue de Provence à Allauch et ses environs), voire les plateaux des quelques buttes disséminées dans ces vallons ; une viticulture ou oléiculture sur les pentes plus raides et rocheuses, aménagées en terrasses peut-être dès l'Antiquité.
Certaines de ces terrasses sont trop étroites pour avoir accueilli d'autres types de cultures que des rangées d'arbres, faciles à entretenir dans ces conditions. En outre, de nombreuses bergeries et autres types d'exploitation pastorale liés à une occupation rurale, provisoire ou sédentaire, sont attestés à la fois par nos sources et par la prospection, comme la bergerie de Piscatoris, dans le grand vallon de Saint-Cyr, à laquelle étaient associés un oratoire, probablement conçu dans le cadre du pèlerinage au saint, et un four à pain. En revanche, dans le quartier des Accates et de la Salette, les propriétés bâties attestées par les archives n'ont pu être localisées.

Sophie Bouffier-Collin, P. Delpuech,
Anne-Marie D'Ovidio, avec la collaboration de
L. Bernard, M. Bonifay, J.-P. Bracco,
P. Chevillot, L.-F. Gantès, M. Rendeli,
H. Tréziny et L. Vallauri
SBF, LB, MB, HT, LV, CNRS-CCJ, MMSH
PD, Université de Dijon
AMDO, LFG, Atelier du Patrimoine, Marseille
JPB, CNRS-ESEP, MMSH
PC, INRAP
MR, Université de Gênes

Agnel 1903 : AGNEL (Abbé A.) – *Camoins les Bains*. Marseille : 1903.
Bouloumié 1986 : BOULOUMIÉ (B.) – Le massif de l'Étoile et les *oppida* au nord de Marseille. *Études Massaliètes*, 1, 1986, 113-116.
Cayol 1866 : CAYOL (Abbé J.-J.) – *Histoire du quartier de Saint-Loup, banlieue de Marseille*. Marseille : 1866. 143 p.
Forbin d'Oppède 1888 : FORBIN D'OPPÈDE – *Monographie de la terre et du château de Saint-Marcel près de Marseille, du X[ème] au XIX[ème] s.* Marseille : 1888.
Gouin 1900 : GOUIN (Abbé É.) – *Monographie du quartier et de la paroisse des Accates*. Marseille : Impr. Marseillaise, 1900. 183 p.

2 Voir *BSR PACA* 2002, 142-143.

Projet collectif de recherche « La pierre de construction à Marseille de l'Antiquité aux temps modernes »

Ce projet, démarré en 1998, a pris la forme d'un projet collectif de recherche entre 2000 et 2002, avec prolongation en 2003 [1]. Les réunions de 2003 ont porté sur l'étude des transports de pierre par mer (Hélène Bernard, Patrice Pomey) et sur la question des marques de carrier ou de tâcheron (Yves Esquieu, Andréas Hartmann-Virnich, Henri Tréziny).
Sur le terrain, nous avons procédé à l'examen des carrières souterraines profondes de Saint-Victor (avec l'aide de spéléologues) ainsi qu'à un dégagement partiel de la carrière côtière de Sainte-Croix (la Couronne, Martigues). Nous avons également poursuivi le relevé topographique de la carrière de Roquetaillade à Carro (Martigues), mais les sondages ont été reportés. Une étude géologique du secteur de la Couronne a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise par J. Tessier, sous la direction de J.-P. Saint-Martin (université de Provence).
L'année 2004 sera consacrée à la rédaction de la publication.

Henri Tréziny
UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

1 Voir *BSR PACA* 2002, 141-142.

Projet collectif de recherche « Étang de Berre, faciès culturels du mobilier »

Le programme collectif de recherche, initié en 2002, a bénéficié d'une autorisation triennale en 2003 [1]. L'équipe [2] a poursuivi l'étude des mobiliers de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, principalement des céramiques. Les premiers lots de tessons ont été isolés en vue de constituer la céramothèque régionale projetée. En ce qui concerne l'étude des céramiques de l'Abion (Martigues), le tri (effectué sous la conduite de Bernard Dedet, Frédéric Leroy et Joël Vital) a permis de dissocier les éléments du Bronze moyen, du Bronze final 2 et du Bronze final 3. L'illustration du corpus du Bronze moyen est achevée. Pour le Bronze final 2, deux cents pièces sont en cours de dessin. Le Bronze final 3, représenté par près de deux mille individus, a fait l'objet d'un tri typologique et d'une sélection d'objets à dessiner. Hélène Marino et Stefan Tzortzis ont également poursuivi l'inventaire de l'industrie lithique du site.
Louis Chabot a préparé une note présentant une découverte fortuite inédite effectuée dans une sablière, à Berre, en 1990 : deux bracelets en bronze identiques, à décor de lignes verticales parallèles et de cercles enchevêtrés, datés du Bronze final.

Pour l'âge du Fer, deux synthèses – l'une réalisée par Sandrine Duval sur les habitats de Tamaris, de L'Arquet et de Saint-Pierre-les-Martigues, l'autre menée par Lucien-François Gantès et Jean-Christophe Sourisseau sur Saint-Blaise – tentent d'établir une périodisation des contextes en relation avec la colonie grecque de Marseille en se fondant notamment sur le mobilier importé à l'époque archaïque. Il en ressort qu'à Saint-Blaise comme à l'Arquet une partie du mobilier est à placer antérieurement à la fondation phocéenne. À partir de 560, l'expansion économique de Marseille va notablement modifier la composition des produits diffusés dans le monde indigène.

Plusieurs contextes nouveaux ont d'autre part fait l'objet de recherches.
Lise Damotte a étudié la céramique de la rue 1 du premier village de l'Île de Martigues (périodes 1 à 3b entre 440 et 200 av. J.-C.). On retiendra notamment que les CNT des rives de l'étang de Berre, dont on situe l'apparition vers 475 av. J.-C., sont très rares avant 425 av. J.-C. et ne se développent réellement qu'à partir du début du IV^{e} s., alors qu'elles sont abondantes à Coudounèu dans le seconde moitié du V^{e} s., ce qui laisse penser qu'il faut peut-être situer les premiers centres de production au nord de l'étang de Berre. L'équipe s'est par ailleurs réunie pour préciser l'identification de certaines céramiques de Roquepertuse étudiées par Véronique Attale (soixante-six mille tessons des V^{e}-III^{e} s.).
Les dessins des céramiques de Teste-Nègre, étudiées par Lucien-François Gantès, ont été numérisés et le texte est en cours de réorganisation. Louis Chabot et Frédéric Marty ont entamé l'étude du mobilier de la sépulture aristocratique de la Cloche en vue d'une publication. De son côté, Jean-Claude Bardzakian a travaillé sur les céramiques de niveaux des I^{er} s. av. J.-C. et I^{er} s. ap. J.-C. de l'habitat de Saint-Pierre-les-Martigues.

Des études portant sur une catégorie de céramique en particulier ont également été menées. Ainsi Frédéric Marty, qui étudie les CNT de Saint-Pierre-les-Martigues, a profité du projet d'édition du *Dicocer 3* pour élaborer un nouveau classement des CNT de Provence occidentale qui prenne en compte les données acquises ces dernières années. Une démarche similaire a été engagée, sous la conduite de Michel Bats, pour caractériser les différentes productions régionales de pâtes claires.
Dans un premier temps, il a été décidé d'étudier des céramiques provenant des fouilles de Marseille pour mieux connaître le faciès massaliète. Ce travail a été confié à Lise Damotte. Dans un second temps, ce faciès sera confronté à celui des habitats gaulois du pourtour de l'étang de Berre. En ce qui concerne les amphores, Jean Chausserie-Laprée a préparé un article sur leur circulation le long du littoral en mettant en perspective les sites de la région de Martigues (Saint-Pierre, l'Île, Tamaris, l'Arquet). Jean-Christophe Sourisseau s'est consacré à une étude d'ensemble des amphores ibériques et phénico-puniques en Provence qui, du milieu du VI^{e} s. au V^{e} s., proviennent en majorité de la région d'Alicante dans le cadre d'un commerce de l'huile peut-être relayé par Marseille. D'autre part, Guillaume Maza a mis en forme des planches de dessins des amphores de l'Île de Martigues. Enfin, Antoine Ratsimba a rejoint le PCR pour étudier les *pithoï* de l'Île qui seront confrontés à ceux de Coudounèu, puis de Provence en général.

On se rapportera aux notices correspondantes *supra* pour ce qui concerne les recherches de terrain effectuées à Tamaris et à Constantine.

Frédéric Marty
Musée archéologique d'Istres

1 Voir *BSR PACA* 2002, 137.

2 Coordination : Frédéric Marty. Participants 2003 : Véronique Attale, Jean-Claude Bardzakian, Hélène Barge, Michel Bats, Loup Bernard, Philippe Boissinot, Michel Bonifay, Christine Campenon, Louis Chabot, Jean Chausserie-Laprée, Lise Damotte, Bernard Dedet, Sandrine Duval, Lucien-François Gantès, Frédéric Guibal, Frédéric Leroy, Hélène Marino, Frédéric Marty, Guillaume Maza, Núria Nin, Noëlle Provenzano, Antoine Ratsimba, Michel Rétif, Jean-Christophe Sourisseau, Stefan Tzortzis, Florence Verdin, Joël Vital.